





INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1866.

INSTITUT
IMPÉRIAL
DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1866.



PARIS.
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVI.

TABLE DES MATIÈRES.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

Pages.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.
Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.
Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.
Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.
Académie Française, mois de mai.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.
Académie des Sciences, mois de novembre.
Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.
Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1866.

JANVIER.

○ Pleine lune le 1er.
☾ Dernier quartier le 8.
⊙ Nouvelle lune le 16.
☽ Premier quartier le 23.
⊙ Pleine lune le 30.

Lun.	1	CIRCONCISION.
Mar.	2	S. Basile.
Mer.	3	Ste Geneviève.
Jeud.	4	S. Rigobert.
Vend.	5	Ste Amélie.
Sam.	6	ÉPIPHANIE.
1 D.	7	Noces de Cana.
Lun.	8	S. Lucien.
Mar.	9	S. Pierre, évêque.
Mer.	10	S. Paul, ermite.
Jeud.	11	S. Théodose.
Vend.	12	S. Arcade, mart.
Sam.	13	Baptême de N. S.
2 D.	14	S. Hilaire.
Lun.	15	S. Maur, abbé.
Mar.	16	S. Guillaume.
Mer.	17	S. Antoine, abbé.
Jeud.	18	Ch. S. Pierre, à R.
Vend.	19	S. Sulpice.
Sam.	20	S. Sébastien.
3 D.	21	Ste Agnès.
Lun.	22	S. Vincent.
Mar.	23	S. Ildefonse.
Mer.	24	S. Babylas.
Jeud.	25	Conv. de S. Paul.
Vend.	26	Ste Paule, veuve.
Sam.	27	S. Julien, évêque.
DIM.	28	*Septuagésime.*
Lun.	29	S. François de S.
Mar.	30	Ste Bathilde.
Mer.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☾ Dernier quartier le 7.
⊙ Nouvelle lune le 15.
☽ Premier quartier le 22.

Jeud.	1	S. Ignace, martyr.
Vend.	2	PURIFICATION.
Sam.	3	S. Blaise.
DIM.	4	*Sexagésime.*
Lun.	5	Ste Agathe.
Mar.	6	S. Waast.
Mer.	7	S. Amand.
Jeud.	8	Ste Jeanne de Val.
Vend.	9	Ste Apolline.
Sam.	10	Ste Scholastique.
DIM.	11	*Quinquagésime.*
Lun.	12	S. Jean de Matha.
Mar.	13	*Mardi-Gras.*
Mer.	14	CENDRES.
Jeud.	15	S. Faustin.
Vend.	16	Ste Julienne.
Sam.	17	S. Théodule.
1 D.	18	*Quadragésime.*
Lun.	19	S. Léon, martyr.
Mar.	20	S. Eucher.
Mer.	21	*Quatre-Temps.*
Jeud.	22	Ste Isabelle.
Vend.	23	S. Mérault.
Sam.	24	S. Mathias.
2 D.	25	*Reminiscere.*
Lun.	26	S. Phocas, mart.
Mar.	27	Ste Honorine.
Mer.	28	S. Romain.

Nombre d'Or, 5.
Épacte, XIV.

MARS.			AVRIL.		
○ Pleine lune le 1er. ☾ Dernier quartier le 9. ⊙ Nouvelle lune le 16. ☽ Premier quartier le 23. ○ Pleine lune le 31.			☾ Dernier quartier le 8. ⊙ Nouvelle lune le 15. ☽ Premier quartier le 21. ○ Pleine lune le 29.		
Jeud.	1	S. Aubin, évêque.	Dim.	1	PÂQUES.
Vend.	2	S. Simplice.	Lun.	2	S. François de P.
Sam.	3	Ste Cunégonde.	Mar.	3	S. Richard.
3 D.	4	*Oculi.*	Mer.	4	S. Isidore.
Lun.	5	S. Adrien.	Jeud.	5	S. Ambroise.
Mar.	6	Ste Colette.	Vend.	6	S. Prudence.
Mer.	7	Ste Perpétue.	Sam.	7	S. Clotaire.
Jeud.	8	*Mi-Carême.*	1 D.	8	Quasimodo.
Vend.	9	Ste Françoise.	Lun.	9	S. Zosime.
Sam.	10	S. Doctrovée.	Mar.	10	S. Fulbert.
4 D.	11	*Lætare.*	Mer.	11	Ste Godeberte.
Lun.	12	S. Euloge.	Jeud.	12	S. Jules.
Mar.	13	S. Maximilien.	Vend.	13	S. Marcellin.
Mer.	14	S. Lubin.	Sam.	14	S. Lubin.
Jeud.	15	S. Zacharie.	2 D.	15	S. Paterne.
Vend.	16	S. Cyriaque.	Lun.	16	S. Fructueux.
Sam.	17	Ste Gertrude.	Mar.	17	S. Anicet.
Dim.	18	*Passion.*	Mer.	18	S. Parfait.
Lun.	19	S. Joseph.	Jeud.	19	S. Léon, pape.
Mar.	20	S. Joachim.	Vend.	20	S. Théotime.
Mer.	21	S. Benoît.	Sam.	21	S. Anselme.
Jeud.	22	S. Épaphre.	3 D.	22	S. Ustazade.
Vend.	23	S. Victorien.	Lun.	23	Ste Opportune.
Sam.	24	S. Simon, mart.	Mar.	24	S. Léger.
Dim.	25	Rameaux. Annonc.	Mer.	25	S. Marc, évangél.
Lun.	26	S. Ludger.	Jeud.	26	S. Clet, pape.
Mar.	27	Ste Lydie.	Vend.	27	S. Polycarpe.
Mer.	28	S. Goutran, roi.	Sam.	28	S. Vital.
Jeud.	29	S. Frisque.	4 D.	29	Ste Marie Égypt.
Vend.	30	*Vendredi saint.*	Lun.	30	S. Eutrope.
Sam.	31	Ste Balbine.	Lettre dominicale, G.		

MAI.			JUIN.		
☾ Dernier quartier le 7. ⊙ Nouvelle lune le 14. ☽ Premier quartier le 21. ○ Pleine lune le 29.			☾ Dernier quartier le 6. ⊙ Nouvelle lune le 12. ☽ Premier quartier le 19. ○ Pleine lune le 28.		
Mar.	1	S. J. S. Philippe.	Vend.	1	S. Pamphile.
Mer.	2	S. Athanase.	Sam.	2	S. Pothin, év.
Jeud.	3	Invent. Ste Croix.	2 D.	3	Ste Clotilde.
Vend.	4	Ste Monique.	Lun.	4	S. Quirin.
Sam.	5	C. de S. Augustin.	Mar.	5	S. Boniface.
5 D.	6	S. Jean P. L.	Mer.	6	S. Claude.
Lun	7	*Rogations.*	Jeud.	7	S. Robert, abbé.
Mar.	8	S. Désiré, évêque.	Vend.	8	S. Médard.
Mer.	9	S. Grégoire de N.	Sam.	9	Ste Pélagie.
Jeud.	10	ASCENSION.	3 D.	10	S. Landry.
Vend.	11	S. Mamert.	Lun.	11	S. Barnabé.
Sam.	12	S. Pancrace.	Mar.	12	Ste Olympe.
6 D.	13	S. Servais.	Mer.	13	S. Antoine de P.
Lun.	14	S. Boniface.	Jeud.	14	S. Rufin.
Mar.	15	Ste Denise.	Vend.	15	Ste Lutgarde.
Mer.	16	S. Honoré.	Sam.	16	S. Fargeau.
Jeud.	17	S. Pascal.	4 D.	17	S. Avit.
Vend.	18	S. Venance.	Lun.	18	Ste Marine.
Sam.	19	*Vigile jeûne.*	Mar.	19	S. Gerv. S. Prot.
DIM.	20	PENTECÔTE.	Mer.	20	S. Silvère.
Lun.	21	S. Hospice.	Jeud.	21	S. Leufroy.
Mar.	22	Ste Julie, martyre.	Vend.	22	S. Paulin.
Mer.	23	*Quatre-Temps.*	Sam.	23	S. Audry, évêque.
Jeud.	24	S. Donatien.	5 D.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Vend.	25	S. Urbain.	Lun.	25	S. Prosper.
Sam.	26	S. Quadrat	Mar.	26	S. Babolein.
1 D.	27	TRINITÉ.	Mer.	27	S. Crescent.
Lun.	28	S. Germain.	Jeud.	28	S. Irénée.
Mar.	29	S. Maximilien.	Vend.	29	S. Pierre, S. Paul.
Mer.	30	S. Félix.	Sam.	30	Com. S. Paul.
Jeud.	31	FÊTE-DIEU.	Cycle solaire, 27.		

JUILLET.			AOUT.		
☾ Dernier quartier le 5. ⊙ Nouvelle lune le 12. ☽ Premier quartier le 19. ○ Pleine lune le 27.			☾ Dernier quartier le 3. ⊙ Nouvelle lune le 10. ☽ Premier quartier le 18. ○ Pleine lune le 26.		
6 D.	1	Ste Éléonore.	Mer.	1	Ste Sophie.
Lun.	2	VISIT. DE N. D.	Jeud.	2	S. Étienne, pape.
Mar.	3	S. Thierry.	Vend.	3	Inv. S. Étienne.
Mer.	4	Tr. S. Martin.	Sam.	4	S. Dominique.
Jeud.	5	Ste Zoé, martyre.	11 D.	5	S. Yon.
Vend.	6	S. Tranquillin.	Lun.	6	Transfig. de N. S.
Sam.	7	Ste Aubierge.	Mar.	7	S. Gaëtan.
7 D.	8	S. Procope.	Mer.	8	S. Justin, mart.
Lun.	9	S. Cyrille.	Jeud.	9	S. Amour.
Mar.	10	Ste Félicité.	Vend.	10	S. Laurent.
Mer.	11	T. de S. Benoît.	Sam.	11	Ste Suzanne.
Jeud.	12	S. Gualbert.	12 D.	12	Ste Claire.
Vend.	13	S. Eugène.	Lun.	13	S. Hippolyte.
Sam.	14	S. Bonaventure.	Mar.	14	*Vigile jeûne.*
8 D.	15	S. Henri, emper.	Mer.	15	ASSOMPTION.
Lun.	16	S. Eustathe, év.	Jeud.	16	S. Roch.
Mar.	17	S. Alexis.	Vend.	17	S. Mammès.
Mer.	18	S. Thomas d'Aq.	Sam.	18	Ste Hélène.
Jeud.	19	S. Vincent de Paul.	13 D.	19	S. Louis, évêque.
Vend.	20	Ste Marguerite.	Lun.	20	S. Bernard.
Sam.	21	S. Victor, martyr.	Mar.	21	S. Privat.
9 D.	22	Ste Madeleine.	Mer.	22	S. Symphorien.
Lun.	23	S. Apollinaire.	Jeud.	23	S. Sidoine.
Mar.	24	JOURS CANICUL.	Vend.	24	S. Barthélemy.
Mer.	25	S. Jacques Maj.	Sam.	25	S. Louis, roi.
Jeud.	26	T. de S. Marcel.	14 D.	26	FIN JOURS CANIC.
Vend.	27	S. Pantaléon.	Lun.	27	S. Césaire.
Sam.	28	Ste Anne.	Mar.	28	S. Augustin.
10 D.	29	Ste Marthe.	Mer.	29	S. Médéric.
Lun.	30	S. Abdon, martyr.	Jeud.	30	S. Fiacre.
Mar.	31	S. Germain-l'Aux.	Vend.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☾ Dernier quartier le 2.
⊙ Nouvelle lune le 9.
☽ Premier quartier le 17.
○ Pleine lune le 24.

Sam.	1	S. Leu, S. Gilles.
15 D.	2	S. Lazare.
Lun.	3	S. Grégoire.
Mar.	4	S[te] Rosalie.
Mer.	5	S. Bertin, abbé.
Jeud.	6	S. Onésiphore.
Vend.	7	S. Cloud, prêtre.
Sam.	8	Nativité de N. D.
16 D.	9	S. Omer, évêque.
Lun.	10	S[te] Pulchérie.
Mar.	11	S. Hyacinthe.
Mer.	12	S. Raphaël.
Jeud.	13	S. Maurille.
Vend.	14	Exalt. S[te] Croix.
Sam.	15	S. Nicodème.
17 D.	16	S. Corneille.
Lun.	17	S. Lambert.
Mar.	18	S. Jean Chrysost.
Mer.	19	*Quatre-Temps.*
Jeud.	20	S[te] Maure.
Vend.	21	S. Matthieu.
Sam.	22	S. Maurice.
18 D.	23	S[te] Thècle, vierge.
Lun.	24	S. Andoche.
Mar.	25	S. Firmin.
Mer.	26	S[te] Justine.
Jeud.	27	S. Côme, S. Dam.
Vend.	28	S. Céran.
Sam.	29	S. Michel, arch.
19 D.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 9.

OCTOBRE.

☾ Dernier quartier le 1[er].
⊙ Nouvelle lune le 8.
☽ Premier quartier le 16.
○ Pleine lune le 24.
☾ Dernier quartier le 30.

Lun.	1	S. Remy, évêque.
Mar.	2	SS. Anges gard.
Mer.	3	S. Denis l'Aréop.
Jeud.	4	S. Franç. d'Assise.
Vend.	5	S[te] Aure, vierge.
Sam.	6	S. Bruno.
20 D.	7	S. Serge.
Lun.	8	S[te] Brigitte.
Mar.	9	S. Denis, évêque.
Mer.	10	S. Géréon.
Jeud.	11	S. Gomer.
Vend.	12	S. Wilfrid.
Sam.	13	S. Géraud.
21 D.	14	S. Calixte, pape.
Lun.	15	S[te] Thérèse.
Mar.	16	S. Gall, évêque.
Mer.	17	S. Cerboney.
Jeud.	18	S. Luc, évangél.
Vend.	19	S. Savinien.
Sam.	20	S. Caprais.
22 D.	21	S[te] Ursule.
Lun.	22	S. Mellon, évêque.
Mar.	23	S. Hilarion.
Mer.	24	S. Magloire.
Jeud.	25	S. Crépin, S. Crép.
Vend.	26	S. Rustique.
Sam.	27	S. Fromence.
23 D.	28	S. Simon, S. Jude.
Lun.	29	S. Faron.
Mar.	30	S. Lucain.
Mer.	31	*Vigile jeûne.*

NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
⊙ Nouvelle lune le 7.			⊙ Nouvelle lune le 7.		
☽ Premier quartier le 15.			☽ Premier quartier le 15.		
○ Pleine lune le 22.			○ Pleine lune le 21.		
☾ Dernier quartier le 29.			☾ Dernier quartier le 28.		
Jeud.	1	TOUSSAINT.	Sam.	1	S. Éloi, évêq.
Vend.	2	LES TRÉPASSÉS.	1 D.	2	AVENT.
Sam.	3	S. Marcel, évêque.	Lun.	3	S. Franç. Xavier.
24 D.	4	S. Charles.	Mar.	4	Ste Barbe.
Lun.	5	S. Zacharie.	Mer.	5	S. Sabas.
Mar.	6	S. Léonard.	Jeud.	6	S. Nicolas de M.
Mer.	7	S. Florent.	Vend.	7	Ste Fare, vierge.
Jeud.	8	Stes Reliques.	Sam.	8	CONCEPT. DE N. D.
Vend.	9	S. Mathurin.	2 D.	9	Ste Gorgonie.
Sam.	10	S. Just.	Lun.	10	Ste Valère.
25 D.	11	S. Martin.	Mar.	11	S. Daniel.
Lun.	12	S. René.	Mer.	12	S. Valery.
Mar.	13	S. Brice.	Jeud.	13	Ste Luce.
Mer.	14	S. Bertrand.	Vend.	14	S. Nicaise.
Jeud.	15	Ste Eugénie.	Sam.	15	S. Mesmin.
Vend.	16	S. Edme.	3 D.	16	Ste Adélaïde.
Sam.	17	S. Agnan, évêque.	Lun.	17	Ste Olympe.
26 D.	18	Ste Aude, vierge.	Mar.	18	S. Gratien.
Lun.	19	Ste Élisabeth.	Mer.	19	*Quatre-Temps.*
Mar.	20	S. Edmond.	Jeud.	20	S. Théophile.
Mer.	21	PRÉSENT. DE N. D.	Vend.	21	S. Thomas, apôtre.
Jeud.	22	Ste Cécile.	Sam.	22	S. Honorat.
Vend.	23	S. Clément.	4 D.	23	Ste Victoire.
Sam.	24	S. Séverin, abbé.	Lun.	24	*Vigile jeûne.*
27 D.	25	Ste Catherine.	Mar.	25	NOEL.
Lun.	26	Ste Genev. des Ard.	Mer.	26	S. Étienne, 1er m.
Mar.	27	S. Maxime.	Jeud.	27	S. Jean, évangél.
Mer.	28	S. Sosthène.	Vend.	28	SS. Innocents.
Jeud.	29	S. Saturnin.	Sam.	29	S. Trophime.
Vend.	30	S. André.	DIM.	30	S. Sabin.
L. du Martyrol. t.			Lun.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III-22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE
DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui au-

ront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE. SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36
IIIe CLASSE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et Monuments	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

ront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE.		
SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
II[e] CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.......	6	6
2 Morale............................	6	6
3 Science sociale et Législation...........	6	6
4 Économie politique....................	6	6
5 Histoire..........................	6	6
6 Géographie........................	6	6
	36	36
III[e] CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire........................	6	6
2 Langues anciennes..................	6	6
3 Poésie............................	6	6
4 Antiquités et Monuments..............	6	6
5 Peinture..........................	6	6
6 Sculpture.........................	6	6
7 Architecture.......................	6	6
8 Musique et Déclamation..............	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis, au concours mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV — 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national,*

[1] Voyez ci-devant, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique [2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

(1) Voyez ci-devant, page 25.

(2) *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;*
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES,
secrétaires.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. C[illegible], *président;*
D'ALPHONS[illegible], DE T[illegible]
taires.

Le Direct[illegible]

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII — 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X — 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront [illegible] comme il suit : [illegible] pourra être établi [illegible] de droit ; 2° il [illegible] créé trois [illegible] de [illegible] y aura [illegible] ique et de [illegible] niques [illegible] ; 5° [illegible] 6° [illegible]

graphie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

I.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et zoologie, six *idem;*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres ét de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :
Le Secrétaire d'État,
Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :
Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68)[1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI
DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française ;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ;

L'Académie royale des Sciences ;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

ART. 11.

L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre Secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND.

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires.

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout Académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 [1].

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

[1] Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855. qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au *15 août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . .

. . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat présenté par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon (art. 1er).

Dans la séance publique commune aux cinq

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie Française, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Beaux-Arts, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut sous le titre de *Classe des Beaux-Arts* (devenue Académie des Beaux-Arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des Beaux-Arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre ministre d'État, le 21 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des Beaux-Arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des Beaux-Arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir :

Section de peinture	14	peintres.
Section de sculpture	8	sculpteurs.
Section d'architecture	8	architectes.
Section de gravure	4	graveurs.
Section de composition musicale	6	compositeurs.
Académiciens libres	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des Beaux-Arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre d'État.

Signé WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

MÉRIMÉE.....................	pour l'Académie Française.
PATIN......................	
....	
REINAUD....................	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
REGNIER....................	
MOHL......................	

FLOURENS, pour l'Académie des Sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1865.

M. Doucet, élu le 6 avril 1865, en remplacement de M. le comte de Vigny, décédé.

M. Prévost-Paradol, élu le 6 avril 1865, en remplacement de M. Ampère, décédé.

M. Dupin, décédé le 10 novembre 1865;
Remplacé par M. , le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).......	Cte de Fontanes.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine)........	Cte François de Neufchâteau.
1828	BARANTE (Le baron Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE DE)...	Comte de Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)......................	Comte Daru.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).	Duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE)........	Mis de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor)................	Baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume). .	Comte de Ségur.
1833	THIERS (Adolphe).............	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Casimir Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).............	Nodier.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1845	VITET (Louis).................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)......................	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS).............	De Jouy.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).......	Vte de Château-briand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré)......................	De Féletz.
1851	MONTALEMBERT (Le comte Charles DE)......................	Droz.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine).......	Cte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP, (Félix-Antoine-Philibert)......................	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade)......................	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).......	Ancelot.
1855	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)...........	Cte de Ste-Aulaire.
1855	PONSARD (François)............	Baour-Lormian.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE).	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE)................	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1862	BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE)...............	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).............	Scribe.
1863	CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE)..................	Biot.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille)........	De Vigny.
1865	PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole)	Ampère.
	....	Dupin.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François).......	Arnault.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE
DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

Villemain, Secrétaire perpétuel.

De Pongerville.

Cousin.

Patin.

Sainte-Beuve.

Viennet.

Mignet.

COMMISSION
POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Villemain, Secrétaire perpétuel, trésorier, président.

Lebrun.

Empis.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
depuis le 1er janvier 1865.

M. le comte BEUGNOT, décédé le 15 mars 1865;
Remplacé par M. WADDINGTON, le 12 mai 1865.

M. LE CLERC, décédé le 12 novembre 1865;
Remplacé par M. , le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1865.

M. Cavedoni, à Modène, décédé le décembre 1865;

Remplacé par M. Weber, à Berlin, le 29 décembre 1865.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph)...............	Cte Garran de Coulon
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)......	De Chézy.
1833	JULIEN (Stanislas)...............	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).......	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin)...........	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).......	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE)........	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE)................	Mionnet.
1842	LABORDE (Le comte Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE)........	Cte A. de Laborde.
1844	MOHL (Jules)..................	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE)..................	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)...	Letronne.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre)	Vte Le Prevost d'Iray
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe)	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre)	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir)	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre)	Eugène Burnouf.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE)	Pardessus.
1854	EGGER (Émile)	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest)	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles)	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor)	Ét. Quatremère.
1858	MUNK (Salomon)	Lajard.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest)	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément)	Ph. Le Bas.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy)	Jomard.
1862	SLANE (William MAC GUCKIN DE) . .	Magnin.
1863	JOURDAIN (Ch.-Marie-Gabriel BRÉCHILLET)	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis)	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-)	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henri)	Comte Beugnot.
[illegible]	[illegible]	Le Clerc.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).	Naudet, secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	LUYNES (Le duc Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE) . . .	Schweighaeuser.
1839	VITET (Louis).	Michaud.
1843	MÉRIMÉE (Prosper).	Marquis de Fortia d'Urban.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE).	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE)	Marquis Séguier de Saint-Brisson.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Penhoën.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1859	DEHÈQUE (Félix-Désiré).........	Aug. Le Prevost.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE)...	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas).................	Biot.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1831	BOECKH (Auguste), à Berlin......	Jefferson.
1854	PEYRON (Amédée), à Turin.......	Cardinal Maï.
1857	BOPP (Franz), à Berlin..........	Baron de Hammer-Purgstall.
1858	WELCKER (Théophile-Frédéric), à Bonn (Prusse Rhénane).......	Creuzer.
1860	GERHARD (Édouard), à Berlin.. ..	Le comte Borghesi.
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)................	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin..	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers.....	Cureton.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

MM.

1815 VALSAMACHI (Le chevalier Démétrius), à Céphalonie.

1832 WEISS ✠, à Besançon (Doubs).

1833 CAUMONT (Arcisse DE) (O. ✠), à Caen (Calvados); et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 19.

1833 QUARANTA (Bernard) ✠, à Naples.

1839 DEVILLE (Achille) ✠, à Alençon (Orne); et à Paris, rue de la Ferme, n° 58.

1839 BERBRUGGER (O. ✠), à Alger (Afrique).

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 BORÉ (Eugène) ✠, à Constantinople.

1842 WRIGHT (Thomas), à Londres.

1842 WACHSMUTH (Wilhelm) ✠, à Leipzig.

1843 BOTTA (Paul-Émile) (O. ✠), à Tripoli de Barbarie.

1844 LAPLANE (Édouard DE), à Sisteron (Basses-Alpes).

MM.

1844 Rawlinson (Sir Henri-Creswick), C. B. à Londres.

1847 Eichhoff ☩, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58.

1850 Hodgson (Brian-Houghton) ☩, au Bengale.

1850 Roulez (J.) ☩, à Gand.

1850 Rangabé (Rizo), à Athènes.

1852 Des Vergers (Marin-Joseph-Adolphe-Noël) ☩, à Rimini (Italie); et à Paris, rue Jacob, n° 54.

1854 Minervini (Jules), à Naples.

1854 Layard (Austen-Henry), à Londres.

1854 Polain (Mathieu-Lambert) ☩, à Liége.

1854 Michel (Francisque) ☩, à Bordeaux (Gironde).

1855 Boissieu (Alphonse de), à Lyon (Rhône).

1855 Wolf (Ferdinand) ☩, à Vienne (Autriche).

1855 Coussemaker (Edmond de) ☩, à Lille (Nord).

1856 Gayangos (Don Pascual de), à Madrid.

1856 Gorresio (Gaspare) (O. ☩), à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

1858 Herculano de Carvalho, à Lisbonne.

1858 Lepsius (Richard), à Berlin.

1858 Müller (Max), à Oxford.

1859 Amari (Michel), à Florence.

1860 Mortreuil, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MM.

1860 Germain ⁂, à Montpellier (Hérault).
1860 Rossi (Jean-Baptiste de) ⁂, à Rome.
1860 Weil (Gustave), à Heidelberg.
1860 Bekker (Immanuel), à Berlin.
1860 Mommsen (Théodore) ⁂, à Berlin.
1861 Birch (Samuel), à Londres.
1861 Benfey (Théodore), à Göttingue.
1861 Diez (Frédéric), à Bonn (Prusse Rhénane).
1861 Fleischer, à Leipzig.
1862 Robert (Charles) (O. ⁂), à Metz; et à Paris, au Ministère de la Guerre.
1862 Ritschl (Frédéric) ⁂, à Bonn
1863 Mariette (Auguste) (O. ⁂), actuellement en Égypte.
1863 Dumast (Le baron Guerrier de) ⁂, à Nancy.
1863 Tarbé (Prosper), à Reims.
1863 Westergaard (Niels-Ludvig), à Copenhague.
1864 Cochet (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ⁂, à Dieppe.
1864 Lane (Edward-William), à Londres.
1865 Weber (Albrecht), à Berlin.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES
DE
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

RENIER.
DE LONGPÉRIER.
EGGER.
WALLON.
NAUDET, secrétaire perpétuel honoraire, assistant.
.... dessinateur.

COMMISSION
POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin).
LITTRÉ.
RENAN.
HAURÉAU.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET.

MOHL.

LABOULAYE.

WALLON.

EGGER.

REGNIER.

MAURY.

DELISLE.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

VITET.

DE SAULCY.

EGGER.

RENIER.

MM.

Maury.

Delisle.

Desnoyers.

Hauréau.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

De Laborde.

Renier.

Dehèque.

Beulé.

Miller.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

Garcin de Tassy.

Mohl.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1865.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. FOUCAULT, élu le 23 janvier 1865, en remplacement de M. CLAPEYRON, décédé.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET DE NAVIGATION.

M. DUPERREY, décédé le 25 août 1865;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. VALENCIENNES, décédé le 13 avril 1865;
Remplacé par M. , le

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. ROULIN, élu le 6 mars 1865, en remplacement de M. le vice-amiral DU PETIT-THOUARS, décédé.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1865.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. Hamilton, à Dublin, décédé le   septembre 1865;

Remplacé par M.   , le

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. Clausius, à Zurich, élu le 29 mai 1865, en remplacement de M. Eytelwein, décédé.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. O. W. Struve, à Pulkowa, élu le 15 mai 1865, en remplacement de M. Carlini, décédé.

M. Plantamour, à Genève, élu le 22 mai 1865, en remplacement de M. Struve, décédé.

M. Encke, à Berlin, décédé le   septembre 1865;

Remplacé par M.   , le

M. l'amiral Smyth, à Londres, décédé le   septembre 1865;

Remplacé par M.   , le

M. Petit, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;

Remplacé par M   , le

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. l'amiral Fitz-Roy, à Londres, décédé le 30 avril 1865;

Remplacé par M. , le

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. Weber, à Göttingue, élu le 3 avril 1865, en remplacement de M. de La Rive, ~~décédé~~.

SECTION DE CHIMIE.

M. Rose (Henri), à Berlin, décédé le 28 janvier 1864;

Remplacé par M. , le

M. Wöhler, à Göttingue, élu associé étranger, le 20 juin 1864;

Remplacé par M. , le

SECTION DE BOTANIQUE.

M. Braun, à Berlin, élu le 20 mars 1865, en remplacement de M. Blume, décédé.

M. Hofmeister, à Heidelberg, élu le 17 avril 1865, en remplacement de M. Treviranus, décédé.

Sir Hooker, à Kew, décédé le 12 août 1865;

Remplacé par M. , le

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. de Vergnette-Lamotte, à Beaune (Côte-d'Or), élu le 20 février 1865, en remplacement de M. Parade, décédé.

M. le marquis Ridolfi, à Florence, décédé le 5 mars 1865;

Remplacé par M. , le

M. Lindley, à Londres, décédé le 1er novembre 1865;

Remplacé par M. , le

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. Dufour, à Saint-Sever, décédé le 18 avril 1865;

Remplacé par M. , le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
1843	LAMÉ (Gabriel)................	Puissant.
1851	CHASLES (Michel)...............	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles)..............	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).........	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).........	Biot.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1818	DUPIN (Le baron Charles).......	Périer.
1834	PONCELET (Jean-Victor).........	Hachette.
1840	PIOBERT (Guillaume)............	Baron de Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules)...........	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Matthieu).	Gambey.
1865	FOUCAULT (Jean-Bernard-Léon)...	Clapeyron.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).........	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).............	Le Français de Lalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)...	Savary.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AU 1[er] JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)......................	B[on] de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène)......	Mauvais.
	Section IV[e]. — GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE).	Daussy.
1863	PARIS (François-Edmond).......	Bravais.
	....	Duperrey.
	Section V[e]. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César)......	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias).	Girard.
1840	BABINET (Jacques).............	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	B[on] Cagniard de Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI[e]. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène)......	Proust.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1832	Dumas (Jean-Baptiste)..........	Sérullas.
1837	Pelouze (Théophile-Jules).......	Deyeux.
1840	Regnault (Henri-Victor)........	Robiquet.
1844	Balard (Antoine-Jérôme)........	D'Arcet.
1857	Frémy (Edmond)..............	Baron Thénard.
	Section VIIe. — Minéralogie.	
1857	Delafosse (Gabriel)............	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	Archiac (Le vicomte Étienne-Jules-Ad. Desmier de Saint-Simon d')..	Constant Prevost.
1857	Sainte-Claire-Deville (Charles-Joseph)....................	Dufrénoy.
1861	Daubrée (Gabriel-Auguste)......	Cordier.
1861	Sainte-Claire-Deville (Étienne-Henri).....................	Berthier.
1862	Pasteur (Louis)..............	De Senarmont.
	Section VIIIe. — Botanique.	
1834	Brongniart (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.
1853	Montagne (Jean-François-Camille).	Richard.
1854	Tulasne (Louis-René)..........	Adrien de Jussieu.
1856	Gay (Claude).................	De Mirbel.
1861	Duchartre (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1863	NAUDIN (Charles)	Moquin-Tandon.
	Section IXe. — ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)	Huzard.
1842	PAYEN (Anselme)	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive)	Vte de Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph)	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior)	Baron de Silvestre.
1864	THÉNARD (Le baron Paul)	Cte de Gasparin.
	Section Xe. — ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne)	Frédéric Cuvier.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor)	De Blainville.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE)	De Savigny.
1860	LONGET (François-Achille)	Duméril.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile)	Is. Geoffroy-Saint-Hilaire.
	....	Valenciennes.
	Section XIe. — MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin)	Chaussier.
1843	ANDRAL (Gabriel)	Double.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie)	Baron Larrey.
1854	BERNARD (Claude)	Roux.
1855	CLOQUET (Jules-Germain)	Lallemand.
1856	JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph)	Magendie.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques	Bosc. Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1847	CIVIALE (Jean)	Bon Bory de Saint-Vincent.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie)	Baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules)	Duc de Raguse.
1853	VAILLANT (Le maréchal comte Jean-Baptiste-Philibert)	Héron de Villefosse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).................	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François)........	De Bonnard.
1858	JAUBERT (Le comte Hippolyte-François)......................	Largeteau.
1865	ROULIN (François-Désiré)........	Du Petit-Thouars.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1844	FARADAY (Michel), à Londres.....	Dalton.
1849	BREWSTER (Sir David), à Édimbourg, en Écosse.............	Berzelius.
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres..................	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres......	Robert Brown.
1860	EHRENBERG, à Berlin...........	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich.....................	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Auguste DE), à Genève..	Bon Plana.



CORRESPONDANTS.

(Nota. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1847 Le Besgue ⁂, à Bordeaux (Gironde).
1860 Tchébychef, à Saint-Pétersbourg.
1860 Kummer, à Berlin.
1863 Neumann, à Kœnigsberg.
1863 Sylvester, à Woolwich.

....

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1842 Burdin (O. ⁂), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1845 Seguin aîné (Marc) ⁂, à Montbard (Côte-d'Or).
1848 Moseley, à Londres.
1852 Fairbairn (William) ⁂, à Manchester.
1861 Bernard (C. ⁂), à Saint-Benoît-du-Sault (Indre).
1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Zurich.

Section IIIe. — ASTRONOMIE (16).

MM.

1832 VALZ ✠, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1835 AIRY (G. Biddell) ✠, à Greenwich.
1843 HANSEN, à Gotha.
1845 SANTINI, à Padoue.
1851 ARGELANDER, à Bonn (Prusse Rhénane).
1851 HIND, à Londres.
1857 PETERS, à Altona.
1857 ADAMS (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 SECCHI (Le Père), à Rome.
1863 CAYLEY, à Londres.
1863 MAC-LEAR, au Cap de Bonne-Espérance.
1865 STRUVE (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 PLANTAMOUR (Émile), à Genève.
....
....
....

Section IVe. — GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION (8).

MM.

1846 DÉMIDOFF (Le prince Anatole DE), à Saint-Pétersbourg.
1852 ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées); et à Paris, rue du Bac, n° 104.

MM.

1856 WRANGELL (L'amiral DE), à Saint-Pétersbourg.

1861 GIVRY (O. ☘), au Goulet, près Gaillon (Eure); et à Paris, rue de Beaune, n° 12.

1861 LÜTKE (L'amiral), à Saint-Pétersbourg.

1861 BACHE (Dallas), à Washington.

1861 TCHIHATCHEF (Pierre-Alexandre DE) (C. ☘), à Saint-Pétersbourg; et à Paris, rue Tronchet, n° 27.

. . . .

Section Vᵉ. — PHYSIQUE GÉNÉRALE (9).

MM.

1833 HANSTEEN, à Christiania.

1838 MARIANINI, à Modène.

1842 FORBES (James-David), à Édimbourg.

1842 WHEATSTONE ☘, à Londres.

1852 PLATEAU, à Gand.

1855 DELEZENNE ☘, à Lille (Nord), rue des Brigittines, n° 12.

1857 MATTEUCCI, à Pise.

1864 MAGNUS, à Berlin.

1865 WEBER (Wilhelm), à Göttingue.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIᵉ. — CHIMIE (9).

MM.

1819 BÉRARD (O. ☘), à Montpellier (Hérault).

MM.

1847 GRAHAM, à Londres.
1853 BUNSEN (O. ✠), à Heidelberg.
1855 MALAGUTI (O. ✠), à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1859 HOFFMANN, à Londres.
1863 SCHOENBEIN, à Bâle.
1863 FAVRE, à Marseille.

....

....

Section VII[e]. — MINÉRALOGIE (8).

MM.

1832 ROSE (Gustave), à Berlin.
1842 OMALIUS D'HALLOY (Jean-Baptiste-Julien D'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).
1844 MURCHISON (Sir Roderick-Impey) ✠, à Londres.
1853 FOURNET ✠, à Lyon (Rhône).
1855 HAIDINGER, à Vienne.
1858 SEDGWICK, à Cambridge (Angleterre).
1862 LYELL, à Londres.
1862 DAMOUR (O. ✠), à Villemoisson (Seine-et-Oise), et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

Section VIII[e]. — BOTANIQUE (10).

MM.

1862 MARTIUS (DE), à Munich.

MM.

1838 Mohl (Hugo de), à Tübingue.

1845 Lestiboudois (Gaspard-Thémistocle) ⁂, à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

1851 Candolle (Alphonse de) ⁂, à Genève.

1854 Schimper ⁂, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1857 Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes).

1859 Lecoq ⁂, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1865 Braun (Alexandre), à Berlin.

1865 Hofmeister, à Heidelberg.

....

Section IXe. — Économie rurale (10).

MM.

1842 Girardin (O. ⁂), à Lille (Nord).

1847 Kuhlmann (O. ⁂), à Lille (Nord).

1853 Pierre (Isidore) ⁂, à Caen (Calvados).

1857 Chevandier (O. ⁂), à Cirey (Meurthe).

1857 Reiset (Jules) ⁂, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure); et à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, n° 39.

1863 Martins (Charles) ⁂, à Montpellier (Hérault).

1863 Vibraye (de), à Cheverny (Loir-et-Cher); et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 De Vergnette-Lamotte, à Beaune (Cte-d'Or).

....

....

Section X^e. — ANATOMIE ET ZOOLOGIE (10).

MM.

1830 QUOY (C. ☘), à Brest (Finistère).
1839 AGASSIZ (O. ☘), à Cambridge (États-Unis).
1849 EUDES-DESLONGCHAMPS ☘, à Caen (Calvados).
1849 POUCHET ☘, à Rouen (Seine-Inférieure).
1858 BAËR (DE), à Saint-Pétersbourg.
1859 CARUS, à Dresde.
1860 NORDMANN, à Helsingfors (Russie).
1861 PURKINJE, à Breslau.
1861 GERVAIS (Paul) ☘, à Montpellier (Hérault).

....

Section XIe. — MÉDECINE ET CHIRURGIE (8).

MM.

1835 PANIZZA, à Pavie.
1846 SÉDILLOT (C. ☘), à Strasbourg (Bas-Rhin).
1856 GUYON (C. ☘), à Alger.
1859 VIRCHOW (Rodolphe DE), à Berlin.
1863 BOUISSON, à Montpellier.
1863 EHRMANN, à Strasbourg.
1863 LAWRENCE, à Londres.
1864 GINTRAC, à Bordeaux.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES.

DECAISNE.

Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1865.

SECTION DE PEINTURE.

M. Heim, décédé le 29 septembre 1865;
Remplacé par M. Gérôme, le 2 décembre 1865.

SECTION DE SCULPTURE.

M. Duret, décédé le 26 mai 1865;
Remplacé par M. Cavelier, le 29 juillet 1865.

M. Nanteuil, décédé le 1er novembre 1865;
Remplacé par M. Perraud, le 30 décembre 1865.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Stüler, à Berlin, décédé le 18 mars 1865;
Remplacé par M. Strack, à Berlin, le 17 juin 1865.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1865.

SECTION DE SCULPTURE.

M. Kiss, à Berlin, décédé le 5 avril 1865;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Strack, à Berlin, élu associé étranger, le 17 juin 1865;
Remplacé par M. , le

SECTION DES CORRESPONDANTS LIBRES.

M. le comte Maurice de Dietrichstein, à Vienne, décédé le
Remplacé par M. , le

M. de Gille, à Saint-Pétersbourg, décédé le novembre 1865;
Remplacé par M. , le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — Peinture.	
1825	Ingres (Jean-Auguste-Dominique).	Baron Denon.
1836	Picot (François-Édouard).......	Carle Vernet.
1837	Schnetz (Jean-Victor)..........	Baron Gérard.
1839	Couder (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1846	Brascassat (Jacques-Raimond)....	Bidauld.
1849	Cogniet (Léon)...............	Garnier.
1850	Robert-Fleury (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	Signol (Émile)...............	Hersent.
1861	Meissonier (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	Cabanel (Alexandre)..........	Horace Vernet.
1863	Hesse (Nicolas-Auguste).........	Delacroix.
1864	Lehmann (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem)...............	Alaux.
1864	Müller (Charles-Louis).........	Flandrin.
1865	Gérôme (Jean-Léon)...........	Heim.
	Section IIe. — Sculpture.	
1838	Dumont (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	Lemaire (Philippe-Henri).......	Baron Bosio.
1852	Seurre aîné (Gabriel-Bernard)....	Ramey fils.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1856	JALEY (Jean-Louis-Nicolas).......	David (d'Angers).
1857	JOUFFROY (François)..........	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène)....................	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).........	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph).........	Nanteuil.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte)........	Delespine.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	HITTORFF (Jacques-Ignace)......	Huvé.
1853	GILBERT (Émile-Jacques)........	Fontaine.
1854	GISORS (Alphonse-Henri DE)......	Ach. Le Clère.
1854	DUBAN (Félix-Jacques)..........	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).........	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor)..............	Caristie.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François)............	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).......	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis)........	Baron Desnoyers.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE.	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)......................	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise)............	Spontini (comte de Sant'Andrea).
1853	REBER (Napoléon-Henri)........	Onslow.
1854	CLAPISSON (Antoine-Louis).......	Halévy, élu Secrétaire perpétuel.
1856	BERLIOZ (Louis-Hector).........	Ad. Adam.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	BEULÉ (Charles-Ernest).........	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE)..........	Vte de Sénones.
1843	RAMBUTEAU (Le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE)..........	Cte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).........	Cte de Vaublanc.
1846	DUCHÂTEL (Le comte Charles-Marie TANNEGUY)..................	Vte Siméon.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin)	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE)	Aristide Dumont.
1857	NAPOLÉON (S. A. I. le Prince Joseph-Charles-Paul)	Mis Am. de Pastoret.
1857	FOULD (Achille)	Cte de Pradel.
1859	KASTNER (Jean-Georges)	Cte Turpin de Crissé.
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph)	De Mercey.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	ROSSINI, à Bologne	Paisiello.
1838	CORNELIUS, à Berlin	Zingarelli.
1844	TENERANI, à Rome	Thorwaldsen.
1844	OVERBECK, à Rome	Camuccini.
1854	FELSING, à Darmstadt	Toschi.
1856	MERCADANTE, à Naples	Canina.
1863	KAULBACH, à Munich	Hesse.
1863	DONALDSON, à Londres	Cockerell.
1864	VERDI, à Busseto (Italie)	Meyerbeer.
1865	STRACK, à Berlin	Stüler.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1832 NAVEZ, à Bruxelles.
1845 SCHNORR, à Dresde.
1848 BENDEMANN, à Dresde.
1853 GALLAIT (L.), ⁂, à Bruxelles.
1854 WAPPERS (Le baron) (O. ⁂), à Anvers; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 28.
1858 BODINIER, ⁂, à Angers.
1859 MADRAZO (Frédéric DE) (O. ⁂), à Madrid.
1859 MUSSINI, à Sienne.
1860 LANCRENON, ⁂, à Besançon.
1861 MARÉCHAL (O. ⁂), à Metz.
1861 ALIGNY (D'), ⁂, à Lyon.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (DE), à Anvers.
1863 DUCLAUX, ⁂, à Lyon.

Section IIe. — SCULPTURE (8).

MM.

1834 LEMOYNE, ✱, à Rome.
1858 GEEFS (G.), ✱, à Bruxelles.
1854 ANGELINI, ✱, à Naples.
1859 CLOOT, à Saint-Pétersbourg.
1860 SIMONIS, à Bruxelles.
1862 DUPRÉ, à Florence.
1863 FRACCAROLI, à Milan.

....

Section IIIe. — ARCHITECTURE (8).

1825 SCHLICK, à Copenhague.
1832 ABADIE, ✱, à Angoulême.
1842 BONUCCI (C.), à Naples.
1854 COSTE (O. ✱), à Marseille.
1855 CHENAVARD (A. M.), ✱, à Lyon.
1863 KOUSMINE, à Saint-Pétersbourg.
1863 NYSTRÖM, à Stockholm.

....

Section IVe. — GRAVURE (4).

1848 CALAMATTA (Louis-Antoine-Joseph) (O. ✱), à Milan.

MM.

1855 Mandel, à Berlin.
1859 Keller (Joseph), à Dusseldorf.
1862 Pye (John), à Londres.

Section Ve. — composition musicale (6).

1834 Daussoignes-Méhul, à Liége.
1859 Conti, à Naples.
1863 Valldemosa (De), à Madrid.
1863 Gaspari, à Bologne.
1864 Bénédict (Jules), à Londres.
1864 Flotow (De), à Vienne.

Section VIe. — correspondants libres (10).

1850 Visconti (Le commandeur P. E.) (O. ✠), archéologue, à Rome.
1862 Waagen, archéologue, à Berlin.
1863 Olfers (Le comte d'), directeur du musée royal, à Berlin.
1863 Tolstoï (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 Politi, directeur du musée, à Agrigente.
1863 Mazel, directeur du musée, à la Haye.

MM.

1863 JEANRON, directeur du musée, à Marseille.
1863 ROSA (Pietro), archéologue, à Rome.

....

....

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER............ pour la peinture.
GUILLAUME......... pour la sculpture.
LE BAS............ pour l'architecture.
GATTEAUX.......... pour la gravure.
REBER............. pour la musique.
BEULÉ, *Secrétaire perpétuel.*

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

HITTORFF.
GILBERT.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1865.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. Lévêque, élu le 6 mai 1865, en remplacement de M. Saisset, décédé.

SECTION DE MORALE.

M. Cochin, élu le 11 février 1865, en remplacement de M. Garnier, décédé.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. Dupin, décédé le 10 novembre 1865;
Remplacé par M.   , le

SECTION DE POLITIQUE, ADMINISTRATION ET FINANCES.

M. Ternaux, élu le 11 mars 1865, en remplacement de M. Lefebvre, décédé.

6

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. DE RAÜMER, à Berlin, élu le 11 février 1865, en remplacement de M. DE SAVIGNY, décédé.

M. GLADSTONE, à Londres, élu le 4 mars 1865, en remplacement de M. MAC-CULLOCH, décédé.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1865.

SECTION DE MORALE.

M. NAVILLE, à Genève, élu le 1er avril 1865, en remplacement de M. le baron DE WESSENBERG, décédé.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.

M. FONBLANQUE, à Londres, élu le 22 avril 1865, en remplacement de M. JACOB (William), décédé.

M. le comte ARRIVABENE, à Turin, élu le 22 avril 1865, en remplacement de M. SENIOR (Nassau) décédé.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. DE RAÜMER, à Berlin, élu associé étranger, le 11 février 1865;

Remplacé par M. MILMAN, à Londres, le 29 avril 1865.

SECTION DE POLITIQUE, ADMINISTRATION ET FINANCES.

M. Everett, à Boston, décédé le 14 janvier 1865;
Remplacé par M. Reeve, à Londres, le 8 avril 1865.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1832	COUSIN (Victor)................	〃
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules)	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).......................	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).............	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).........	Baron de Gérando.
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles).........	Saisset.
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie)......	Comte Rœderer.
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE)..............	Comte de Cessac.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	Vte de Villeneuve-Bargemont.
1863	SIMON (Jules-François)..........	Dunoyer.
1864	JANET (Paul)..................	Villermé.
1865	COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin).	Garnier.
	Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1832	BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas)................	〃

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1[er] JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore) . .	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy)	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin)	Vivien.
1861	RENOUARD (Augustin-Charles).	Laferrière.
	. . . .	Dupin.
	Section IV[e]. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.	
1832	DUPIN (Le baron Charles).	"
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert)	Prince de Talleyrand
1842	DUCHÂTEL (Le comte Charles-Marie TANNEGUY)	C[te] Alex. de Laborde.
1851	CHEVALIER (Michel).	Villermé.
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond)	Blanqui.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE)	Léon Faucher.
	Section V[e]. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph)	"

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1832	Guizot (François-Joseph-Guillaume)	"
1832	Mignet (François-Auguste-Alexis)..	"
1838	Michelet (Jules)...............	Comte Reinhard.
1840	Thiers (Adolphe)..............	Mis de Pastoret.
1841	Thierry (Amédée-Simon-Dominique)....................	Baron Bignon.
	Section VIe.—Politique, Administration, Finances.	
1855	Audiffret (Le marquis Charles-Louis-Gaston d')..............	"
1855	Clément (Jean-Pierre)..........	"
1855	Cormenin (Le vicomte Louis-Marie de Laluze de)..............	"
1856	Parieu (Marie-Louis-Pierre-Félix Esquirou de)...............	Bineau (non acceptant).
1859	Dumon (Pierre-Sylvain)..........	Baron Pelet.
1859	Delangle (Claude-Alphonse).....	Mesnard.
1862	Vuitry (Adolphe).............	Gréterin.
1863	Husson (Jean-Christophe-Armand).	Bon Baude.
1863	Baudrillart (Henri-Joseph-Léon).	Barthe.
1865	Ternaux (Louis-Mortimer).......	Lefebvre.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)............	»
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)	Blondeau.
1858	PELLAT (Charles-Auguste).......	Comte d'Argout.
1860	DARU (Le comte Napoléon)......	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	BROUGHAM (Lord), à Londres.....	»
1855	BRANDIS (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane)............	Schelling.
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.......	Hallam.
1864	GROTE (Georges), à Londres.....	Lord Macaulay.
1865	RAÜMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin................	De Savigny.
1865	GLADSTONE (William-Ewert), à Londres.......................	Mac-Culloch.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE.

MM.

1838 RITTER (H.), à Göttingue.

1842 BOUILLIER (Francisque), ✠, à Simandre (Isère); et à Paris, boulevard Saint-Michel, n° 9.

1850 MARTIN (Thomas-Henri), ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1857 WHEWELL (Le Dr W.), à Cambridge (Angleterre).

1858 FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 WADDINGTON, à Strasbourg.

Section IIe. — MORALE.

MM.

1834 JULIUS, à Hombourg (Hesse-Hombourg).

1844 GUERRY, à Tours (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de l'Est, n° 17.

1851 LIEBER (Francis), à New-York.

1856 DUCPÉTIAUX (Édouard), à Bruxelles.

1864 DEMETZ (O. ✠), à la Colonie de Mettray (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey).

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève, cours des Bastions; à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de la Monnaie, n° 10.

Section IIIe.— LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1841 MITTERMAÏER, à Heidelberg.

1845 WARNKŒNIG, ✠, à Tübingue (Wurtemberg).

1845 SCLOPIS (Le comte Frédéric), ✠, à Turin.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse Rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER, ✠, à Amsterdam; et à Paris, rue Saint-Georges, n° 43.

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) (O. ✠), à Caen.

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.

MM.

1833 QUETELET (Jacques-Adolphe-Lambert) (O. ✠), à Bruxelles.

1837 LA SAGRA (Ramon DE), ✠, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, passage Saulnier, n° 23.

1844 BABBAGE (Charles), à Londres.

1846 LAFARELLE (François-Félix DE), à Nîmes (Gard).

1856 CIBRARIO (Louis) (G. O. ✠), à Turin.

1860 MILL (John-Stuart), à Londres.

1860 Roscher, à Leipzig.
1863 Minghetti (Marco) (G. C. ✠), à Turin.
1865 Fonblanque (Albany-William), à Londres.
1865 Arrivabene (Le comte Jean), à Turin.

Section V^e. — Histoire générale et philosophique.

MM.

1848 Bancroft (G.), à New-York.
1859 Dareste de la Chavanne, ✠, à Lyon (Rhône).
1860 Motley, à Boston.
1861 Stanhope (Lord), à Londres.
1864 Kervyn de Lettenhove (Le baron Joseph), à Bruxelles.
1864 Stanley (Arthur-Penrhyn), à Londres.
1865 Milman, doyen de Saint-Paul, à Londres, au doyenné de Saint-Paul.

Section VIe. — Politique, Administration et Finances.

MM.

1857 Mohl (Robert de), à Francfort-sur-Mein.
1857 Colmeiro (Don Manuel), à Madrid.
1858 Rau, à Heidelberg.
1858 Châtellier (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).
1859 Cherbuliez (A.), à Zurich.
1864 Doniol (Henry), ✠, à Clermont-Ferrand.
1865 Reeve (Henry), à Londres, Rutland Gate, n° 62.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Reybaud.
Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN. EMPIS.	pour l'Académie Française.
GARCIN DE TASSY. MOHL.	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
CHASLES. DECAISNE.	pour l'Académie des Sciences.
HITTORFF. GILBERT.	pour l'Académie des Beaux-Arts.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. REYBAUD.	pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

LISTE ET ADRESSES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

(1er JANVIER 1866.)

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ALEXANDRE (Charles) C. ⁂, rue de Mogador, n° 9	Inscriptions.
ANDRAL (Gabriel) C. ⁂, rue Bonaparte, n° 5	Sciences.
ARCHIAC (Le vicomte Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON D') ⁂, rue Casimir-Périer, n° 3	Sciences.
AUBER (Daniel-François-Esprit) G. O. ⁂, rue Saint-Georges, n° 24	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. O. ⁂, rue Royale Saint-Honoré, n° 5	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) O. ⁂, place de Rivoli, n° 3	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
B	
MM.	
BABINET (Jacques) ⁂, rue Servandoni, n° 15	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ⁂, rue de l'Ouest, n° 72	Sciences.
BALTARD (Victor) O. ⁂, rue de l'Abbaye, n° 4	Beaux-Arts.
BARANTE (Le baron Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE DE) G. C. ⁂, rue du Cirque, n° 15	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ⁂, rue Duperré, n° 11	Sc. mor. et polit.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ⁂, rue de l'Odéon, 10	Sc. mor. et polit.
BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE) ⁂, rue de Berlin, n° 4	Sc. mor. et polit.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) ⁂, rue Cuvier, 57	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Bérenger (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas) G. O. ⁂, quai Malaquais, n° 9	Sc. mor. et polit.
Berlioz (Louis-Hector) O. ⁂, rue de Calais, n° 4	Beaux-Arts.
Bernard (Claude) O. ⁂, rue de Luxembourg, n° 24	Sciences.
Berryer (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64	Française.
Bertrand (Joseph-Louis-François) ⁂, rue de Rivoli, n° 82	Sciences.
Beulé (Charles-Ernest) ⁂, quai Conti, n° 25	Inscr. et Beaux-Arts.
Bienaymé (Irénée-Jules) O. ⁂, rue de Fleurus, n° 1	Sciences.
Blanchard (Charles-Émile), ⁂, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
Boeckh (Auguste) ⁂, à Berlin	Inscriptions.
Bonnet (Pierre-Ossian) ⁂, rue des Écoles, n° 68	Sciences.
Bopp (Franz), à Berlin	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✠, rue des Vosges, n° 6..	Sciences.
Brandis (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane)................	Sc. mor. et polit.
Brascassat (Jacques-Raimond) ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56.......	Beaux-Arts.
Brewster (Sir David) O. ✠, à Édimbourg (Écosse)......................	Sciences.
Broglie (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce de) G. C. ✠, rue de l'Université, n° 94....................	Franç. et Sciences mor. et polit.
Broglie (Le prince Jacques-Victor-Albert de) ✠, rue de l'Université, n° 94...	Française.
Brongniart (Adolphe-Théodore) C. ✠, au Jardin des Plantes..............	Sciences
Brougham (Lord), à Londres.........	Sc. mor. et polit.
Brunet de Presle (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 61.	Inscriptions.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, rue de Rivoli, n° 132.............	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
C	
MM.	
CABANEL (Alexandre) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17	Beaux-Arts.
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50	Beaux-Arts.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Française.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre) ✠, rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ✠, rue Bossuet, n° 8	Beaux-Arts.
CHASLES (Michel) O. ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ✠, rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ✠, avenue de l'Impératrice, n° 27	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
CIVIALE (Jean) O. ✠, rue Marsollier, n° 17	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CLAPISSON (Antoine-Louis) ⁂, au Conservatoire impérial de musique, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 11.......	Beaux-Arts.
CLÉMENT (Jean-Pierre) ⁂, rue de l'Université, n° 80....................	Sc. mor. et polit.
CLOQUET (Jules-Germain) C. ⁂, boulevard Malesherbes, n° 19............	Sciences.
COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin) ⁂, rue Saint-Guillaume, n° 25.........	Sc. mor. et polit.
COGNIET (Léon) O. ⁂, rue de l'Entrepôt, n° 17..........................	Beaux-Arts.
COMBES (Charles-Pierre-Matthieu) C. ⁂, boulevard Saint-Michel, n° 62.......	Sciences.
CORMENIN (Le vicomte Louis-Marie DE LA LUZE DE) C. ⁂, rue de l'Arcade, n° 25.	Sc. mor. et polit.
CORNELIUS, à Berlin.................	Beaux-Arts.
COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ⁂, rue Neuve-de-l'Université, n° 12.	Sciences.
COUDER (Louis-Charles-Auguste) O. ⁂, boulevard d'Enfer, n° 25...........	Beaux-Arts.
COUSIN (Victor) C. ⁂, à la Sorbonne...	Française et Sciences mor. et polit.
D	
DARU (Le comte Napoléon) O. ⁂, rue de Lille, n° 75........................	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) O. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91....	Sciences.
DECAISNE (Joseph) O. ⁂, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31..........	Sciences.
DEHÈQUE (Félix-Désiré) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 116........	Inscriptions.
DELAFOSSE (Gabriel) O. ⁂, rue Geoffroy Saint-Hilaire, n° 20...............	Sciences.
DELANGLE (Claude-Alphonse) G. C. ⁂, rue de la Pépinière, n° 106........	Sc. mor. et polit.
DELAUNAY (Charles-Eugène) ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76......	Sciences.
DELESSERT (François) O. ⁂, rue Montmartre, n° 172...................	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ⁂, boulevard de Magenta, n° 96................	Inscriptions.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas), ⁂, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, n° 57............	Inscriptions.
DONALDSON, à Londres..............	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) O. ⁂, rue du Bac, n° 32......................	Française.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ⁂, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 12........	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUBAN (Félix-Jacques) O. ✠, rue de Lille, n° 19	Beaux-Arts.
DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84.	Sciences.
DUCHÂTEL (Le comte Charles-Marie TANNEGUY) G. C. ✠, rue de Varennes, n° 69	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), rue Lepelletier, 20	Française.
DUHAMEL (Jean-Marie-Constant) O. ✠, rue Cassette, n° 39	Sciences.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ✠, rue des Carrières (Passy), n° 27	Inscriptions.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 42	Sciences.
DUMON (Pierre-Sylvain) G. O. ✠, boulevard Haussmann, n° 104	Sc. mor. et polit.
DUMONT (Augustin-Alexandre) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret).	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUPIN (Le baron Charles) G. O. ⁂, rue du Bac, n° 24	Sciences et Sciences mor. et polit.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) ⁂, rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.
EHRENBERG, à Berlin	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ⁂, rue de Lille, n° 5	Sciences.
EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS) C. ⁂, rue de Mézières, n° 7	Française.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), rue Vanneau, n° 39	Française.
FARADAY (Michel) C. ⁂, à Woolwich	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
H	
MM.	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ✠, rue du Buis (Auteuil), n° 8.	Inscriptions.
HÉLIE (Faustin) O. ✠, rue Singer, n° 3 *bis*, quartier de la Muette.	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ✠, rue Saint-Lazare, n° 51.	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) ✠, rue de la Sorbonne, n° 2.	Sciences.
HERSCHEL (Sir John-William), à Londres.	Sciences.
HESSE (Nicolas-Auguste) ✠, rue Cassette, n° 41.	Beaux-Arts.
HITTORFF (Jacques-Ignace) O. ✠, rue Lamartine, n° 40.	Beaux-Arts.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠.	Française.
HUSSON (Jean-Christophe-Armand) O. ✠, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 3.	Sc. mor. et polit.
I	
INGRES (Jean-Auguste-Dominique) G. O. ✠, quai Voltaire, n° 11.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
J	
MM.	
JALEY (Jean-Louis-Nicolas) ✠, rue Fontaine-Saint-Georges, n° 32	Beaux-Arts.
JANET (Paul) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59..................	Sc. mor. et polit.
JAUBERT (Le comte Hippolyte-François) ✠, rue de Las-Cases, n° 11............	Sciences.
JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph) C. ✠, place de la Madeleine, n° 30...	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58..........	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET) O. ✠, rue de Luxembourg, 21.	Inscriptions.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26..............	Inscriptions.
K	
KASTNER (Jean-Georges) O. ✠, rue Boursault, n° 16.....................	Beaux-Arts.
KAULBACH (Wilhelm) ✠, à Munich....	Beaux-Arts.
L	
LABORDE (Le comte Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE) C. ✠, aux Archives de l'Empire......................	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE) ✠, rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29	Inscriptions.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE) ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 43	Française.
LAMÉ (Gabriel) O. ✠, rue de Madame, n° 48	Sciences.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor-Richard DE) ✠, rue de l'Université, n° 32	Française.
LA RIVE (Auguste DE) ✠, à Genève	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) O. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône)	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ⁂, rue Bonaparte, n° 13.	Inscriptions.
LE BAS (Louis-Hippolyte) O. ⁂, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Beaux-Arts.
LEBRUN (Pierre-Antoine) C. ⁂, rue de Beaune, n° 1	Française.
LEFUEL (Hector-Martin) O. ⁂, rue du Rocher, n° 61	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ⁂, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ⁂, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ⁂, rue Vanneau, n° 15.	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ⁂, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ⁂, rue de Rivoli, n° 63.	Beaux-Arts.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ⁂, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles....	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G.O. ⁂, à l'Observatoire impérial.	Sciences.
LIEBIG (Justus, baron DE) O. ⁂, à Munich (Bavière)	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LIOUVILLE (Joseph) O. ✠, r. de Condé, 13.	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48	Inscriptions.
LONGET (François-Achille) C. ✠, rue de Lille, n° 1	Sciences.
LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
LUYNES (Le duc Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE) O. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 31	Inscriptions.
M	
MARTINET (Achille-Louis) ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
MATHIEU (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Inscriptions.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) O. ✠, rue de Provence, n° 43; et à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MERCADANTE, à Naples	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (Prosper) C. ✠, rue de Lille, n° 52.	Française et Inscr.
MICHELET (Jules) ✠, rue de l'Ouest, n° 44.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) ✠, au palais du Corps-Législatif	Inscriptions.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120	Inscriptions.
MONTAGNE (Jean-François-Camille) O. ✠, rue des Beaux-Arts, n° 12	Sciences.
MONTALEMBERT (Le comte Charles DE), rue du Bac, n° 40	Française.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O. ✠, rue Oudinot, n° 16	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) C. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de la Victoire, n° 66	Beaux-Arts.
MUNK (Salomon) ✠, passage Saulnier, n° 6.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
N	
MM.	
NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul) G. C. ✠, au Palais-Royal.	Beaux-Arts.
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue de Rivoli, 184.	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ✠, au Muséum d'histoire naturelle	Sciences.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠, au palais du Louvre....	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ✠, à l'École normale	Française.
NOAILLES (le duc Paul DE), r. de Lille, 66.	Française.
O	
OVERBECK, à Rome	Beaux-Arts.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. O. ✠, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin), ✠, rue du Regard, n° 3	Inscriptions.
PARIS (François-Edmond), vice-amiral, C. ✠, rue des Saussaies, n° 14	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, boulevard Haussmann, n° 44	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PASSY (Antoine-François) C. ✠, rue Pigalle, n° 69	Sciences.
PASTEUR (Louis) O. ✠, à l'École normale.	Sciences.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ✠, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) C. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) C. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph), C. ✠, place de la Madeleine, n° 10	Beaux-Arts.
PELOUZE (Théophile-Jules) C. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PERRAUD (Jean-Joseph) ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 49	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin	Inscriptions.
PEYRON (Amédée) ✠, à Turin	Inscriptions.
PICOT (François-Édouard) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45 *bis*	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PONCELET (Jean-Victor) G. O. ✠, rue de Vaugirard, n° 58	Sciences.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE) C. ✠, rue Taranne, n° 7...	Française.
PONSARD (François) O. ✠, rue de Clichy, n° 74	Française.
POUILLET (Claude-Servais-Mathias) O. ✠, rue Turenne, n° 125..............	Sciences.
PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), rue Saint-Georges, n° 47..............	Française.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ✠, au Jardin des Plantes.	Sciences.
QUICHERAT (Louis) ✠, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
RAMBUTEAU (Le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE) G. O. ✠, rue de l'Arcade, n° 19..................	Beaux-Arts.
RANKE (Léopold), à Berlin	Sc. mor. et polit.
RAÜMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), Kochstrasse, n° 67, à Berlin	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix) C. ✠, quai Voltaire, n° 9................	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RAYER (Pierre-François-Olive) G. O. ⁂, rue de Londres, n° 14	Sciences.
REBER (Napoléon-Henri) ⁂, rue de Condé, n° 15	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) C. ⁂, au Collége de France	Sciences.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ⁂, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
REINAUD (Joseph-Toussaint) O. ⁂, quai Conti, n° 15	Inscriptions.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ⁂, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118.	Française et Sciences mor. et polit.
RENAN (Joseph-Ernest) ⁂, rue Vanneau, n° 29	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) O. ⁂, à la Sorbonne	Inscriptions.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ⁂, rue de Provence, n° 49	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ⁂, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) O. ⁂, directeur de l'Académie de France, à Rome; et à Paris, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3	Beaux-Arts.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ⁂, r. Jacob, 19.	Inscriptions.
ROSSINI, G. O. ⁂, à Bologne; et à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 2	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) O. ⁂, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) ⁂, au palais de l'Institut	Sciences.
S	
SAINT-MARC-GIRARDIN O. ⁂, rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) O. ⁂, rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph) O. ⁂, rue du Regard, n° 3	Sciences.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Étienne-Henri) O. ⁂, rue de Madame, n° 47	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ⁂, rue du Cirque, n° 17	Inscriptions.
SCHNETZ (Jean-Victor) O. ⁂, rue Saint-Honoré, n° 374	Beaux-Arts.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ⁂, rue Garancière, n° 11	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ⁂, rue de la Pépinière, n° 104	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SERRES (Étienne-Renauld-Augustin) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 59.	Sciences.
SERRET (Joseph-Alfred), ✠, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
SEURRE aîné (Gabriel-Bernard) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 143........	Beaux-Arts.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue de l'Ouest, 56.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23....................	Française.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10..................	Sc. mor. et polit.
SLANE (William MAC GUCKIN DE) O. ✠, rue de la Tour (Passy), n° 60........	Inscriptions.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68.........	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome..................	Beaux-Arts.
TERNAUX (Louis-Mortimer) ✠, rue de la Pépinière, n° 61.................	Sc. mor. et polit.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34.........	Sciences.
TEXIER (Charles-Félix-Marie) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43..........	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
THÉNARD (Le baron Paul) ⁂, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) C. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ⁂, rue Notre-Dame-de Lorette, n° 27	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) O. ⁂, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.
TROPLONG (Raymond-Théodore) G.C. ⁂, au palais du Luxembourg	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ⁂, rue de Vaugirard, n° 73	Sciences.
V	
VAILLANT (Le maréchal comte Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ⁂, au Ministère de la Maison de l'Empereur	Sciences.
VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie) C. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 54	Sciences.
VERDI (Joseph) O. ⁂, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ⁂, rue de Varennes, n° 76	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume) C. ☙, rue Godot-de-Mauroy, n° 18.........	Française.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ☙, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23..	Française et Inscriptions.
VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) O. ☙, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 60, passage Stanislas, n° 2........	Inscriptions.
VITET (Louis) O. ☙, r. Barbet-de-Jouy, 9.	Française et Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. O. ☙, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 62....	Sc. mor. et polit.
W	
WADDINGTON (William-Henri), rue Fortin, n° 14......................	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) ☙, rue Basse (Passy), n° 14..................	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) ☙, boulevard Saint-Michel, n° 95..............	Inscriptions.
WELCKER (Théophile-Frédéric) ☙, à Bonn (Prusse Rhénane)...........	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ☙, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5......................	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ☙, à Göttingue.	Sciences.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ☙, rue de Clichy, n° 49....	Sc. mor. et polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. ROULIN ⁂, Bibliothécaire, au palais de l'Institut.

TARDIEU (Amédée), place de la Madeleine, n° 3.	Sous-Bibliothécaires.
LENORMANT (François), rue du Dragon, n° 15.	

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ⁂, *Agent spécial et Chef du Secrétariat,* au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, *adjoint.*

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et Cie, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.

Mme Ve Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1867.

INSTITUT
IMPÉRIAL
DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1867.



PARIS.
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVII.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume) C. ✠, rue Godot-de-Mauroy, n° 18.........	Française.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23..	Française et Inscriptions.
VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 60, passage Stanislas, n° 2........	Inscriptions.
VITET (Louis) O. ✠, r. Barbet-de-Jouy, 9.	Française et Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. O. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 62. ...	Sc. mor. et polit.
W	
WADDINGTON (William-Henri), rue Fortin, n° 14	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) ✠, rue Basse (Passy), n° 14.................	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 95..............	Inscriptions.
WELCKER (Théophile-Frédéric) ✠, à Bonn (Prusse Rhénane)...........	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5.....................	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de Clichy, n° 49....	Sc. mor. et polit.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1867.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1867.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVII.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Pages.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.
Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.
Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.
Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.
Académie Française, mois de mai.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.
Académie des Sciences, mois de novembre.
Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.
Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1867.

JANVIER.

☉ Nouvelle lune le 6.
☽ Premier quartier le 13.
○ Pleine lune le 20.
☾ Dernier quartier le 27.

Mar.	1	CIRCONCISION.
Mer.	2	S. Basile.
Jeud.	3	S[te] Geneviève.
Vend.	4	S. Rigobert.
Sam.	5	S[te] Amélie.
Dim.	6	ÉPIPHANIE.
Lun.	7	S[te] Mélanie.
Mar.	8	S. Lucien.
Mer.	9	S. Pierre, évêque.
Jeud.	10	S. Paul, ermite.
Vend.	11	S. Théodose.
Sam.	12	S. Arcade, mart.
1 D.	13	Baptême de N. S.
Lun.	14	S. Hilaire.
Mar.	15	S. Maur, abbé.
Mer.	16	S. Guillaume.
Jeud.	17	S. Antoine, abbé.
Vend.	18	Ch. S. Pierre, à R.
Sam.	19	S. Sulpice.
2 D.	20	S. Sébastien.
Lun.	21	S[te] Agnès.
Mar.	22	S. Vincent.
Mer.	23	S. Ildefonse.
Jeud.	24	S. Babylas.
Vend.	25	Conv. de S. Paul.
Sam.	26	S[te] Paule, veuve.
3 D.	27	S. Julien, évêque.
Lun.	28	S. Charlemagne.
Mar.	29	S. François de S.
Mer.	30	S[te] Bathilde.
Jeud.	31	S[te] Marcelle.

FÉVRIER.

☉ Nouvelle lune le 4.
☽ Premier quartier le 12.
○ Pleine lune le 18.
☾ Dernier quartier le 26.

Vend.	1	S. Ignace, martyr.
Sam.	2	PURIFICATION.
4 D.	3	S. Blaise.
Lun.	4	S[te] Jeanne de Val.
Mar.	5	S[te] Agathe.
Mer.	6	S. Waast.
Jeud.	7	S. Amand.
Vend.	8	S. Lucien.
Sam.	9	S[te] Apolline.
5 D.	10	S[te] Scholastique.
Lun.	11	S. Séverin, abbé.
Mar.	12	S. Jean de Matha.
Mer.	13	S. Lézin.
Jeud.	14	S. Valentin.
Vend.	15	S. Faustin.
Sam.	16	S[te] Julienne.
Dim.	17	*Septuagésime.*
Lun.	18	S. Siméon.
Mar.	19	S. Léon, martyr.
Mer.	20	S. Eucher.
Jeud.	21	S. Pépin.
Vend.	22	S[te] Isabelle.
Sam.	23	S. Mérault.
Dim.	24	*Sexagésime.*
Lun.	25	S. Césaire.
Mar.	26	S. Phocas, mart.
Mer.	27	S[te] Honorine.
Jeud.	28	S. Romain.

Nombre d'Or, 6.
Épacte, XXV.

JUILLET.			AOUT.		
☉ Nouvelle lune le 1er. ☽ Premier quartier le 8. ○ Pleine lune le 16. ☾ Dernier quartier le 24. ☉ Nouvelle lune le 31.			☽ Premier quartier le 7. ○ Pleine lune le 15. ☾ Dernier quartier le 22. ☉ Nouvelle lune le 29.		
Lun.	1	Ste Éléonore.	Jeud.	1	Ste Sophie.
Mar.	2	Visit. de N. D.	Vend.	2	S. Étienne, pape
Mer.	3	S. Thierry.	Sam.	3	Inv. S. Étienne.
Jeud.	4	Tr. S. Martin.	8 D.	4	S. Dominique.
Vend.	5	Ste Zoé, martyre.	Lun.	5	S. Yon.
Sam.	6	S. Tranquillin.	Mar.	6	Transfig. de N. S
4 D.	7	Ste Aubierge.	Mer.	7	S. Gaëtan.
Lun.	8	S. Procope.	Jeud.	8	S. Justin, martyr
Mar.	9	S. Cyrille.	Vend.	9	S. Amour.
Mer.	10	Ste Félicité.	Sam.	10	S. Laurent.
Jeud.	11	T. de S. Benoît.	9 D.	11	Ste Suzanne.
Vend.	12	S. Gualbert.	Lun.	12	Ste Claire.
Sam.	13	S. Eugène.	Mar.	13	S. Hippolyte.
5 D.	14	S. Bonaventure.	Mer.	14	*Vigile jeûne.*
Lun.	15	S. Henri, emper.	Jeud.	15	ASSOMPTION.
Mar.	16	S. Eustathe, év.	Vend.	16	S. Roch.
Mer.	17	S. Alexis.	Sam.	17	S. Mamès.
Jeud.	18	S. Thomas d'Aq.	10 D.	18	Ste Hélène.
Vend.	19	S. Vincent de Paul.	Lun.	19	S. Louis, évêque.
Sam.	20	Ste Marguerite.	Mar.	20	S. Bernard.
6 D.	21	S. Victor, martyr.	Mer.	21	S. Privat.
Lun.	22	Ste Madeleine.	Jeud.	22	S. Symphorien.
Mar.	23	S. Apollinaire.	Vend.	23	S. Sidoine.
Mer.	24	Jours canicul.	Sam.	24	S. Barthélemy.
Jeud.	25	S. Jacques Majeur.	11 D.	25	S. Louis, roi.
Vend.	26	T. de S. Marcel.	Lun.	26	Fin jours canic.
Sam.	27	S. Pantaléon.	Mar.	27	S. Césaire.
7 D.	28	Ste Anne.	Mer.	28	S. Augustin.
Lun.	29	Ste Marthe.	Jeud.	29	S. Médéric.
Mar.	30	S. Abdon, martyr.	Vend.	30	S. Fiacre.
Mer.	31	S. Germain-l'Aux.	Sam.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☽ Premier quartier le 5.
○ Pleine lune le 14.
☾ Dernier quartier le 21.
⊙ Nouvelle lune le 27.

12 D.	1	S. Leu, S. Gilles.
Lun.	2	S. Lazare.
Mar.	3	S. Grégoire.
Mer.	4	Ste Rosalie.
Jeud.	5	S. Bertin, abbé.
Vend.	6	S. Onésiphore.
Sam.	7	S. Cloud, prêtre.
13 D.	8	Nativité de N. D.
Lun.	9	S. Omer, évêque.
Mar.	10	Ste Pulchérie.
Mer.	11	S. Hyacinthe.
Jeud.	12	S. Raphaël.
Vend.	13	S. Maurille.
Sam.	14	Exalt. Ste Croix.
14 D.	15	S. Nicodème.
Lun.	16	S. Corneille.
Mar.	17	S. Lambert.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*
Jeud.	19	S. Janvier.
Vend.	20	Ste Maure.
Sam.	21	S. Matthieu.
15 D.	22	S. Maurice.
Lun.	23	Ste Thècle, vierge.
Mar.	24	S. Andoche.
Mer.	25	S. Firmin.
Jeud.	26	Ste Justine.
Vend.	27	S. Côme, S. Dam.
Sam.	28	S. Céran.
16 D.	29	S. Michel, arch.
Lun.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 10.

OCTOBRE.

☽ Premier quartier le 5.
○ Pleine lune le 13.
☾ Dernier quartier le 20.
⊙ Nouvelle lune le 27.

Mar.	1	S. Remy, évêque.
Mer.	2	SS. Anges gard.
Jeud.	3	S. Denis l'Aréop.
Vend.	4	S. Franç. d'Assise.
Sam.	5	Ste Aure, vierge.
17 D.	6	S. Bruno.
Lun.	7	S. Serge.
Mar.	8	Ste Brigitte.
Mer.	9	S. Denis, évêque.
Jeud.	10	S. Géréon.
Vend.	11	S. Gomer.
Sam.	12	S. Wilfrid.
18 D.	13	S. Géraud.
Lun.	14	S. Calixte, pape.
Mar.	15	Ste Thérèse.
Mer.	16	S. Gall, évêque.
Jeud.	17	S. Cerboney.
Vend.	18	S. Luc, évangél.
Sam.	19	S. Savinien.
19 D.	20	S. Caprais.
Lun.	21	Ste Ursule.
Mar.	22	S. Mellon, évêque.
Mer.	23	S. Hilarion.
Jeud.	24	S. Magloire.
Vend.	25	S. Crépin, S. Crép.
Sam.	26	S. Rustique.
20 D.	27	S. Frumence.
Lun.	28	S. Simon, S. Jude.
Mar.	29	S. Faron.
Mer.	30	S. Lucain.
Jeud.	31	*Vigile jeûne.*

NOVEMBRE.

☽ Premier quartier le 4.
○ Pleine lune le 12.
☾ Dernier quartier le 18.
⊙ Nouvelle lune le 26.

Vend.	1	TOUSSAINT.
Sam.	2	LES TRÉPASSÉS.
21 D.	3	S. Marcel, évêque.
Lun.	4	S. Charles.
Mar.	5	S. Zacharie.
Mer.	6	S. Léonard.
Jeud.	7	S. Florent.
Vend.	8	Stes Reliques.
Sam.	9	S. Mathurin.
22 D.	10	S. Just.
Lun.	11	S. Martin.
Mar.	12	S. René.
Mer.	13	S. Brice.
Jeud.	14	S. Bertrand.
Vend.	15	Ste Eugénie.
Sam.	16	S. Edme.
23 D.	17	S. Agnan, évêque.
Lun.	18	Ste Aude, vierge.
Mar.	19	Ste Élisabeth.
Mer.	20	S. Edmond.
Jeud.	21	PRÉSENT. DE N. D.
Vend.	22	Ste Cécile.
Sam.	23	S. Clément.
24 D.	24	S. Séverin, abbé.
Lun.	25	Ste Catherine.
Mar.	26	Ste Genev. des Ard.
Mer.	27	S. Maxime.
Jeud.	28	S. Sosthène.
Vend.	29	S. Saturnin.
Sam.	30	S. André.

L. du Martyrol. t.

DÉCEMBRE.

☽ Premier quartier le 4.
○ Pleine lune le 11.
☾ Dernier quartier le 18.
⊙ Nouvelle lune le 25.

1 D.	1	AVENT.
Lun.	2	S. François Xavier.
Mar.	3	S. Clément d'Al.
Mer.	4	Ste Barbe.
Jeud.	5	S. Sabas.
Vend.	6	S. Nicolas de M.
Sam.	7	Ste Fare, vierge.
2 D.	8	CONCEPT. DE N. D.
Lun.	9	Ste Gorgonie.
Mar.	10	Ste Valère.
Mer.	11	S. Daniel.
Jeud.	12	S. Valery.
Vend.	13	Ste Luce.
Sam.	14	S. Nicaise.
3 D.	15	S. Mesmin.
Lun.	16	Ste Adélaïde.
Mar.	17	Ste Olympiade.
Mer.	18	*Quatre Temps.*
Jeud.	19	S. Timothée.
Vend.	20	S. Théophile.
Sam.	21	S. Thomas, apôtre.
4 D.	22	S. Honorat.
Lun.	23	Ste Victoire.
Mar.	24	*Vigile jeûne.*
Mer.	25	NOËL.
Jeud.	26	S. Étienne, 1er m.
Vend.	27	S. Jean, évangél.
Sam.	28	SS. Innocents.
Dim.	29	S. Trophime.
Lun.	30	S. Sabin.
Mar.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III-22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui au-

II.

Ne pourront être admis, au concours mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36
IIIe CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et Monuments	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV — 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national,*

[1] Voyez ci-devant, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique[2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

(1) Voyez ci-devant, page 25.

(2) *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et zoologie, six *idem;*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

I.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et zoologie, six *idem;*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem ;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :
Le Secrétaire d'État,
Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :
Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68)[1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française ;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ;

L'Académie royale des Sciences ;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

ART. 11.

L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre Secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOÏS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an iv, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an xi, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND.

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9

Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État au département
de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre Secrétaire d'État au département
de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires.

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout Académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 [1].

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

[1] Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au *15 août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . .

. . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon (art. 1er).

Dans la séance publique commune aux cinq

Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années (art. 4) [1].

Il est créé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances,* laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections (art. 7).

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voir, page 66, le décret impérial du 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Académicien libre* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui nommera en outre sept correspondants pour la section de *Politique, Administration et Finances*.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Associé étranger* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des Beaux-Arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir:

Section de peinture..............	14	peintres.
Section de sculpture	8	sculpteurs.
Section d'architecture...........	8	architectes.
Section de gravure.............	4	graveurs.
Section de composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres............	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des Beaux-Arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut sous le titre de *Classe des Beaux-Arts* (devenue Académie des Beaux-Arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des Beaux-Arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre ministre d'État, le 21 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des Beaux-Arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des Beaux-Arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir:

Section de peinture............	14	peintres.
Section de sculpture...........	8	sculpteurs.
Section d'architecture...........	8	architectes.
Section de gravure.............	4	graveurs.
Section de composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres............	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des Beaux-Arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des Sciences et des Arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des Sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des Membres de la section de *Géographie et Navigation* de l'Académie des Sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux Membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie française préside l'Institut pendant l'année 1867.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1867.

MM.	le Directeur en exercice de l'Académie française.........	Président.
	De Longpérier, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..........	Vice-Présidents.
	Chevreul, délégué de l'Académie des Sciences..........	Vice-Présidents.
	Lefuel, délégué de l'Académie des Beaux-Arts...........	Vice-Présidents.
	De Parieu, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques....	Vice-Présidents.
	Villemain................	Secrétaire.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

Mérimée.	pour l'Académie Française.
Patin	
Dufaure.	
Reinaud.	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Mohl	
Regnier.	

Flourens, pour l'Académie des Sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1866.

M. Cuvillier-Fleury, élu le 12 avril 1866, en remplacement de M. Dupin, décédé.

M. le baron de Barante, décédé le 22 novembre 1866;

Remplacé par M. , le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).......	Cte de Fontanes.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine)........	Cte François de Neufchâteau.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)......................	Comte Daru.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).	Duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE)........	Mis de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor)...............	Baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume). .	Comte de Ségur.
1833	THIERS (Adolphe).............	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Casimir Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).............	Nodier.
1845	VITET (Louis).................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)......................	Royer-Collard.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS).............	De Jouy.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).......	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....................	De Feletz.
1851	MONTALEMBERT (Le comte Charles DE).....................	Droz.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine).......	Cte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert)....................	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....................	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).......	Ancelot.
1855	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)...........	Cte de St-Aulaire.
1855	PONSARD (François)............	Baour-Lormian.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE).	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE)................	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE)...............	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave)............	Scribe.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1[er] JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1863	Carné-Marcein (Le comte Louis-Marie de).................	Biot.
1863	Dufaure (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	Doucet (Charles-Camille).......	De Vigny.
1865	Prévost-Paradol (Lucien-Anatole).	Ampère.
1866	Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste).	Dupin.
	....	Baron de Barante.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	Villemain (Abel-François)......	Arnault.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel.

DE PONGERVILLE.

COUSIN.

PATIN.

SAINTE-BEUVE.

VIENNET.

MIGNET.

COMMISSION POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel, trésorier, président.

LEBRUN.

EMPIS.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1866.

M. d'Avezac, élu le 26 janvier 1866, en remplacement de M. Le Clerc.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1866.

M. WACHSMUTH, à Leipzig, décédé le 23 janvier 1866;
Remplacé par M. HENZEN, à Rome, le 28 décembre 1866.

M. WEISS, à Besançon, décédé le 11 février 1866;
Remplacé par M. Henri WEIL, à Besançon, le 28 décembre 1866.

M. WOLF, à Vienne, décédé le 18 février 1866;
Remplacé par M. DOZY, à Leyde, le 28 décembre 1866.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph)...............	Cte Garran de Coulon
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)......	De Chézy.
1833	JULIEN (Stanislas)..............	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).......	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin)...........	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).......	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE)........	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE)..................	Mionnet.
1842	LABORDE (Le marquis Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE)........	Cte A. de Laborde.
1844	MOHL (Jules)..................	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE)..................	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)...	Letronne.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre)	Vte Le Prevost d'Iray
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe)	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre)	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir)	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre)	Eugène Burnouf.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE)	Pardessus.
1854	EGGER (Émile)	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest)	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles)	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor)	Ét. Quatremère.
1858	MUNK (Salomon)	Lajard.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest)	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément)	Ph. Le Bas.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy)......	Jomard.
1862	SLANE (William MAC GUCKIN DE)..	Magnin.
1863	JOURDAIN (Ch.-Marie-Gabriel BRÉCHILLET)...................	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis)............	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-).........	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henri)....	Comte Beugnot.
1866	AVEZAC (Marie-Amand-Pascal DE CASTERA MACAYA D').........	Le Clerc.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).......	Naudet, Secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	LUYNES (Le duc Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE)...	Schweighaeuser.
1839	VITET (Louis)................	Michaud.
1843	MÉRIMÉE (Prosper)............	Marquis de Fortia d'Urban.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE)........	Eyriès.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	CHERRIER (Joseph DE)..........	Marquis Séguier de Saint-Brisson.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Penhoën.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1859	DERÈQUE (Félix-Désiré).........	Aug. Le Prevost.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE)...	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)................	Biot.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1831	BOECKH (Auguste), à Berlin......	Jefferson.
1854	PEYRON (Amédée), à Turin.......	Cardinal Maï.
1857	BOPP (Franz), à Berlin..........	Baron de Hammer-Purgstall.
1858	WELCKER (Théophile-Frédéric), à Bonn (Prusse Rhénane).......	Creuzer.
1860	GERHARD (Édouard), à Berlin.....	Le comte Borghesi.
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)..................	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin..	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers.....	Cureton.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

MM.

1815 VALSAMACHI (Le chevalier Démétrius), à Céphalonie.

1833 CAUMONT (Arcisse DE) (O. ✠), à Caen (Calvados); et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

1833 QUARANTA (Bernard) ✠, à Naples.

1839 DEVILLE (Achille) ✠, à Alençon (Orne); et à Paris, rue Godot de Mauroy, n° 19.

1839 BERBRUGGER (O. ✠), à Alger (Afrique).

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 BORÉ (Eugène) ✠, à Constantinople.

1842 WRIGHT (Thomas), à Londres.

1843 BOTTA (Paul-Émile) (O. ✠), à Tripoli de Barbarie.

1844 LAPLANE (Édouard DE), à Sisteron (Basses-Alpes).

1844 RAWLINSON (Sir Henri-Creswick), C. B. à Londres.

MM.

1847 Eichhoff ✠, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58.

1850 Hodgson (Brian-Houghton) ✠, au Bengale.

1850 Roulez (J.) ✠, à Gand.

1850 Rangabé (Rizo), à Athènes.

1852 Des Vergers (Marin-Joseph-Adolphe-Noël) ✠, à Rimini (Italie); et à Paris, rue Jacob, n° 54.

1854 Minervini (Jules) ✠, à Naples.

1854 Layard (Austen-Henry), à Londres.

1854 Polain (Mathieu-Lambert) ✠, à Liége.

1854 Michel (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde).

1855 Boissieu (Alphonse de), à Lyon (Rhône).

1855 Coussemaker (Edmond de) ✠, à Lille (Nord).

1856 Gayangos (Don Pascual de), à Madrid.

1856 Gorresio (Gaspare) (O. ✠), à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

1858 Herculano de Carvalho, à Lisbonne.

1858 Lepsius (Richard), à Berlin.

1858 Müller (Max), à Oxford.

1859 Amari (Michel), à Florence.

1860 Mortreuil, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1860 Germain ✠, à Montpellier (Hérault).

1860 Rossi (Jean-Baptiste de) ✠, à Rome.

1860 Weil (Gustave), à Heidelberg.

MM.

1860 Bekker (Immanuel), à Berlin.
1860 Mommsen (Théodore) ⁂, à Berlin.
1861 Birch (Samuel), à Londres.
1861 Benfey (Théodore), à Göttingue.
1861 Diez (Frédéric), à Bonn (Prusse Rhénane).
1861 Fleischer, à Leipzig.
1862 Robert (Charles) (O. ⁂), à Metz; et à Paris, au Ministère de la Guerre.
1862 Ritschl (Frédéric) ⁂, à Leipzig.
1863 Mariette (Auguste) (O. ⁂), actuellement en Égypte.
1863 Dumast (Le baron Guerrier de) ⁂, à Nancy.
1863 Tarbé (Prosper), à Reims.
1863 Westergaard (Niels-Ludvig), à Copenhague.
1864 Cochet (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ⁂, à Dieppe.
1864 Lane (Edward-William), à Londres.
1865 Weber (Albrecht), à Berlin.
1866 Henzen, à Rome.
1866 Weil (Henri), à Besançon.
1866 Dozy, à Leyde.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

RENIER.
DE LONGPÉRIER.
EGGER.
WALLON.
NAUDET, secrétaire perpétuel honoraire, assistant.
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin).
LITTRÉ.
RENAN.
HAURÉAU.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana,* la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET

MOHL.

LABOULAYE.

WALLON.

EGGER.

REGNIER.

MAURY.

DELISLE.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

VITET.

DE SAULCY.

EGGER.

MAURY.

MM.

DELISLE.

DE LASTEYRIE.

DESNOYERS.

HAURÉAU.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

DE LABORDE.

BRUNET DE PRESLE.

DEHÈQUE.

MILLER.

WADDINGTON.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

GARCIN DE TASSY.

MOHL.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1866.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. Jurien de la Gravière, élu le 29 janvier 1866, en remplacement de M. Duperrey, décédé.

M. Dupuy de Lôme, élu le 30 avril 1866, à l'une des places créées par le décret du 3 janvier 1866.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. Montagne, décédé le 5 janvier 1866;
Remplacé par M. Trécul, le 26 mars 1866.

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. Robin, élu le 15 janvier 1866, en remplacement de M. Valenciennes, décédé.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1866.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. Riemann, à Göttingue, élu le 19 mars 1866, en remplacement de M. Hamilton, à Dublin, décédé.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. Encke, à Berlin, décédé le septembre 1865;
Remplacé par M. , le

M. l'amiral Smyth, à Londres, décédé le septembre 1865;
Remplacé par M. , le

M. Petit, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;
Remplacé par M. , le

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. le capitaine Richards, à Londres, élu le 3 décembre 1866, en remplacement de M. l'amiral Fitz-Roy, à Londres, décédé.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. Delezenne, à Lille, décédé le 20 août 1866;
Remplacé par M. , le

M. Marianini, à Modène, décédé le 9 juin 1866;
Remplacé par M. , le

SECTION DE CHIMIE.

M. de Marignac, à Genève, élu le 28 mai 1866, en remplacement de M. Rose, à Berlin, décédé.

M. Frankland, à Londres, élu le 2 juillet 1866, en remplacement de M. Wöhler, à Göttingue, élu associé étranger.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. Joseph-Dalton Hooker, à Kew, élu le 18 juin 1866, en remplacement de M. William Hooker, à Kew, décédé.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. Marès, à Montpellier, élu le 9 avril 1866, en remplacement de M. le marquis Ridolfi, à Florence, décédé.

M. Lindley, à Londres, décédé le 1er novembre 1865;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. Van Beneden, à Louvain, élu le 25 juin 1866, en remplacement de M. Dufour, à Saint-Sever, décédé.

M. Nordmann, à Helsingfors, décédé le 1866;
Remplacé par M. , le

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre)	Vte Le Prevost d'Iray
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe)	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre)	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir)	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre)	Eugène Burnouf.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE)	Pardessus.
1854	EGGER (Émile)	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest)	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles)	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor)	Ét. Quatremère.
1858	MUNK (Salomon)	Lajard.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest)	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément)	Ph. Le Bas.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).......................	Bon de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène)......	Mauvais.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE).	Daussy.
1863	PÂRIS (François-Edmond).......	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond)..................	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).............	
	Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César)......	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias).	Girard.
1840	BABINET (Jacques).............	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène)......	Proust.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste)	Sérullas.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules)	Deyeux.
1840	REGNAULT (Henri-Victor)	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme)	D'Arcet.
1857	FRÉMY (Edmond)	Baron Thénard.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1857	DELAFOSSE (Gabriel)	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	ARCHIAC (Le vicomte Étienne-Jules-Ad. DESMIER DE SAINT-SIMON D')	Constant Prevost.
1857	SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph)	Dufrénoy.
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste)	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Étienne-Henri)	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis)	De Senarmont.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)	Desfontaines.
1854	TULASNE (Louis-René)	Adrien de Jussieu.
1856	GAY (Claude)	De Mirbel.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon)	Payer.
1863	NAUDIN (Charles)	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Augustin-Adolphe-Lucien)	Montagne.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)	Huzard.
1842	PAYEN (Anselme)..............	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive)....	Vte de Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph).............	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior)......	Baron de Silvestre.
1864	THÉNARD (Le baron Paul).......	Cte de Gasparin.
	Section X^e.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).........	Frédéric Cuvier.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor)....................	De Blainville.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE)...............	De Savigny.
1860	LONGET (François-Achille).......	Duméril.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile)......	Is. Geoffroy-Saint-Hilaire.
1866	ROBIN (Charles-Philippe)........	Valenciennes.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1843	ANDRAL (Gabriel).............	Double.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie)	Baron Larrey.
1854	BERNARD (Claude)	Roux.
1855	CLOQUET (Jules-Germain)	Lallemand.
1856	JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph)	Magendie.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques	Bosc. Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre)	Comte de Rosily-Mesros.
1847	CIVIALE (Jean)	Bon Bory de Saint-Vincent.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie)	Baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules)	Duc de Raguse.
1853	VAILLANT (Le maréchal comte Jean-Baptiste-Philibert)	Héron de Villefosse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE)	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François)	De Bonnard.
1858	JAUBERT (Le comte Hippolyte-François)	Largeteau.
1865	ROULIN (François-Désiré)	Du Petit-Thouars.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1844	FARADAY (Michel), à Londres	Dalton.
1849	BREWSTER (Sir David), à Édimbourg, en Écosse	Berzelius.
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres	Robert Brown.
1860	EHRENBERG, à Berlin	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Auguste DE), à Genève	Bon Plana.

CORRESPONDANTS.

(Nota. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES. MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1847 Le Besgue ✠, à Bordeaux (Gironde).

1860 Tchébychef, à Saint-Pétersbourg.

1860 Kummer, à Berlin.

1863 Neumann, à Kœnigsberg.

1863 Sylvester, à Woolwich.

1866 Riemann, à Göttingue.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1842 Burdin (O. ✠), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)..

1845 Seguin aîné (Marc) O. ✠, à Montbard (Côte-d'Or).

1848 Moseley, à Londres.

1852 Fairbairn (William) ✠, à Manchester.

1861 Bernard (C. ✠), à Saint-Benoît-du-Sault (Indre).

1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Zurich.

Section IIIe. — ASTRONOMIE (16).

MM.

1832 VALZ ☀, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1835 AIRY (G. Biddell) ☀, à Greenwich.
1843 HANSEN, à Gotha.
1845 SANTINI, à Padoue.
1851 ARGELANDER, à Bonn (Prusse Rhénane).
1851 HIND, à Londres.
1857 PETERS, à Altona.
1857 ADAMS (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 SECCHI (Le Père), à Rome.
1863 CAYLEY, à Londres.
1863 MAC-LEAR, au Cap de Bonne-Espérance.
1865 STRUVE (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 PLANTAMOUR (Émile), à Genève.
....
....
....

Section IVe. — GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION (8).

MM.

1846 DÉMIDOFF (Le prince Anatole DE), à Saint-Pétersbourg.
1852 ABBADIE (Antoine-Thomson D') ☀, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées); et à Paris, rue du Bac, n° 104.

MM.

1856 WRANGELL (L'amiral DE), à Saint-Pétersbourg.

1861 GIVRY (O. ⁂), au Goulet, près Gaillon (Eure); et à Paris, rue de Beaune, n° 12.

1861 LÜTKE (L'amiral), à Saint-Pétersbourg.

1861 BACHE (Dallas), à Washington.

1861 TCHIHATCHEF (Pierre-Alexandre DE) C. ⁂, à Saint-Pétersbourg; et à Paris, rue du Cirque, n° 4.

1866 RICHARDS (Le capitaine), à Londres.

Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE (9).

MM.

1833 HANSTEEN, à Christiania.

1842 FORBES (James-David), à Édimbourg.

1842 WHEATSTONE ⁂, à Londres.

1852 PLATEAU, à Gand.

1857 MATTEUCCI, à Pise.

1864 MAGNUS, à Berlin.

1865 WEBER (Wilhelm), à Göttingue.

....

....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — CHIMIE (9).

MM.

1819 BÉRARD (O. ⁂), à Montpellier (Hérault).

1847 GRAHAM, à Londres.

MM.

1853 Bunsen (O. ☙), à Heidelberg.

1855 Malaguti (O. ☙), à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1859 Hoffmann, à Londres.

1863 Schœnbein, à Bâle.

1863 Favre, à Marseille.

1866 Marignac (Jean-Charles Galissard de), à Genève.

1866 Frankland (Edward), à Londres.

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1832 Rose (Gustave), à Berlin.

1842 Omalius d'Halloy (Jean-Baptiste-Julien d'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).

1844 Murchison (Sir Roderick-Impey) ☙, à Londres.

1853 Fournet ☙, à Lyon (Rhône).

1855 Haidinger, à Vienne.

1858 Sedgwick, à Cambridge (Angleterre).

1862 Lyell, à Londres.

1862 Damour (O. ☙), à Villemoisson (Seine-et-Oise); et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

Section VIIIe. — Botanique (10).

MM.

1862 Martius (de), à Munich.

1838 Mohl (Hugo de), à Tübingue.

MM.

1845 LESTIBOUDOIS (Gaspard-Thémistocle) ⁂, à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

1851 CANDOLLE (Alphonse DE) ⁂, à Genève.

1854 SCHIMPER ⁂, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1857 THURET, à Antibes (Alpes-Maritimes).

1859 LECOQ ⁂, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1865 BRAUN (Alexandre), à Berlin.

1865 HOFMEISTER, à Heidelberg.

1866 HOOKER (Jos.-Dalton), à Kew, près Londres.

Section IXe. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

1842 GIRARDIN (O. ⁂), à Lille (Nord).

1847 KUHLMANN (O. ⁂), à Lille (Nord).

1853 PIERRE (Isidore) ⁂, à Caen (Calvados).

1857 CHEVANDIER (O. ⁂), à Cirey (Meurthe).

1857 REISET (Jules) ⁂, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure); et à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, n° 39.

1863 MARTINS (Charles) ⁂, à Montpellier (Hérault).

1863 VIBRAYE (DE), à Cheverny (Loir-et-Cher); et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 DE VERGNETTE-LAMOTTE, à Beaune (Cte-d'Or).

1866 MARÈS (Henri), à Montpellier, place Castries.

....

Section X^e. — ANATOMIE ET ZOOLOGIE (10).

MM.

1830 QUOY (C. ✠), à Brest (Finistère).
1839 AGASSIZ (O. ✠), à Cambridge (États-Unis).
1849 EUDES-DESLONGCHAMPS ✠, à Caen (Calvados).
1849 POUCHET ✠, à Rouen (Seine-Inférieure).
1858 BAER (DE), à Saint-Pétersbourg.
1859 CARUS, à Dresde.
1861 PURKINJE, à Breslau.
1861 GERVAIS (Paul) ✠, à Montpellier (Hérault).
1866 VAN BENEDEN (Pierre-Joseph), à Louvain.

....

Section XIe. — MÉDECINE ET CHIRURGIE (8).

MM.

1835 PANIZZA, à Pavie.
1846 SÉDILLOT (C. ✠), à Strasbourg (Bas-Rhin).
1856 GUYON (C. ✠), à Alger.
1859 VIRCHOW (Rodolphe DE), à Berlin.
1863 BOUISSON, à Montpellier.
1863 EHRMANN, à Strasbourg.
1863 LAWRENCE, à Londres.
1864 GINTRAC, à Bordeaux.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES.

DECAISNE.

Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1866.

SECTION DE SCULPTURE.

M. Jaley, décédé le 30 mai 1866;
Remplacé par M. Bonnassieux, le 28 juillet 1866.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. de Gisors, décédé le 17 août 1866;
Remplacé par M. Duc, le 13 octobre 1866.

SECTION DE COMPOSITION MUSICALE.

M. Clapisson, décédé le 19 mars 1866;
Remplacé par M. Gounod, le 19 mai 1866.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1866.

SECTION DE SCULPTURE.

M. JERICHAU, à Copenhague, élu le 21 avril 1866, en remplacement de M. KISS, à Berlin, décédé.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. HESSE, à Berlin, élu le 21 avril 1866, en remplacement de M. STRACK, élu associé étranger.

SECTION DES CORRESPONDANTS LIBRES.

M. FIORELLI, à Naples, élu le 5 mai 1866, en remplacement de M. le comte DE DIETRICHSTEIN, à Vienne, décédé.

M. NEWTON, à Londres, élu le 5 mai 1866, en remplacement de M. DE GILLE, à Saint-Pétersbourg, décédé.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique).	Baron Denon.
1836	PICOT (François-Édouard).......	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor)..........	Baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond)....	Bidauld.
1849	COGNIET (Léon)................	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile)................	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre)...........	Horace Vernet.
1863	HESSE (Nicolas-Auguste).........	Delacroix.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem)...............	Alaux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).........	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon)...........	Heim.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).......	Baron Bosio.
1852	SEURRE aîné (Gabriel-Bernard)....	Ramey fils.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François)	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène)	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules)	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph)	Nanteuil.
1866	BONNASSIEUX (Jean)	Jaley.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte)	Delespine.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)	Vaudoyer.
1853	HITTORFF (Jacques-Ignace)	Huvé.
1853	GILBERT (Émile-Jacques)	Fontaine.
1854	DUBAN (Félix-Jacques)	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin)	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor)	Caristie.
1866	DUC (Louis-Joseph)	De Gisors.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François)	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard)	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre)	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis)	Baron Desnoyers.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — Composition musicale.	
1829	Auber (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	Carafa de Colobrano (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)......................	Le Sueur.
1851	Thomas (Ambroise)............	Spontini (comte de Saut'Andrea).
1853	Reber (Napoléon-Henri)........	Onslow.
1856	Berlioz (Louis-Hector).........	Ad. Adam.
1866	Gounod (Charles-François)......	Clapisson.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	Beulé (Charles-Ernest).........	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	Montalivet (Le comte Marthe-Camille Bachasson de)..........	Vte de Sénones.
1843	Rambuteau (Le comte Claude-Philibert Barthelot de)..........	Cte de Chabrol-Volvic.
1845	Cailleux (Alphonse de).........	Cte de Vaublanc.
1846	Duchâtel (Le comte Charles-Marie Tanneguy)..................	Vte Siméon.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin)	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE)	Aristide Dumont.
1857	NAPOLÉON (S. A. I. le Prince Joseph-Charles-Paul)	Mis Am. de Pastor
1857	FOULD (Achille)	Cte de Pradel.
1859	KASTNER (Jean-Georges)	Cte Turpin de Cri[s]
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph)	De Mercey.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	ROSSINI, à Bologne	Paisiello.
1838	CORNELIUS, à Berlin	Zingarelli.
1844	TENERANI, à Rome	Thorwaldsen.
1844	OVERBECK, à Rome	Camuccini.
1854	FELSING, à Darmstadt	Toschi.
1856	MERCADANTE, à Naples	Canina.
1863	KAULBACH, à Munich	Hesse.
1863	DONALDSON, à Londres	Cockerell.
1864	VERDI, à Busseto (Italie)	Meyerbeer.
1865	STRACK, à Berlin	Stüler.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.

Section Ire. — Peinture (14).

MM.

1832 Navez, à Bruxelles.
1845 Schnorr, à Dresde.
1848 Bendemann, à Dresde.
1853 Gallait (L.) ⁂, à Bruxelles.
1854 Wappers (Le baron) O. ⁂, à Anvers; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 28.
1858 Bodinier ⁂, à Angers.
1859 Madrazo (Frédéric de) O. ⁂, à Madrid.
1859 Mussini, à Sienne.
1860 Lancrenon, ⁂, à Besançon.
1861 Maréchal O. ⁂, à Metz.
1861 Aligny (D') ⁂, à Lyon.
1862 Fonseca (Antonio-Manuel de), à Lisbonne.
1863 Keiser (De), à Anvers.
1863 Duclaux ⁂, à Lyon.

Section IIe. — SCULPTURE (8).

MM.

1834 LEMOYNE ⁂, à Rome.
1858 GEEFS (G.) ⁂, à Bruxelles.
1854 ANGELINI ⁂, à Naples.
1859 CLOOT, à Saint-Pétersbourg.
1860 SIMONIS, à Bruxelles.
1862 DUPRÉ, à Florence.
1863 FRACCAROLI, à Milan.
1866 JERICHAU (Jean-Adolphe), à Copenhague.

Section IIIe. — ARCHITECTURE (8).

1825 SCHLICK, à Copenhague.
1832 ABADIE ⁂, à Angoulême.
1842 BONUCCI (C.), à Naples.
1854 COSTE (O. ⁂), à Marseille.
1855 CHENAVARD (A. M.) ⁂, à Lyon.
1863 KOUSMINE, à Saint-Pétersbourg.
1863 NYSTRÖM, à Stockholm.
1866 HESSE (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelmstrasse, n° 100.

Section IVe. — GRAVURE (4).

1848 CALAMATTA (Louis-Antoine-Joseph) O. ⁂, à Milan.

MM.

1855 Mandel, à Berlin.
1859 Keller (Joseph), à Dusseldorf.
1862 Pye (John), à Londres.

Section Ve. — Composition musicale (6).

1834 Daussoignes-Méhul, à Liége.
1859 Conti, à Naples.
1863 Valldemosa (De), à Madrid.
1863 Gaspari, à Bologne.
1864 Bénédict (Jules), à Londres.
1864 Flotow (De), à Vienne.

Section VIe. — Correspondants libres (10).

1850 Visconti (Le commandeur P. E.) O. ✠, archéologue, à Rome.
1862 Waagen, archéologue, à Berlin.
1863 Olfers (Le comte d'), directeur du musée royal, à Berlin.
1863 Tolstoï (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 Politi, directeur du musée, à Agrigente.
1863 Mazel, directeur du musée, à la Haye.

MM.

1863 Jeanron, directeur du musée, à Marseille.

1863 Rosa (Pietro) ✠, archéologue, à Rome.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Naples, au Musée national.

1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

Couder............ pour la peinture.
Guillaume......... pour la sculpture.
Le Bas............ pour l'architecture.
Gatteaux.......... pour la gravure.
Reber............. pour la musique.
Beulé, *Secrétaire perpétuel.*

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Hittorff.
Gilbert.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1866.

Par suite du décret du 9 mai 1866 (voir p. 72), qui, sur la demande de l'Académie, a supprimé la *section de Politique, Administration, Finances,* chacune des cinq autres sections a été portée de six membres à huit.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. JANET, élu dans la section de *Morale* le 13 février 1864, passé de cette section à la section de *Philosophie* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. le duc DE BROGLIE, élu le 27 juin 1866.

SECTION DE MORALE.

M. Gustave DE BEAUMONT, décédé le 30 mars 1866;
Remplacé par M. BERSOT, le 27 juin 1866.

M. DE CORMENIN, nommé dans la section de *Politique, Administration, Finances,* par décret du 14 avril 1855 et, après la suppression de cette section, passé à la section de *Morale* par décision de l'Académie du 26 mai 1866, en remplacement de M. JANET.

M. HUSSON, élu dans la section de *Politique, Administration, Finances,* le 7 février 1863 et, après la suppression de cette section, passé à la section de *Morale* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. BAUDRILLART, élu dans la section de *Politique, Administration, Finances,* le 6 mai 1863 et, après la suppression de cette section, passé à la section de *Morale* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. DELANGLE, élu dans la section de *Politique, Administration, Finances,* le 5 mars 1859, passé à la section de *Législation, Droit public et Jurisprudence* par décision de l'Académie du 20 janvier 1866, en remplacement de M. DUPIN, décédé le 10 novembre 1865.

M. BÉRENGER, décédé le 9 mars 1866;

Remplacé par M. CAUCHY, le 27 juin 1866.

M. DE PARIEU, élu dans la section de *Politique, Administration, Finances,* le 1er mars 1856 et, après la suppression de cette section, passé à la sec-

tion de *Législation, Droit public et Jurisprudence* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. Dumon, élu dans la section de *Politique, Administration, Finances*, le 5 mars 1859 et, après la suppression de cette section, passé à la section de *Législation, Droit public et Jurisprudence* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. le marquis d'Audiffret, nommé par décret du 14 avril 1855 dans la section de *Politique, Administration, Finances*, et, après la suppression de cette section, passé à la section d'*Économie politique et Finances, Statistique*, par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. Vuitry, élu dans la section de *Politique, Administration, Finances*, le 15 mars 1862 et, après la suppression de cette section, passé à la section d'*Économie politique et Finances, Statistique*, par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. Clément, nommé par décret du 14 avril 1855 dans la section de *Politique, Administration, Finances* et, après la suppression de cette section, passé à la section d'*Histoire générale et philosophique* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. Ternaux, élu le 11 mars 1865 dans la section de *Politique, Administration, Finances*, et, après la

suppression de cette section, passé à la section d'*Histoire générale et philosophique* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. le duc DE BROGLIE, démissionnaire par sa lettre du 31 mai 1866 lue dans la séance du 2 juin suivant;

Remplacé par M. , le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1866.

Par suite du décret du 9 mai 1866 (voir p. 72), qui, sur la demande de l'Académie, a supprimé la section de *Politique, Administration, Finances*, les sept correspondants de cette section ont été attachés aux autres sections.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. le docteur Wheewell, à Cambridge, décédé le

Remplacé par M. , le

M. Trendelenburg, à Berlin, élu le 21 juillet 1866 (*).

M. Lotze, à Göttingue, élu le 21 juillet 1866 (*).

SECTION DE MORALE.

M. Guerry, à Tours, décédé le 9 avril 1866;

Remplacé par M. , le

(*) (*) Ces deux places, créées avec approbation royale du 5 mars 1833, n'avaient pas été remplies jusqu'à ce jour.

M. DU CHÂTELLIER, à Pont-l'Abbé (Finistère), élu correspondant de la section de *Politique, Administration, Finances*, le 17 juillet 1858 et, après la suppression de cette section, attaché à la section de *Morale* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. DE MOHL, à Francfort-sur-Mein, élu correspondant de la section de *Politique, Administration, Finances*, le 21 février 1857 et, après la suppression de cette section, attaché à la section de *Législation, Droit public et Jurisprudence* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. REEVE, à Londres, élu correspondant de la section de *Politique, Administration, Finances*, le 8 avril 1865 et, après la suppression de cette section, attaché à la section de *Législation, Droit public et Jurisprudence* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. RAU, à Heidelberg, élu correspondant de la section de *Politique, Administration, Finances*, le 26 juin 1858 et, après la suppression de cette section, attaché à la section d'*Économie politique et Finances, Statistique*, par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. CHERBULIEZ, à Zurich, élu correspondant de la section de *Politique, Administration, Finances*, le

29 janvier 1859 et, après la suppression de cette section, attaché à la section d'*Économie politique et Finances, Statistique*, par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. COLMEIRO, à Madrid, élu correspondant de la section de *Politique, Administration, Finances*, le 9 mai 1857 et, après la suppression de cette section, attaché à la section d'*Histoire générale et philosophique* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

M. DONIOL, à Clermont-Ferrand, élu correspondant de la section de *Politique, Administration, Finances*, le 20 février 1864 et, après la suppression de cette section, attaché à la section d'*Histoire générale et philosophique* par décision de l'Académie du 26 mai 1866.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1832	COUSIN (Victor)	"
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe)	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François)	Baron de Gérando.
1864	JANET (Paul)	"
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles)	Saisset.
1866	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)	"
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie)	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis)	Vte de Villeneuve-Bargemont.
1855	CORMENIN (Le vicomte Louis-Marie DE LALUZE DE)	Janet.
1863	HUSSON (Jean-Christophe-Armand).	"
1863	SIMON (Jules-François)	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon).	"
1865	COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin).	Garnier.
1866	BERSOT (Ernest)	Gust. de Beaumont.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — Législation, Droit public et Jurisprudence.	
1840	Troplong (Raymond-Théodore) . .	Daunou.
1842	Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy)	Comte Siméon.
1855	Hélie (Faustin)	Vivien.
1856	Parieu (Marie-Louis-Pierre Esquirou de)	"
1859	Delangle (Claude-Alphonse)	Dupin.
1859	Dumon (Pierre-Sylvain)	"
1861	Renouard (Augustin-Charles)	Laferrière.
1866	Cauchy (Eugène-François)	Bérenger.
	Section IVe. — Économie politique et Statistique, Finances.	
1832	Dupin (Le baron Charles)	"
1838	Passy (Hippolyte-Philibert)	Prince de Talleyrand
1842	Duchâtel (Le comte Charles-Marie Tanneguy)	Cte Alex. de Laborde.
1851	Chevalier (Michel)	Villermé.
1855	Audiffret (Le marquis Charles-Louis-Gaston d')	"

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1867.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond)	Blanqui.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE)	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe)	"
	Section Ve. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph)	"
1832	GUIZOT (François-Joseph-Guillaume)	"
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)	"
1838	MICHELET (Jules)	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe)	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique)	Baron Bignon.
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre)	"
1865	TERNAUX (Louis-Mortimer)	"
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)	Blondeau.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1866.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	Pellat (Charles-Auguste)	Comte d'Argout.
1860	Daru (Le comte Napoléon)	Baron Baude, démissionnaire.
1861	Drouyn de Lhuys (Édouard)	H. Say.
	....	Le duc de Broglie, démissionnaire.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Brougham (Lord), à Londres.....	
1855	Brandis (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane)............	Schelling.
1860	Ranke (Léopold), à Berlin.......	Hallam.
1864	Grote (Georges), à Londres.....	Lord Macaulay.
1865	Raumer (Friedrich-Ludwig-Georg de), à Berlin................	De Savigny.
1865	Gladstone (William-Ewert), à Londres......................	Mac-Culloch.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — Philosophie.

MM.

1838 Ritter (H.), à Göttingue.

1842 Bouillier (Francisque) ☘, à Simandres (Isère); et à Paris, boulevard Saint-Michel, n° 9.

1850 Martin (Thomas-Henri) ☘, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1856 Tappan, à Détroit (États-Unis).

1858 Fichte, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 Waddington (Charles), à Strasbourg.

1866 Trendelenburg (Frédéric-Adolphe), à Berlin.

1866 Lotze (Rudolf-Hermann), à Göttingue.

....

Section IIe. — Morale.

MM.

1834 Julius, à Hombourg (Hesse-Hombourg).

1851 Lieber (Francis), à New-York.

1856 Ducpétiaux (Édouard), à Bruxelles.

1858 Châtellier (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).

1864 DEMETZ (O. ✱), à la Colonie de Mettray (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey).

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

....

Section III. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1841 MITTERMAIER, à Heidelberg.

1845 WARNKŒNIG ✱, à Tübingue (Wurtemberg).

1845 SCLOPIS (Le comte Frédéric) ✱, à Turin.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse Rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER ✱, à Amsterdam; et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1857 MOHL (Robert DE), à Francfort-sur-Mein.

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) O. ✱, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.

MM.

1833 QUÉTELET (Jacques-Adolphe-Lambert) O. ✱, à Bruxelles.

1837 LA SAGRA (Ramon DE) ✠, à Madrid; et à Livry, près Bondy (Seine-et-Oise).
1844 BABBAGE (Charles), à Londres.
1846 LAFARELLE (François-Félix DE), à Nîmes (Gard).
1856 CIBRARIO (Louis) G. O. ✠, à Turin.
1858 RAU, à Heidelberg.
1859 CHERBULIEZ (A.), à Zurich.
1860 MILL (John-Stuart), à Londres.
1860 ROSCHER, à Leipzig.
1863 MINGHETTI (Marco) G. C. ✠, à Turin.
1865 FONBLANQUE (Albany-William), à Londres.
1865 ARRIVABENE (Le comte Jean), à Turin.

Section Vᵉ. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

MM.

1848 BANCROFT (G.), à New-York.
1857 COLMEIRO (Don Manuel), à Madrid.
1859 DARESTE DE LA CHAVANNE ✠, à Lyon (Rhône).
1860 MOTLEY, à Boston.
1861 STANHOPE (Lord), à Londres.
1864 KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron Joseph), à Bruxelles.
1864 DONIOL (Henry) ✠, à Clermont-Ferrand.
1864 STANLEY (Arthur-Penrhyn), à Londres.
1865 MILMAN, doyen de Saint-Paul, à Londres, au doyenné de Saint-Paul.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.

Reybaud.

Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

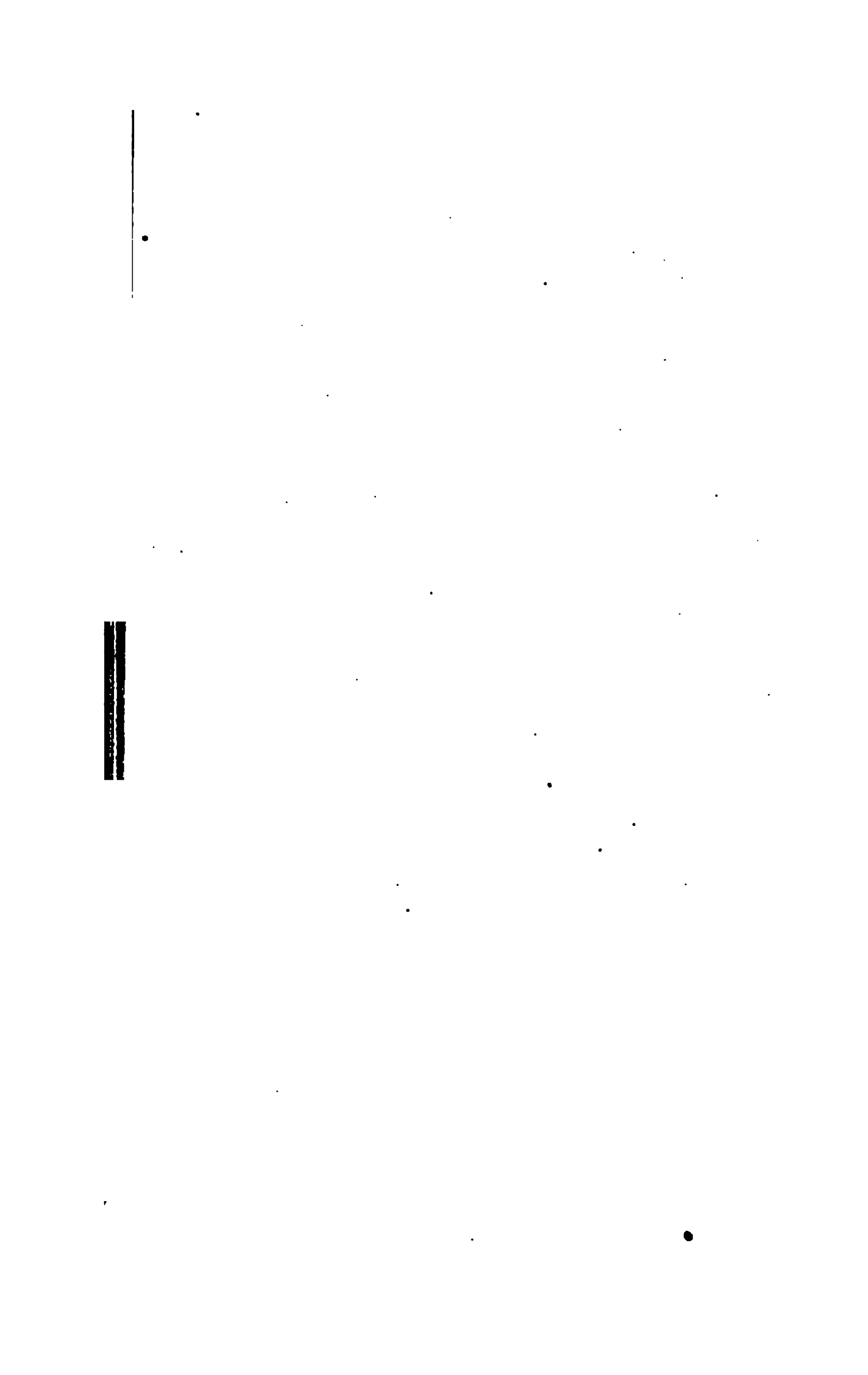
COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN. EMPIS.	pour l'Académie Française.
GARCIN DE TASSY. MOHL.	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
CHASLES. DECAISNE.	pour l'Académie des Sciences.
HITTORFF. GILBERT.	pour l'Académie des Beaux-Arts.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. REYBAUD.	pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.



LISTE ET ADRESSES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

(1er JANVIER 1866.)

A	ACADÉMIES.
MM.	
Alexandre (Charles) C. ⁂, rue de Mogador, n° 9	Inscriptions.
Andral (Gabriel) C. ⁂, rue Bonaparte, n° 5	Sciences.
Archiac (Le vicomte Étienne-Jules-Adolphe **Desmier de Saint-Simon d'**) ⁂, rue Casimir-Périer, n° 3	Sciences.
Auber (Daniel-François-Esprit) G. O. ⁂, rue Saint-Georges, n° 24	Beaux-Arts.
Audiffret (Le marquis Charles-Louis-Gaston **d'**) G. O. ⁂, rue Royale Saint-Honoré, n° 5	Sc. mor. et polit.
Augier (Guillaume-Victor-Émile) O. ⁂, place de Rivoli, n° 3	Française.
Avezac (Marie-Armand-Pascal **de Castera Macaya d'**) O. ⁂, rue du Bac, n° 42	Inscr. et bell. lettr.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

B	ACADÉMIES.
MM.	
BABINET (Jacques) ✠, rue Servandoni, n° 15	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ✠, rue de l'Ouest, n° 72	Sciences.
BALTARD (Victor) O. ✠, rue de l'Abbaye, n° 4	Beaux-Arts.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120	Sc. mor. et polit.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 10	Sc. mor. et polit.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) ✠, rue Cuvier, 57	Sciences.
BERLIOZ (Louis-Hector) O. ✠, rue de Calais, n° 4	Beaux-Arts.
BERNARD (Claude) O. ✠, rue de Luxembourg, n° 24	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Berryer (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64	Française.
Bersot (Ernest), rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17; et à Versailles, rue de la Chancellerie, n° 20	Sc. mor. et polit.
Bertrand (Joseph-Louis-François) ✱, rue de Rivoli, n° 82	Sciences.
Beulé (Charles-Ernest) ✱, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscr. et Beaux-Arts.
Bienaymé (Irénée-Jules) O. ✱, rue de Fleurus, n° 1	Sciences.
Blanchard (Charles-Émile) ✱, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
Boeckh (Auguste) O. ✱, à Berlin	Inscriptions.
Bonnassieux (Jean) ✱, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*	Beaux-Arts.
Bonnet (Pierre-Ossian) ✱, rue des Feuillantines, n° 70	Sciences.
Bopp (Franz) O. ✱, à Berlin	Inscriptions.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✱, rue des Vosges, n° 6	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BRANDIS (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane)................	Sc. mor. et polit.
BRASCASSAT (Jacques-Raimond) ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56........	Beaux-Arts.
BREWSTER (Sir David) O. ✠, à Édimbourg (Écosse)........................	Sciences.
BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE) G. C. ✠, rue de l'Université, n° 94....................	Franç. et Science mor. et polit.
BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE) ✠, rue de l'Université, n° 94...	Française.
BRONGNIART (Adolphe-Théodore) C. ✠, au Jardin des Plantes..............	Sciences.
BROUGHAM (Lord), à Londres..........	Sc. mor. et polit.
BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 61.	Inscriptions.
BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, rue de Rivoli, n° 132..............	Sciences.
C	
CABANEL (Alexandre) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17..............	Beaux-Arts.
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49......................	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50	Beaux-Arts.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Française.
CAUCHY (Eugène-François) ✠, rue de Tournon, n° 12	Sc. mor. et polit.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre) ✠, rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ✠, rue Bossuet, n° 8	Beaux-Arts.
CHASLES (Michel) C. ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ✠, rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ✠, avenue de l'Impératrice, n° 27	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
CIVIALE (Jean) O. ✠, rue Marsollier, n° 17	Sciences.
CLÉMENT (Jean-Pierre) ✠, rue de l'Université, n° 80	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE. MM.	ACADÉMIES.
CLOQUET (Jules-Germain) C. ☙, boulevard Malesherbes, n° 19	Sciences.
COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin) ☙, rue Saint-Guillaume, n° 25	Sc. mor. et polit.
COGNIET (Léon) O. ☙, rue de l'Entrepôt, n° 17	Beaux-Arts.
COMBES (Charles-Pierre-Matthieu) C. ☙, boulevard Saint-Michel, n° 62	Sciences.
CORMENIN (Le vicomte Louis-Marie DE LA-LUZE DE) C. ☙, rue de l'Arcade, n° 25.	Sc. mor. et polit.
CORNÉLIUS, à Berlin	Beaux-Arts.
COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ☙, rue Neuve-de-l'Université, n° 12.	Sciences.
COUDER (Louis-Charles-Auguste) O. ☙, boulevard d'Enfer, n° 25	Beaux-Arts.
COUSIN (Victor) C. ☙, à la Sorbonne...	Française et Sciences mor. et polit.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste), O. ☙, avenue Raphael (Passy), n° 4	Française.
D	
DARU (Le comte Napoléon) O. ☙, rue de Lille, n° 75	Sc. mor. et polit.
DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) O. ☙, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Decaisne (Joseph) O. ⁂, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
Dehèque (Félix-Désiré) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 116........	Inscriptions.
Delafosse (Gabriel) O. ⁂, rue Geoffroy Saint-Hilaire, n° 20...............	Sciences.
Delangle (Claude-Alphonse) G. C. ⁂, rue de la Pépinière, n° 106	Sc. mor. et polit.
Delaunay (Charles-Eugène) ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76......	Sciences.
Delessert (François) O. ⁂, rue Montmartre, n° 172..................	Sciences.
Delisle (Léopold-Victor) ⁂, rue d'Hauteville, n° 13....................	Inscriptions.
Desnoyers (Jules-Pierre-François-Stanislas) ⁂, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, n° 57............	Inscriptions.
Donaldson, à Londres	Beaux-Arts.
Doucet (Charles-Camille) O. ⁂, rue du Bac, n° 32	Française.
Drouyn de Lhuys (Édouard) G. C. ⁂, rue François Ier, n° 47	Sc. mor. et polit.
Duban (Félix-Jacques) O. ⁂, rue de Lille, n° 19.....................	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUC (Louis-Joseph) O. ⁂, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 4.	Beaux-Arts.
DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84.	Sciences.
DUCHÂTEL (Le comte Charles-Marie TANNEGUY) G. C. ⁂, rue de Varennes, n° 69.	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), rue Lepelletier, 20.	Française.
DUHAMEL (Jean-Marie-Constant) O. ⁂, rue Cassette, n° 39.	Sciences.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ⁂, rue des Carrières (Passy), n° 27.	Inscriptions.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ⁂, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Sciences.
DUMON (Pierre-Sylvain) G. O. ⁂, boulevard Haussmann, n° 104.	Sc. mor. et polit.
DUMONT (Augustin-Alexandre) O. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ⁂, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret).	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUPIN (Le baron Charles) G. O. ⁂, rue du Bac, n° 118	Sciences et Sciences mor. et polit.
DUPUY DE LÔME (Stanislas Charles-Henri-Laurent) G. O. ⁂, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) O. ⁂, rue de Madame, n° 48	Inscriptions.
EHRENBERG, à Berlin	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ⁂, rue de Lille, n° 5	Sciences.
EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS) C. ⁂, rue de Mézières, n° 7	Française.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), rue Vanneau, n° 39	Française.
FARADAY (Michel) C. ⁂, à Woolwich	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) O. ✱, rue de la Tour (Passy), n° 61 *bis*.	Sciences.
FELSING, à Darmstadt.	Beaux-Arts.
FEUILLET (Octave) O. ✱, rue de Rivoli, n° 202.	Française.
FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis) ✱, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3.	Sciences.
FLOURENS (Marie-Jean-Pierre) G.O. ✱, au Jardin des Plantes.	Franç. et Sciences.
FORSTER (François) O. ✱, rue Royer-Collard, n° 4.	Beaux-Arts.
FOUCAULT (Jean-Bernard-Léon) O. ✱, rue d'Assas, n° 34.	Sciences.
FOULD (Achille) G. C. ✱, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.	Beaux-Arts.
FRANCK (Adolphe) O. ✱, boulevard St-Michel, n° 77.	Sc. mor. et polit.
FREMY (Edmond) O. ✱, au Jardin des Plantes.	Sciences.
G	
GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore) ✱, rue Saint-André-des-Arts, n° 43.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GATTEAUX (Jacques-Édouard) O. ☙, rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.
GAY (Claude) ☙, rue de la Ville-l'Évêque, n° 26	Sciences.
GERHARD (Édouard), à Berlin	Inscriptions.
GÉRÔME (Jean-Léon) ☙, rue de Bruxelles, n° 6	Beaux-Arts.
GILBERT (Émile-Jacques) O. ☙, rue de l'Université, n° 7	Beaux-Arts.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ☙, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
GLADSTONE (William-Ewert), 11, Carlton-Terrace, à Londres	Sc. mor. et polit.
GOUNOD (Charles-François) ☙, rue de La Rochefoucauld, n° 17	Beaux-Arts.
GROTE (Georges), à Londres, 12, Saville Row (W.)	Sc. mor. et polit.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) C. ☙, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25 ...	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) ☙, à l'École des Beaux-Arts	Beaux-Arts.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ☙, rue de l'Oratoire (Champs-Élysées), n° 10	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ⁂, rue du Buis (Auteuil), n° 8	Inscriptions.
HÉLIE (Faustin) O. ⁂, rue Singer, n° 3 *bis*, quartier de la Muette	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ⁂, rue Saint-Lazare, n° 51	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) ⁂, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERSCHEL (Sir John-William), à Londres	Sciences.
HESSE (Nicolas-Auguste) ⁂, rue Cassette, n° 41	Beaux-Arts.
HITTORFF (Jacques-Ignace) O. ⁂, rue Lamartine, n° 40	Beaux-Arts.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ⁂	Française.
HUSSON (Jean-Christophe-Armand) O. ⁂, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 3	Sc. mor. et polit.
I	
INGRES (Jean-Auguste-Dominique) G. O. ⁂, quai Voltaire, n° 11	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
J	
MM.	
JANET (Paul) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.
JAUBERT (Le comte Hippolyte-François) ✠, rue de Las-Cases, n° 25	Sciences.
JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph) C. ✠, place de la Madeleine, n° 30	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET) O. ✠, rue de Luxembourg, 21	Inscriptions.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Le vice-amiral Jean-Pierre-Edmond) G. O. ✠, rue Greffulhe, n° 7	Sciences.
K	
KASTNER (Jean-Georges) O. ✠, rue Boursault, n° 16	Beaux-Arts.
KAULBACH (Wilhelm) ✠, à Munich	Beaux-Arts.
L	
LABORDE (Le marquis Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE) C. ✠, aux Archives de l'Empire	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE) ✠, rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29	Inscriptions.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE) ✠, rue Cambacérès, n° 9	Française.
LAMÉ (Gabriel) O. ✠, rue de Madame, n° 48	Sciences.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor-Richard DE) ✠, rue de l'Université, n° 32	Française.
LA RIVE (Auguste DE) ✠, à Genève	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) O. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône)	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue Bonaparte, n° 13	Inscriptions.
LE BAS (Louis-Hippolyte) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Beaux-Arts.
LEBRUN (Pierre-Antoine) C. ✠, rue de Beaune, n° 1	Française.
LEFUEL (Hector-Martin) O. ✠, rue du Rocher, n° 61	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, rue Vanneau, n° 15	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G.O. ✠, à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIEBIG (Justus, baron DE) O. ✠, à Munich (Bavière)	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LIOUVILLE (Joseph) O. ✠, r. de Condé, 13.	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48	Inscriptions.
LONGET (François-Achille) C. ✠, rue de Lille, n° 1	Sciences.
LONGPÉRIER (Henri-Adrien PRÉVOST DE) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
LUYNES (Le duc Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE) O. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 31	Inscriptions.
M	
MARTINET (Achille-Louis) ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
MATHIEU (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Inscriptions.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) O. ✠, à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MERCADANTE, à Naples	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (Prosper) G. O. ✠, rue de Lille, n° 52	Française et Inscr.
MICHELET (Jules) ✠, rue de l'Ouest, n° 44	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) ✠, au palais du Corps-Législatif	Inscriptions.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120	Inscriptions.
MONTALEMBERT (Le comte Charles DE), rue du Bac, n° 40	Française.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O. ✠, rue Oudinot, n° 16	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) C. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de la Victoire, n° 66	Beaux-Arts.
MUNK (Salomon) ✠, passage Saulnier, n° 6.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
N	
MM.	
NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul) G. C. ⁂, au Palais-Royal.	Beaux-Arts.
NAUDET (Joseph) C. ⁂, rue de Rivoli, 184.	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ⁂, au Muséum d'histoire naturelle....................	Sciences.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ⁂, au palais du Louvre....	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ⁂, à l'École normale...........	Française.
NOAILLES (le duc Paul DE), r. de Lille, 66.	Française.
O	
OVERBECK, à Rome..................	Beaux-Arts.
OWEN (Richard) O. ⁂, à Londres.....	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. O. ⁂, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) ⁂, rue du Regard, n° 3.....................	Inscriptions.
PÂRIS (François-Edmond), vice-amiral, C. ⁂, rue des Saussaies, n° 14......	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ⁂, boulevard Haussmann, n° 44...........	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PASSY (Antoine - François) C. ⁂, rue Pigalle, n° 69	Sciences.
PASTEUR (Louis) O. ⁂, à l'École normale.	Sciences.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ⁂, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) C. ⁂, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PÉLIGOT (Eugène-Melchior) O. ⁂, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) C. ⁂; à l'École de droit........................	Sc. mor. et polit.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph) C. ⁂, avenue Gabriel, n° 46	Beaux-Arts.
PELOUZE (Théophile-Jules) C. ⁂, hôtel des Monnaies..................	Sciences.
PERRAUD (Jean-Joseph) ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 49..........	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin.......	Inscriptions.
PEYRON (Amédée) ⁂, à Turin........	Inscriptions.
PICOT (François-Édouard) O. ⁂, rue de La Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ⁂, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45 *bis*.......	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PONCELET (Jean-Victor) G. O. ⁂, rue de Vaugirard, n° 58	Sciences.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE) C. ⁂, rue Taranne, n° 7	Française.
PONSARD (François) O. ⁂, rue Bailleul, n° 10	Française.
POUILLET (Claude-Servais-Mathias) O. ⁂, rue Turenne, n° 125	Sciences.
PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), rue Saint-Georges, n° 47	Française.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ⁂, au Jardin des Plantes.	Sciences.
QUICHERAT (Louis) ⁂, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
RAMBUTEAU (Le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE) G. O. ⁂, rue de l'Arcade, n° 19	Beaux-Arts.
RANKE (Léopold), à Berlin	Sc. mor. et polit.
RAÜMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), Kochstrasse, n° 67, à Berlin	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix) C. ⁂, quai Voltaire, n° 9	Inscriptions.
RAYER (Pierre-François-Olive) G. O. ⁂, rue de Londres, n° 14	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RÉBER (Napoléon-Henri) ✠, rue de Condé, n° 15	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) C. ✠, au Collége de France	Sciences.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ✠, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
REINAUD (Joseph-Toussaint) O. ✠, quai Conti, n° 15	Inscriptions.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118.	Française et Sciences mor. et polit.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Vanneau, n° 29.	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) O. ✠, à la Sorbonne	Inscriptions.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ✠, rue de Provence, n° 49	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) O. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, rue Hautefeuille, n° 19	Sciences.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, rue Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROSSINI, G. O. ✠, à Bologne; et à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 2	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) O. ✠, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) ✠, au palais de l'Institut	Sciences.
S	
SAINT-MARC-GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) O. ✠, rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph) O. ✠, rue du Regard, n° 3	Sciences.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Étienne-Henri) O. ✠, rue de Madame, n° 47	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27..	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, rue du Cirque, n° 17	Inscriptions.
SCHNETZ (Jean-Victor) C. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Beaux-Arts.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue Garancière, n° 11	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue de la Pépinière, n° 104.	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SERRES (Étienne-Renauld-Augustin) C. ⁂, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 59.	Sciences.
SERRET (Joseph-Alfred) ⁂, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
SEURRE aîné (Gabriel-Bernard) ⁂, boulevard Saint-Michel, n° 143	Beaux-Arts.
SIGNOL (Émile) O. ⁂, rue de l'Ouest, 56.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) O. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française.
SIMON (Jules-François) ⁂, place de la Madeleine, n° 10	Sc. mor. et polit.
SLANE (William MAC GUCKIN DE) O. ⁂, rue de la Tour (Passy), n° 60	Inscriptions.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ⁂, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome	Beaux-Arts.
TERNAUX (Louis-Mortimer) ⁂, rue de la Pépinière, n° 61	Sc. mor. et polit.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ⁂, rue du Mont-Thabor, n° 34	Sciences.
TEXIER (Charles-Félix-Marie) ⁂, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
THÉNARD (Le baron Paul) ⁂, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) C. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ⁂, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) O. ⁂, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien), rue Saint-Victor, n° 33	Sciences.
TROPLONG (Raymond-Théodore) G.C. ⁂, au palais du Luxembourg	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ⁂, rue de Vaugirard, n° 73	Sciences.
V	
VAILLANT (Le maréchal comte Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ⁂, au Ministère de la Maison de l'Empereur	Sciences.
VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie) C. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 54	Sciences.
VERDI (Joseph) O. ⁂, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ⁂, rue de Varennes, n° 76	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume) C. ⁂, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 19.	Française.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23..	Française et Inscriptions.
VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) O. ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 60, passage Stanislas, n° 2........	Inscriptions.
VITET (Louis) O. ⁂, r. Barbet-de-Jouy, 9.	Française et Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. O. ⁂, rue de Varennes, n° 78......................	Sc. mor. et polit.
W	
WADDINGTON (William-Henri), rue Fortin, n° 14......................	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) ⁂, rue Basse (Passy), n° 14..................	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) ⁂, boulevard Saint-Michel, n° 95..............	Inscriptions.
WELCKER (Théophile-Frédéric) ⁂, à Bonn (Prusse Rhénane)...........	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ⁂, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5.....................	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ⁂, à Göttingue.	Sciences.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ⁂, rue de Clichy, n° 49....	Sc. mor. et polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. ROULIN ⁂, Bibliothécaire, au palais de l'Institut.

TARDIEU (Amédée), place de la Madeleine, n° 3.
LENORMANT (François), rue du Dragon, n° 15.
} Sous-Bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ⁂, *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, *adjoint*.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et Cie, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.

M. KLINCKSIECK, rue de Lille, n° 11.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1868.

INSTITUT
IMPÉRIAL
DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1868.



PARIS.
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVIII.

TABLE DES MATIÈRES.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

Pages.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.
Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.
Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.
Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.
Académie Française, mois de mai.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.
Académie des Sciences, mois de novembre.
Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.
Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1868.

JANVIER.

☽ Premier quartier le 3.
○ Pleine lune le 9.
☾ Dernier quartier le 16.
⊙ Nouvelle lune le 24.

Mer.	1	CIRCONCISION.
Jeud.	2	S. Basile.
Vend.	3	Ste Geneviève.
Sam.	4	S. Rigobert.
DIM.	5	Ste Amélie.
Lun.	6	ÉPIPHANIE.
Mar.	7	Ste Mélanie.
Mer.	8	S. Lucien.
Jeud.	9	S. Pierre, évêque.
Vend.	10	S. Paul, ermite.
Sam.	11	S. Théodose.
1 D.	12	S. Arcade, mart.
Lun.	13	Baptême de N. S.
Mar.	14	S. Hilaire.
Mer.	15	S. Maur, abbé.
Jeud.	16	S. Guillaume.
Vend.	17	S. Antoine, abbé.
Sam.	18	Ch. de S. Pierre.
2 D.	19	S. Sulpice.
Lun.	20	S. Sébastien.
Mar.	21	Ste Agnès.
Mer.	22	S. Vincent.
Jeud.	23	S. Ildefonse.
Vend.	24	S. Babylas.
Sam.	25	Conv. de S. Paul.
3 D.	26	Ste Paule, veuve.
Lun.	27	S. Julien, évêque.
Mar.	28	S. Charlemagne.
Mer.	29	S. François de S.
Jeud.	30	Ste Bathilde.
Vend.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☽ Premier quartier le 1er.
○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 23.

Sam.	1	S. Ignace, martyr.
4 D.	2	PURIFICATION.
Lun.	3	S. Blaise.
Mar.	4	Ste Jeanne de Val.
Mer.	5	Ste Agathe.
Jeud.	6	S. Waast.
Vend.	7	S. Amand.
Sam.	8	S. Lucien.
DIM.	9	*Septuagésime.*
Lun.	10	Ste Scholastique.
Mar.	11	S. Séverin, abbé.
Mer.	12	S. Jean de Matha.
Jeud.	13	S. Lézin.
Vend.	14	S. Valentin.
Sam.	15	S. Faustin.
DIM.	16	*Sexagésime.*
Lun.	17	S. Théodule.
Mar.	18	S. Siméon.
Mer.	19	S. Léon, martyr.
Jeud.	20	S. Eucher.
Vend.	21	S. Pépin.
Sam.	22	Ste Isabelle.
DIM.	23	*Quinquagésime.*
Lun.	24	S. Mathias.
Mar.	25	*Mardi-Gras.*
Mer.	26	CENDRES.
Jeud.	27	Ste Honorine.
Vend.	28	S. Romain.
Sam.	29	S. Sever.

Nombre d'Or, 7.
Épacte, VI.

MARS.			AVRIL.		
☽ Premier quartier le 2. ○ Pleine lune le 8. ☾ Dernier quartier le 16. ⊙ Nouvelle lune le 24. ☽ Premier quartier le 31.			○ Pleine lune le 7. ☾ Dernier quartier le 14. ⊙ Nouvelle lune le 22. ☽ Premier quartier le 29.		
1 D.	1	*Quadragésime.*	Mer.	1	S. Hugues.
Lun.	2	S. Simplice.	Jeud.	2	S. François de P.
Mar.	3	S. Anatole.	Vend.	3	S. Richard.
Mer.	4	*Quatre-Temps.*	Sam.	4	S. Isidore.
Jeud.	5	Ste Cunégonde.	6 D.	5	RAMEAUX.
Vend.	6	Ste Colette.	Lun.	6	S. Prudence.
Sam.	7	Ste Perpétue.	Mar.	7	S. Clotaire.
2 D.	8	*Reminiscere.*	Mer.	8	S. Édèze.
Lun.	9	Ste Françoise.	Jeud.	9	S. Zosime.
Mar.	10	S. Doctrovée.	Vend.	10	*Vendredi saint.*
Mer.	11	S. Sophrone.	Sam.	11	Ste Godeberte.
Jeud.	12	S. Maximilien.	DIM.	12	PÂQUES.
Vend.	13	Ste Euphrasie.	Lun.	13	S. Marcellin.
Sam.	14	S. Lubin.	Mar.	14	S. Tiburce.
3 D.	15	*Oculi.*	Mer.	15	S. Paterne.
Lun.	16	S. Cyriaque.	Jeud.	16	S. Fructueux.
Mar.	17	Ste Gertrude.	Vend.	17	S. Anicet.
Mer.	18	S. Alexandre.	Sam.	18	S. Parfait.
Jeud.	19	*Mi-Carême.* S. Josh.	1 D.	19	QUASIMODO.
Vend.	20	S. Joachim.	Lun.	20	S. Théotime.
Sam.	21	S. Benoît.	Mar.	21	S. Anselme.
4 D.	22	*Lætare.*	Mer.	22	S. Ustazade.
Lun.	23	S. Victorien.	Jeud.	23	Ste Opportune.
Mar.	24	S. Épaphrodite.	Vend.	24	S. Léger.
Mer.	25	ANNONCIATION.	Sam.	25	S. Marc, évangél.
Jeud.	26	S. Ludger.	2 D.	26	S. Clet, pape.
Vend.	27	Ste Lydie.	Lun.	27	S. Polycarpe.
Sam.	28	S. Gontran, roi.	Mar.	28	S. Vital.
5 D.	29	*Passion.*	Mer.	29	Ste Marie Égypt.
Lun.	30	S. Rieul.	Jeud.	30	S. Eutrope.
Mar.	31	Ste Balbine.	Lettre dominicale, ED.		

MAI.		
○ Pleine lune le 6.		
☾ Dernier quartier le 14.		
⊙ Nouvelle lune le 22.		
☽ Premier quartier le 28.		
Vend.	1	S. J. S. Philippe.
Sam.	2	S. Athanase.
3 D.	3	Invent: S[te] Croix.
Lun	4	S[te] Monique.
Mar.	5	C. de S. Augustin.
Mer.	6	S. Jean P. L.
Jeud.	7	S. Stanislas.
Vend.	8	S. Désiré, évêque.
Sam.	9	S. Grégoire de N.
4 D.	10	S. Gordien.
Lun.	11	S. Mamert.
Mar.	12	S. Pancrace.
Mer.	13	S. Servais.
Jeud.	14	S. Pacôme.
Vend.	15	S[te] Denise.
Sam.	16	S. Honoré.
5 D.	17	S. Pascal.
Lun.	18	*Rogations.*
Mar.	19	S. Yves.
Mer.	20	S. Bernardin.
Jeud.	21	ASCENSION.
Vend.	22	S[te] Julie, martyre.
Sam.	23	S. Didier.
6 D.	24	S. Donatien.
Lun.	25	S. Urbain.
Mar.	26	S. Quadrat.
Mer.	27	S. Hildevert.
Jeud.	28	S. Germain.
Vend.	29	S. Maximin.
Sam.	30	*Vigile jeûne.*
Dim.	31	PENTECÔTE.

JUIN.		
○ Pleine lune le 5.		
☾ Dernier quartier le 13.		
⊙ Nouvelle lune le 20.		
☽ Premier quartier le 27.		
Lun.	1	S. Pamphile.
Mar.	2	S. Pothin, évêque.
Mer.	3	*Quatre-Temps.*
Jeud.	4	S. Quirin.
Vend.	5	S. Boniface.
Sam.	6	S. Claude.
1 D.	7	Trinité.
Lun.	8	S. Médard.
Mar.	9	S[te] Pélagie.
Mer.	10	S. Landry.
Jeud.	11	Fête-Dieu.
Vend.	12	S[te] Olympe.
Sam.	13	S. Antoine de P.
2 D.	14	S. Rufin.
Lun.	15	S[te] Lutgarde.
Mar.	16	S. Fargeau.
Mer.	17	S. Avit.
Jeud.	18	S[te] Marine.
Vend.	19	S. Gerv. S. Prot.
Sam.	20	S. Silvère.
3 D.	21	S. Leufroy.
Lun.	22	S. Paulin.
Mar.	23	S. Audry, évêque.
Mer.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Jeud.	25	S. Prosper.
Vend.	26	S. Babolein.
Sam.	27	S. Crescent.
4 D.	28	S. Irénée.
Lun.	29	S. Pierre, S. Paul.
Mar.	30	Com. S. Paul.

Cycle solaire, 1.

JUILLET.			AOUT.		
○ Pleine lune le 4. ☾ Dernier quartier le 13. ⊙ Nouvelle lune le 19. ☽ Premier quartier le 26.			○ Pleine lune le 3. ☾ Dernier quartier le 11. ⊙ Nouvelle lune le 18. ☽ Premier quartier le 25.		
Mer.	1	Ste Éléonore.	Sam.	1	Ste Sophie.
Jeud.	2	VISIT. DE N. D.	9 D.	2	S. Étienne, pape.
Vend.	3	S. Thierry.	Lun.	3	Inv. S. Étienne.
Sam.	4	Tr. S. Martin.	Mar.	4	S. Dominique.
5 D.	5	Ste Zoé, martyre.	Mer.	5	S. Yon.
Lun.	6	S. Tranquillin.	Jeud.	6	Transfig. de N. S.
Mar.	7	Ste Aubierge.	Vend.	7	S. Gaëtan.
Mer.	8	S. Procope.	Sam.	8	S. Justin, martyr.
Jeud.	9	S. Cyrille.	10 D.	9	S. Amour.
Vend.	10	Ste Félicité.	Lun.	10	S. Laurent.
Sam.	11	T. de S. Benoît.	Mar.	11	Ste Suzanne.
6 D.	12	S. Gualbert.	Mer.	12	Ste Claire.
Lun.	13	S. Eugène.	Jeud.	13	S. Hippolyte.
Mar.	14	S. Bonaventure.	Vend.	14	*Vigile jeûne.*
Mer.	15	S. Henri, emper.	Sam.	15	ASSOMPTION.
Jeud.	16	S. Eustathe, év.	11 D.	16	S. Roch.
Vend.	17	S. Alexis.	Lun.	17	S. Mamès.
Sam.	18	S. Thomas d'Aq.	Mar.	18	Ste Hélène.
7 D.	19	S. Vincent de Paul.	Mer.	19	S. Louis, évêque.
Lun.	20	Ste Marguerite.	Jeud.	20	S. Bernard.
Mar.	21	S. Victor, martyr.	Vend.	21	S. Privat.
Mer.	22	Ste Madeleine.	Sam.	22	S. Symphorien.
Jeud.	23	S. Apollinaire.	12 D.	23	S. Sidoine.
Vend.	24	JOURS CANICUL.	Lun.	24	S. Barthélemy.
Sam.	25	S. Jacques Majeur.	Mar.	25	S. Louis, roi.
8 D.	26	T. de S. Marcel.	Mer.	26	FIN JOURS CANIC.
Lun.	27	S. Pantaléon.	Jeud.	27	S. Césaire.
Mar.	28	Ste Anne.	Vend.	28	S. Augustin.
Mer.	29	Ste Marthe.	Sam.	29	S. Médéric.
Jeud.	30	S. Abdon, martyr.	13 D.	30	S. Fiacre.
Vend.	31	S. Germain-l'Aux.	Lun.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

○ Pleine lune le 2.
☾ Dernier quartier le 9.
⊙ Nouvelle lune le 16.
☽ Premier quartier le 23.

Mar.	1	S. Leu, S. Gilles.
Mer.	2	S. Lazare.
Jeud.	3	S. Grégoire.
Vend.	4	Ste Rosalie.
Sam.	5	S. Bertin, abbé.
14 D.	6	S. Onésiphore.
Lun.	7	S. Cloud, prêtre.
Mar.	8	Nativité de N. D.
Mer.	9	S. Omer, évêque.
Jeud.	10	Ste Pulchérie.
Vend.	11	S. Hyacinthe.
Sam.	12	S. Raphaël.
15 D.	13	S. Maurille.
Lun.	14	Exalt. Ste Croix.
Mar.	15	S. Nicodème.
Mer.	16	*Quatre-Temps.*
Jeud.	17	S. Lambert.
Vend.	18	S. Jean-Chrysost.
Sam.	19	S. Janvier.
16 D.	20	Ste Maure.
Lun.	21	S. Matthieu.
Mar.	22	S. Maurice.
Mer.	23	Ste Thècle, vierge.
Jeud.	24	S. Andoche.
Vend.	25	S. Firmin.
Sam.	26	Ste Justine.
17 D.	27	S. Côme, S. Dam.
Lun.	28	S. Céran.
Mar.	29	S. Michel, arch.
Mer.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 11.

OCTOBRE.

○ Pleine lune le 1er.
☾ Dernier quartier le 9.
⊙ Nouvelle lune le 15.
☽ Premier quartier le 23.
○ Pleine lune le 31.

Jeud.	1	S. Remy, évêque.
Vend.	2	SS. Anges gard.
Sam.	3	S. Denis l'Aréop.
18 D.	4	S. Franç. d'Assise.
Lun.	5	Ste Aure, vierge.
Mar.	6	S. Bruno.
Mer.	7	S. Serge.
Jeud.	8	Ste Brigitte.
Vend.	9	S. Denis, évêque.
Sam.	10	S. Géréon.
19 D.	11	S. Gomer.
Lun.	12	S. Wilfrid.
Mar.	13	S. Géraud.
Mer.	14	S. Calixte, pape.
Jeud.	15	Ste Thérèse.
Vend.	16	S. Gall, évêque.
Sam.	17	S. Cerboney.
20 D.	18	S. Luc, évangél.
Lun.	19	S. Savinien.
Mar.	20	S. Caprais.
Mer.	21	Ste Ursule.
Jeud.	22	S. Mellon, évêque.
Vend.	23	S. Hilarion.
Sam.	24	S. Magloire.
21 D.	25	S. Crépin, S. Crép.
Lun.	26	S. Rustique.
Mar.	27	S. Frumence.
Mer.	28	S. Simon, S. Jude.
Jeud.	29	S. Faron.
Vend.	30	S. Lucain.
Sam.	31	*Vigile jeûne.*

NOVEMBRE.

☾ Dernier quartier le 7.
⊙ Nouvelle lune le 14.
☽ Premier quartier le 22.
○ Pleine lune le 30.

22 D.	1	TOUSSAINT.
Lun.	2	LES TRÉPASSÉS.
Mar.	3	S. Marcel, évêque.
Mer.	4	S. Charles.
Jeud.	5	S. Zacharie.
Vend.	6	S. Léonard.
Sam.	7	S. Florent.
23 D.	8	S[tes] Reliques.
Lun.	9	S. Mathurin.
Mar.	10	S. Just.
Mer.	11	S. Martin.
Jeud.	12	S. René.
Vend.	13	S. Brice.
Sam.	14	S. Bertrand.
24 D.	15	S[te] Eugénie.
Lun.	16	S. Edme.
Mar.	17	S. Agnan, évêque.
Mer.	18	S[te] Aude, vierge.
Jeud.	19	S[te] Élisabeth.
Vend.	20	S. Edmond.
Sam.	21	PRÉSENT. DE N. D.
25 D.	22	S[te] Cécile.
Lun.	23	S. Clément.
Mar.	24	S. Séverin, abbé.
Mer.	25	S[te] Catherine.
Jeud.	26	S[te] Genev. des Ard.
Vend.	27	S. Maxime.
Sam.	28	S. Sosthène.
1 D.	29	AVENT.
Lun.	30	S. André.

L. du Martyrol. t.

DÉCEMBRE.

☾ Dernier quartier le 6.
⊙ Nouvelle lune le 14.
☽ Premier quartier le 22.
○ Pleine lune le 29.

Mar.	1	S. Éloi, évêque.
Mer.	2	S. François-Xavier.
Jeud.	3	S. Clément d'Al.
Vend.	4	S[te] Barbe.
Sam.	5	S. Sabas.
2 D.	6	S. Nicolas de M.
Lun.	7	S[te] Fare, vierge.
Mar.	8	CONCEPT. DE N. D.
Mer.	9	S[te] Gorgonie.
Jeud.	10	S[te] Valère.
Vend.	11	S. Daniel.
Sam.	12	S. Valery.
3 D.	13	S[te] Luce.
Lun.	14	S. Nicaise.
Mar.	15	S. Mesmin.
Mer.	16	*Quatre-Temps.*
Jeud.	17	S[te] Olympiade.
Vend.	18	S. Gratien.
Sam.	19	S. Timothée.
4 D.	20	S. Théophile.
Lun.	21	S. Thomas, apôtre.
Mar.	22	S. Honorat.
Mer.	23	S[te] Victoire.
Jeud.	24	*Vigile jeûne.*
Vend.	25	NOËL.
Sam.	26	S. Étienne, 1[er] m.
DIM.	27	S. Jean, évangél.
Lun.	28	SS. Innocents.
Mar.	29	S. Trophime.
Mer.	30	S. Sabin.
Jeud.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III-22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui au-

ront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE.		
SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE. SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.......	6	6
2 Morale............................	6	6
3 Science sociale et Législation...........	6	6
4 Économie politique..................	6	6
5 Histoire...........................	6	6
6 Géographie........................	6	6
	36	36
IIIe CLASSE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire........................	6	6
2 Langues anciennes..................	6	6
3 Poésie............................	6	6
4 Antiquités et Monuments.............	6	6
5 Peinture..........................	6	6
6 Sculpture.........................	6	6
7 Architecture.......................	6	6
8 Musique et Déclamation..............	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis, au concours mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins ;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins ;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture ;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV — 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national,*

[1] Voyez ci-devant, page 23.



sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique [2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-devant, page 25.

[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. Thibaudeau, *président;*
P. J. Audouin, Gibert-Desmolières, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an iv de la République française.

Signé : J. A. Creuzé-Latouche, *président;*
d'Alphonse, de Torcy, Meillan, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII — 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X — 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit; 2° il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géo-

graphie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

I.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et zoologie, six *idem;*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :
Le Secrétaire d'État,
Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :
Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) [1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française ;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ;

L'Académie royale des Sciences ;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

ART. 11.

L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre Secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques*.

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND.

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires.

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout Académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 [1].

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

[1] Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au *15 août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'Instruction publique et des

Cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . .

. . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon (art. 1er).

Dans la séance publique commune aux cinq

Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années (art. 4) [1].

Il est créé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections (art. 7).

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis d'Audiffret,
Barthe,
Bineau,
Pierre Clément,
le vicomte de Cormenin,
Gréterin,
Laferrière,
Armand Lefebvre,
Mesnard,
le baron Pelet.

[1] Voir, page 66, le décret impérial du 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Académicien libre* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de *Politique, Administration et Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Associé étranger* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie Française, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Beaux-Arts, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut sous le titre de *Classe des Beaux-Arts* (devenue Académie des Beaux-Arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des Beaux-Arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 21 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des Beaux-Arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des Beaux-Arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir :

Section de peinture	14	peintres.
Section de sculpture	8	sculpteurs.
Section d'architecture	8	architectes.
Section de gravure	4	graveurs.
Section de composition musicale	6	compositeurs.
Académiciens libres	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des Beaux-Arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des Sciences et des Arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des Sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des Membres de la section de *Géographie et Navigation* de l'Académie des Sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux Membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des Sciences Morales et Politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances*, est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les Membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département
de l'Instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres préside l'Institut pendant l'année 1868.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1868.

MM. Léon Renier, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	Président.
Delaunay, délégué de l'Académie des Sciences	Vice-Présidents.
Lehmann, délégué de l'Académie des Beaux-Arts........	Vice-Présidents.
Renouard, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques................	Vice-Présidents.
Villemain, délégué de l'Académie française	Vice-Présidents.
Guigniaut	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

Lebrun. . . . . Empis.	pour l'Académie Française.
Garcin de Tassy. . . . . Mohl.	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Chasles. . . . . Decaisne.	pour l'Académie des Sciences.
Gilbert. . . . . Baltard.	pour l'Académie des Beaux-Arts.
Barthélemy Saint-Hilaire. . . . . Reybaud.	pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

Nota. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

Mérimée	pour l'Académie Française.
Patin	
Dufaure	
Mohl	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Regnier	
Littré	

. . . . pour l'Académie des Sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1867.

M. de Barante, décédé le 22 novembre 1866;
Remplacé par M. l'abbé Gratry, le 2 mai 1867.

M. Cousin, décédé le 14 janvier 1867;
Remplacé par M. J. Favre, le 2 mai 1867.

M. Ponsard, décédé le 7 juillet 1867;
Remplacé par M.   , le

M. Flourens, décédé le 6 décembre 1867;
Remplacé par M.   , le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).......	Cte de Fontanes.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine)........	Cte François de Neufchâteau.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)......................	Comte Daru.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).	Duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE)........	Mis de Lally-Tolendal.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume). .	Comte de Ségur.
1833	THIERS (Adolphe)............	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Casimir Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper)............	Nodier.
1845	VITET (Louis).................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)......................	Royer-Collard.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS).............	De Jouy.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).......	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré)......................	De Féletz.
1851	MONTALEMBERT (Le comte Charles DE)......................	Droz.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine).......	Cte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert)......................	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade)......................	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).......	Aucelot.
1855	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)...........	Cte de St-Aulaire.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE).	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).................	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE)...............	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).............	Scribe.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1863	CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE)..................	Biot.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille).......	De Vigny.
1865	PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole).	Ampère.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.
1867	GRATRY (Joseph-Auguste-Alphonse).	Baron de Barante.
1867	FAVRE (Claude-Gabriel-Jules).....	Cousin.
	....	Ponsard.
	....	Flourens.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François).......	Arnault.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel.

DE PONGERVILLE.

PATIN.

SAINTE-BEUVE.

VIENNET.

MIGNET.

NISARD.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel, trésorier, président.

LEBRUN.

EMPIS.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1867.

M. Munk, décédé le 6 février 1867;
Remplacé par M. Guessard, le 22 mars 1867.

M. Gerhard, associé étranger, à Berlin, décédé le 12 mai 1867;
Remplacé par M. Ritschl, à Leipzig, le 29 novembre 1867.

M. Reinaud, décédé le 14 mai 1867;
Remplacé par M. Le Blant, le 15 novembre 1867.

M. Boeckh, associé étranger, à Berlin, décédé le 3 août 1867;
Remplacé par M. Fleischer, à Leipzig, le 29 novembre 1867.

M. Bopp, associé étranger, à Berlin, décédé le 23 octobre 1867;

Remplacé par M. de Rossi, à Rome, le 13 décembre 1867.

M. le duc d'Albert de Luynes, décédé le 15 décembre 1867;

Remplacé par M. , le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1867.

M. DES VERGERS, à Rimini, décédé le 2 janvier 1867;
Remplacé par M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, à Troyes, le 20 décembre 1867.

M. QUARANTA, à Naples, décédé le 21 septembre 1867;
Remplacé par M. le comte CONESTABILE, à Pérouse, le 20 décembre 1867.

M. RITSCHL, à Leipzig, élu associé étranger le 29 novembre 1867;
Remplacé par M. Otto JAHN, à Bonn, le 27 décembre 1867.

M. FLEISCHER, à Leipzig, élu associé étranger le 29 novembre 1867;
Remplacé par M. SPIEGEL, à Erlangen, le 27 décembre 1867.

M. DE ROSSI, à Rome, élu associé étranger le 13 décembre 1867;
Remplacé par M. MIKLOSICH, à Vienne, le 27 décembre 1867.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph)...............	Cte Garran de Coulon
1833	JULIEN (Stanislas)..............	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).......	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin)...........	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).......	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE)........	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE)..................	Mionnet.
1842	LABORDE (Le marquis Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE)........	Cte A. de Laborde.
1844	MOHL (Jules)..................	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE).................	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)...	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre)....................	Vte Le Prevost d'Iray

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe)	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre)	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir)	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre)	Eugène Burnouf.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE)	Pardessus.
1854	EGGER (Émile)	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest)	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles)	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor)	Ét. Quatremère.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest)	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément)	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy)	Jomard.
1862	SLANE (William MAC GUCKIN DE)	Magnin.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1863	JOURDAIN (Ch.-Marie-Gabriel BRÉCHILLET)	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis)	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-)	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henri)	Comte Beugnot.
1866	AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Amand-Pascal D')	Le Clerc.
1867	GUESSARD (François)	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)	Reinaud.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel)	Naudet, Secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1839	VITET (Louis)	Michaud.
1843	MÉRIMÉE (Prosper)	Marquis de Fortia d'Urban.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE)	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE)	Marquis Séguier de Saint-Brisson.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Penhoën.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1859	DEHÈQUE (Félix-Désiré).........	Aug. Le Prevost.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE)...	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)..................	Biot.
	....	Duc d'Albert de Luynes.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	PEYRON (Amédée), à Turin.......	Cardinal Maï.
1858	WELCKER (Théophile-Frédéric), à Bonn (Prusse Rhénane).......	Creuzer.
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)..................	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin..	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers.....	Cureton.
1867	RITSCHL (Frédéric), à Leipzig.....	Gerhard.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig..................	Bœckh.
1867	DE ROSSI (Jean-Baptiste), à Rome..	Bopp.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1815 Valsamachi (Le chevalier Démétrius), à Céphalonie.

1833 Caumont (Arcisse de) (O. ⁂), à Caen (Calvados); et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

1839 Deville (Achille) ⁂, à Alençon (Orne); et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 19.

1839 Berbrugger (O. ⁂), à Alger (Afrique).

1839 Floquet (Pierre-Amable) ⁂, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 Boré (Eugène) ⁂, à Constantinople.

1842 Wright (Thomas), à Londres.

1843 Botta (Paul-Émile) (O. ⁂), à Tripoli de Barbarie.

1844 Laplane (Édouard de), à Sisteron (Basses-Alpes).

1844 Rawlinson (Sir Henri Creswick), C. B. à Londres.

1847 Eichhoff ⁂, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58.

MM.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✱, au Bengale.
1850 ROULEZ (J.) ✱, à Gand.
1850 RHANGABÉ (Rizo), à Athènes.
1854 MINERVINI (Jules) ✱, à Naples.
1854 LAYARD (Austen-Henry), à Londres.
1854 POLAIN (Mathieu-Lambert) ✱, à Liége.
1854 MICHEL (Francisque) ✱, à Bordeaux (Gironde).
1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).
1855 COUSSEMAKER (Edmond DE) ✱, à Lille (Nord).
1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.
1856 GORRESIO (Gaspare) (O. ✱), à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.
1858 HERCULANO DE CARVALHO, à Lisbonne.
1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.
1858 MÜLLER (Max), à Oxford.
1859 AMARI (Michel), à Florence.
1860 MORTREUIL, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1860 GERMAIN ✱, à Montpellier (Hérault).
1860 WEIL (Gustave), à Heidelberg.
1860 BEKKER (Immanuel), à Berlin.
1860 MOMMSEN (Théodore) ✱, à Berlin.
1861 BIRCH (Samuel), à Londres.
1861 BENFEY (Théodore), à Göttingue.
1861 DIEZ (Frédéric), à Bonn (Prusse Rhénane).

MM.

1862 ROBERT (Charles) (O. ✠), à Metz; et à Paris, au Ministère de la Guerre.

1863 MARIETTE (Auguste) (C. ✠), actuellement en Égypte.

1863 DUMAST (Le baron GUERRIER DE) ✠, à Nancy.

1863 TARBÉ (Prosper), à Reims.

1863 WESTERGAARD (Niels-Ludvig), à Copenhague.

1864 COCHET (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ✠, à Dieppe.

1864 LANE (Edward-William), à Londres.

1865 WEBER (Albrecht), à Berlin.

1866 HENZEN (Jean-Henri-Guillaume) ✠, à Rome.

1866 WEIL (Henri), à Besançon.

1866 DOZY (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.

1867 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Marie-Henri) ✠, à Troyes.

1867 CONESTABILE (Le comte GIANCARLO), à Pérouse.

1867 JAHN (Otto), à Bonn.

1867 SPIEGEL (Frédéric-Louis-Ernest), à Erlangen.

1867 MIKLOSICH, à Vienne.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

Renier.
De Longpérier.
Egger.
Wallon.
Naudet, secrétaire perpétuel honoraire, assistant.
Guillaume, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

Paris (Paulin).
Littré.
Renan.
Hauréau.

COMMISSION

Chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum* institué par délibération de l'Académie du 17 avril 1867, approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM.

Mohl.

De Saulcy.

De Longpérier.

Renan.

De Slane.

Waddington.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

Naudet.

Mohl.

Laboulaye.

Wallon.

Egger.

De Longpérier.

Maury.

Delisle.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

VITET.

DE SAULCY.

DE LONGPÉRIER.

MAURY.

DELISLE.

DE LASTEYRIE.

DESNOYERS.

HAURÉAU.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

BRUNET DE PRESLE.

EGGER.

DEHÈQUE.

MILLER.

MM.

WADDINGTON.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

GARCIN DE TASSY.

MOHL.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
depuis le 1er janvier 1867.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. PONCELET, décédé le 23 décembre 1867;
Remplacé par M. , le

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. D'ABBADIE, élu, le 22 avril 1867, à l'une des places créées par le décret du 3 janvier 1866.

M. YVON VILLARCEAU, élu, le 17 juin 1867, à l'une des places créées par le décret du 3 janvier 1866.

SECTION DE CHIMIE.

M. PELOUZE, décédé le 31 mai 1867;
Remplacé par M. WURTZ, le 15 juillet 1867.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. RAYER, décédé le 10 septembre 1867;
Remplacé par M. , le

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. JOBERT, DE LAMBALLE, décédé le 19 avril 1867;
Remplacé par M. NÉLATON, le 3 juin 1867.

M. VELPEAU, décédé le 24 août 1867;
Remplacé par M. , le

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. FLOURENS, décédé le 6 décembre 1867;
Remplacé par M. , le

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. CIVIALE, décédé le 13 juin 1867;
Remplacé par M. le baron LARREY, le 9 décembre 1867.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. FARADAY, décédé le 25 août 1867;
Remplacé par M. , le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1867.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. Riemann, à Göttingue, décédé le 20 juillet 1866;
Remplacé par M. Plücker, à Bonn, le 6 mai 1867.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. Bernard, à Saint-Benoît-du-Sault, décédé le 1866;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. Encke, à Berlin, décédé le septembre 1865;
Remplacé par M. , le

M. l'amiral Smyth, à Londres, décédé le septembre 1865;
Remplacé par M. , le

M. Petit, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;
Remplacé par M. , le

M. Valz, à Marseille, décédé le 22 février 1867;
Remplacé par M. , le

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. GIVRY, au Goulet, près Gaillon (Eure), décédé le 6 mars 1867;

Remplacé par M. , le

M. D'ABBADIE, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz, élu membre de l'Académie, le 22 avril 1867;

Remplacé par M. , le

M. BACHE (Dallas), à Washington, décédé le

Remplacé par M. , le

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. DELEZENNE, à Lille, décédé le 20 août 1866;

Remplacé par M. HIRN, au Logelbach, près Colmar, le 20 mai 1867.

M. MARIANINI, à Modène, décédé le 9 juin 1866;

Remplacé par M. , le

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. LINDLEY, à Londres, décédé le 1er novembre 1865;

Remplacé par M. , le

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. NORDMANN, à Helsingfors, décédé le 1866;

Remplacé par M. DE SIEBOLD, à Munich, le 6 mai 1867.

M. Eudes-Deslongchamps, à Caen, décédé le 18 janvier 1867;
Remplacé par M. Pictet, à Genève, le 13 mai 1867.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. Panizza, à Pavie, décédé le 17 avril 1867;
Remplacé par M.   , le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène)	Proust.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste)	Sérullas.
1840	REGNAULT (Henri-Victor)	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme)	D'Arcet.
1857	FREMY (Edmond)	Baron Thenard.
1867	WURTZ (Charles-Adolphe)	Pelouze.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1857	DELAFOSSE (Gabriel)	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	ARCHIAC (Le vicomte Étienne-Jules-Ad. DESMIER DE SAINT-SIMON D')	Constant Prevost.
1857	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph)	Dufrénoy.
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste)	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri)	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis)	De Senarmont.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)	Desfontaines.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	Faye (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)	Bon de Damoiseau.
1855	Delaunay (Charles-Eugène)	Mauvais.
	Section IVe. — Géographie et Navigation.	
1861	Tessan (Louis-Urbain Dortet de).	Daussy.
1863	Pâris (François-Edmond)	Bravais.
1866	Jurien de la Gravière (Jean-Pierre-Edmond)	Duperrey.
1866	Dupuy de Lôme (Stanislas-Charles-Henri-Laurent)	"
1867	Abbadie (Antoine-Thomson d')	"
1867	Yvon Villarceau (Antoine-Joseph-François)	"
	Section Ve. — Physique générale.	
1829	Becquerel (Antoine-César)	Lefèvre-Gineau.
1837	Pouillet (Claude-Servais-Mathias).	Girard.
1840	Babinet (Jacques)	Dulong.
1840	Duhamel (Jean-Marie-Constant)	Poisson.
1860	Fizeau (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
1863	Becquerel (Alexandre-Edmond)	Desprets.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	ROBIN (Charles-Philippe)........	Valenciennes.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1843	ANDRAL (Gabriel)..............	Double.
1854	BERNARD (Claude)..............	Roux.
1855	CLOQUET (le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1867	NÉLATON (Auguste).............	Jobert, de Lamballe.
....	....	Velpeau.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.......	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
....	....	Flourens, Secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie)......	Baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).........	Duc de Raguse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	VAILLANT (Le maréchal comte Jean-Baptiste-Philibert)...........	Héron de Villefosse.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).................	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François)........	De Bonnard.
1858	JAUBERT (Le comte Hippolyte-François)......................	Largeteau.
1865	ROULIN (François-Désiré)........	Du Petit-Thouars.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1849	BREWSTER (Sir David), à Édimbourg, en Écosse.............	Berzelius.
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres..................	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres......	Robert Brown.
1860	EHRENBERG, à Berlin...........	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich....	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Auguste DE), à Genève..	Bon Plana.
....	....	Faraday.

CORRESPONDANTS.

(NOTA. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — GÉOMÉTRIE (6).

MM.

1847 LE BESGUE ⁂, à Bordeaux (Gironde).
1860 TCHÉBYCHEF, à Saint-Pétersbourg.
1860 KUMMER, à Berlin.
1863 NEUMANN, à Kœnigsberg.
1863 SYLVESTER, à Woolwich.
1867 PLÜCKER, à Bonn.

Section IIe. — MÉCANIQUE (6).

MM.

1842 BURDIN (O. ⁂), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1845 SEGUIN aîné (Marc) O. ⁂, à Montbard (Côte-d'Or).
1848 MOSELEY, à Londres.
1852 FAIRBAIRN (William) ⁂, à Manchester.
1865 CLAUSIUS (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Wurtzbourg (Bavière).

. . . .

Section IIIe. — ASTRONOMIE (16).

MM.

1835 AIRY (G. Biddell) ✠, à Greenwich.
1843 HANSEN, à Gotha.
1845 SANTINI, à Padoue.
1851 ARGELANDER, à Bonn (Prusse Rhénane).
1851 HIND, à Londres.
1857 PETERS, à Altona.
1857 ADAMS (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 SECCHI (Le Père) O. ✠, à Rome.
1863 CAYLEY, à Londres.
1863 MAC-LEAR, au Cap de Bonne-Espérance.
1865 STRUVE (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 PLANTAMOUR (Émile), à Genève.
....
....
....
....

Section IVe. — GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION (8).

MM.

1846 DÉMIDOFF (Le prince Anatole DE) C. ✠, à Saint-Pétersbourg; et à Paris, rue de la Pépinière, n° 25.
1856 WRANGELL (L'amiral DE), à Saint-Pétersbourg.
1861 LÜTKE (L'amiral), à Saint-Pétersbourg.

MM.

1861 TCHIHATCHEF (Pierre-Alexandre DE) C. ✻, à Saint-Pétersbourg; et à Paris, rue du Cirque, n° 4.

1866 RICHARDS (Le capitaine), à Londres.

....

....

....

Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE (9).

MM.

1833 HANSTEEN, à Christiania.

1842 FORBES (James-David), à Édimbourg.

1842 WHEATSTONE ✻, à Londres.

1852 PLATEAU, à Gand.

1857 MATTEUCCI, à Pise.

1864 MAGNUS, à Berlin.

1865 WEBER (Wilhelm), à Göttingue.

1867 HIRN (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — CHIMIE (9).

MM.

~~1819 BÉRARD~~ (O. ✻), à Montpellier (Hérault).

~~1847 GRAHAM~~, à Londres.

1853 BUNSEN (O. ✻), à Heidelberg.

MM.

1855 Malaguti (O. ✱), à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1859 Hoffmann, à Londres.
1863 Schoenbein, à Bâle.
1863 Favre ✱, à Marseille.
1866 Marignac (Jean-Charles Galissard de), à Genève.
1866 Frankland (Edward), à Londres.

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1832 Rose (Gustave), à Berlin.
1842 Omalius d'Halloy (Jean-Baptiste-Julien d'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).
1844 Murchison (Sir Roderick Impey) ✱, à Londres.
1853 Fournet ✱, à Lyon (Rhône).
1855 Haidinger, à Vienne.
1858 Sedgwick, à Cambridge (Angleterre).
1862 Lyell, à Londres.
1862 Damour (O. ✱), à Villemoisson (Seine-et-Oise); et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

Section VIIIe. — Botanique (10).

MM.

~~1861 Martius~~ (de), à Munich.
1838 Mohl (Hugo de), à Tübingue.

MM.

1845 Lestiboudois (Gaspard-Thémistocle) ✱, à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

1851 Candolle (Alphonse de) ✱, à Genève.

1854 Schimper ✱, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1857 Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes).

1859 Lecoq ✱, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1865 Braun (Alexandre), à Berlin.

1865 Hofmeister, à Heidelberg.

1866 Hooker (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

Section IXe. — Économie rurale (10).

MM.

1842 Girardin (O. ✱), à Lille (Nord).

1847 Kuhlmann (C. ✱), à Lille (Nord).

1853 Pierre (Isidore) ✱, à Caen (Calvados).

1857 Chevandier (O. ✱), à Cirey (Meurthe).

1857 Reiset (Jules) ✱, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure); et à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, n° 39.

1863 Martins (Charles) ✱, à Montpellier (Hérault).

1863 Vibraye (de), à Cheverny (Loir-et-Cher); et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 Vergnette-Lamotte (Vicomte de), à Beaune (Côte-d'Or).

1866 Marès (Henri), à Montpellier, place Castries.

....

Section X°. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1830 Quoy (C. ⁂), à Brest (Finistère).
1839 Agassiz (O. ⁂), à Cambridge (États-Unis).
1849 Pouchet ⁂, à Rouen (Seine-Inférieure).
1858 Baer (de), à Saint-Pétersbourg.
1859 Carus, à Dresde.
1861 Purkinje, à Breslau.
1861 Gervais (Paul) ⁂, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Saint-Étienne-du-Mont, n° 31.
1866 Van Beneden (Pierre-Joseph), à Louvain.
1867 De Siebold (Charles-Théodore-Ernest), à Munich.
1867 Pictet (François-Jules), à Genève.

Section XI°. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

1846 Sédillot (C. ⁂), à Strasbourg (Bas-Rhin).
1856 Guyon (C. ⁂), à Alger.
1859 Virchow (Rodolphe de), à Berlin.
1863 Bouisson ⁂, à Montpellier.
1863 Ehrmann (O. ⁂), à Strasbourg.
1863 Lawrence, à Londres.
1864 Gintrac ⁂, à Bordeaux.
....

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Chasles.

Decaisne.

Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Becquerel.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1867.

SECTION DE PEINTURE.

M. Ingres, décédé le 12 janvier 1867;
Remplacé par M. Hesse (Jean-Baptiste-Alexandre) le 28 septembre 1867.

M. Brascassat, décédé le 28 février 1867;
Remplacé par M. Cabat, le 13 novembre 1867.

SECTION DE SCULPTURE.

M. Seurre, décédé le 3 octobre 1867;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Hittorff, décédé le 25 mars 1867;
Remplacé par M. Labrouste, le 23 novembre 1867.

M. Le Bas, décédé le 13 juin 1867;
Remplacé par M. , le

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. Fould, décédé le 5 octobre 1867;
Remplacé par M. le baron Haussmann, le 7 décembre 1867.

M. le comte Duchâtel, décédé le 5 novembre 1867;
Remplacé par M. , le

M. Kastner, décédé le 19 décembre 1867;
Remplacé par M. , le

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. de Cornelius, à Berlin, décédé le 6 mars 1867;
Remplacé par M. Schnorr de Carolsfeld, à Dresde, le 6 juillet 1867.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1867.

SECTION DE PEINTURE.

M. le baron SCHNORR DE CAROLSFELD, à Dresde, élu associé étranger le 6 juillet 1867;

Remplacé par M. LEYS, à Anvers, le 20 juillet 1867.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1836	PICOT (François-Édouard).......	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor)..........	Baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1849	COGNIET (Léon)...............	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile)...............	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre)..........	Horace Vernet.
1863	HESSE (Nicolas-Auguste).........	Delacroix.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem)...............	Alaux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).........	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon)...........	Heim.
1867	HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre)..	Ingres.
1867	CABAT (Louis-Nicolas)..........	Brascassat.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).......	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François)............	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....................	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules)..........	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph)..........	Nanteuil.
1866	BONNASSIEUX (Jean)............	Jaley.
....	....	Seurre.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	GILBERT (Émile-Jacques)........	Fontaine.
1854	DUBAN (Félix-Jacques)...........	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin)..........	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor)...............	Caristie.
1866	DUC (Louis-Joseph).............	De Gisors.
1867	LABROUSTE (Pierre-François-Henri).	Hittorff.
....	....	Le Bas.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François).............	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre)........	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis)........	Baron Desnoyers.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS AU 1er JANVIER 1868.		
DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE.	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)......................	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise)............	Spontini (comte de Saut'Andrea).
1853	REBER (Napoléon-Henri)........	Onslow.
1856	BERLIOZ (Louis-Hector).........	Ad. Adam.
1866	GOUNOD (Charles-François)......	Clapisson.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	BEULÉ (Charles-Ernest).........	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE)..........	Vte de Sénones.
1843	RAMBUTEAU (Le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE)..........	Cte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).........	Cte de Vaublanc.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin)..................	Cte de Clarac.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de 'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE)	Aristide Dumont.
857	NAPOLÉON (S. A. I. le Prince Joseph-Charles-Paul)	Mis Am. de Pastoret.
860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph)	De Mercey.
867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène)	Fould.
...	...	Duchâtel.
...	...	Kastner.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
823	ROSSINI, à Bologne	Paisiello.
844	TENERANI, à Rome	Thorvaldsen.
844	OVERBECK, à Rome	Camuccini.
854	FELSING, à Darmstadt	Toschi.
856	MERCADANTE, à Naples	Canina.
863	KAULBACH, à Munich	De Hess.
863	DONALDSON, à Londres	Cockerell.
864	VERDI, à Busseto (Italie)	Meyerbeer.
865	STRACK, à Berlin	Stüler.
867	SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde	De Cornelius.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1832 NAVEZ, à Bruxelles.
1848 BENDEMANN, à Dresde.
1853 GALLAIT (L.) ✱, à Bruxelles.
1854 WAPPERS (Le baron) O. ✱, à Anvers; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 28.
1858 BODINIER ✱, à Angers.
1859 MADRAZO (Frédéric DE) O. ✱, à Madrid.
1859 MUSSINI, à Sienne.
1860 LANCRENON, ✱, à Besançon.
1861 MARÉCHAL O. ✱, à Metz.
1861 ALIGNY (D') ✱, à Lyon.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (DE), à Anvers.
1863 DUCLAUX ✱, à Lyon.
1867 LEYS (Le baron Henri) O. ✱, à Anvers.

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1834 Lemoyne ⁂, à Rome.
1858 Geefs (G.) ⁂, à Bruxelles.
1854 Angelini ⁂, à Naples.
1859 Cloot, à Saint-Pétersbourg.
1860 Simonis, à Bruxelles.
1862 Dupré ⁂, à Florence.
1863 Fraccaroli, à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.

Section IIIe. — Architecture (8).

1825 Schlick, à Copenhague.
1830 Bruloff, à Saint-Pétersbourg.
1832 Abadie ⁂, à Angoulême.
1842 Bonucci (C.), à Naples.
1854 Coste (O. ⁂), à Marseille.
1855 Chenavard (A. M.) ⁂, à Lyon.
1863 Kousmine, à Saint-Pétersbourg.
1863 Nyström, à Stockholm.
1866 Hesse (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelmstrasse, n° 100.

Section IVe. — Gravure (4).

1848 Calamatta (Louis-Antoine-Joseph) O. ⁂, à Milan.

MM.

1855 MANDEL ✠, à Berlin.
1859 KELLER (Joseph) ✠, à Dusseldorf.
1862 PYE (John), à Londres.

Section Vᵉ. — COMPOSITION MUSICALE (6).

1834 DAUSSOIGNES-MÉHUL, à Liége.
1859 CONTI, à Naples.
1863 VALLDEMOSA (DE), à Madrid.
1863 GASPARI, à Bologne.
1864 BÉNÉDICT (Jules), à Londres.
1864 FLOTOW (DE), à Vienne.

Section VIᵉ. — CORRESPONDANTS LIBRES (10).

1850 VISCONTI (Le commandeur P. E.) C. ✠, archéologue, à Rome.
1862 WAAGEN, archéologue, à Berlin.
1863 OLFERS (Le comte D'), directeur du musée royal, à Berlin.
1863 TOLSTOÏ (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 POLITI, directeur du musée, à Agrigente.
1863 MAZEL, directeur du musée, à la Haye.

MM.

1863 Jeanron, directeur du musée, à Marseille.

1863 Rosa (Pietro) ✱, archéologue, à Rome.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Naples, au Musée national.

1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

Couder. . . . . pour la peinture.
Guillaume . . . . pour la sculpture.
Baltard. . . . . pour l'architecture.
Gatteaux . . . . pour la gravure.
Reber. . . . . pour la musique.
Beulé, *Secrétaire perpétuel.*

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Gilbert.
Baltard.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1867.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. Cousin, décédé le 14 janvier 1867;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

M. le comte Duchâtel, décédé le 5 novembre 1867;
Remplacé par M. , le

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. le duc de Broglie, élu dans la section de philosophie, le 27 juin 1866;
Remplacé par M. Perier, le 16 mars 1867.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Brandis, à Bonn, décédé le 24 juillet 1867;
Remplacé par M. , le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES depuis le 1er janvier 1867.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. le docteur Wheewell, à Cambridge, décédé le

Remplacé par M. , le

SECTION DE MORALE.

M. Guerry, à Tours, décédé le 9 avril 1866;

Remplacé par M. Charton, à Versailles, le 2 février 1867.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. Mittermaïer, à Heidelberg, décédé le 28 août 1867;

Remplacé par M. , le

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)........................	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe)..............	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).........	Baron de Gérando.
1864	JANET (Paul)..................	"
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles)..........	Saisset.
1866	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)............	"
	....	Cousin.
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie)......	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	Vte de Villeneuve-Bargemont.
1855	CORMENIN (Le vicomte Louis-Marie DE LALUZE DE)..............	Janet.
1863	HUSSON (Jean-Christophe-Armand).	"
1863	SIMON (Jules-François)..........	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon).	"
1865	COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin).	Garnier.
1866	BERSOT (Ernest)................	Gust. de Beaumont.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore) ..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy)	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin)................	Vivien.
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre ESQUIROU DE)	"
1859	DELANGLE (Claude-Alphonse).....	Dupin.
1859	DUMON (Pierre-Sylvain)	"
1861	RENOUARD (Augustin-Charles).....	Laferrière.
1866	CAUCHY (Eugène-François).......	Bérenger.
	Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.	
1832	DUPIN (Le baron Charles)........	"
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert)	Prince de Talleyrand
1851	CHEVALIER (Michel)............	Villermé.
1855	AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D').............	"
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond)	Blanqui.

ÉTAT
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1868.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE)...............	Léon Faucher.
VUITRY (Adolphe)..............	"
....	Comte Duchâtel.
Section Ve. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
NAUDET (Joseph)..............	"
GUIZOT (François-Joseph-Guillaume)	"
MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	"
MICHELET (Jules)..............	Comte Reinhard.
THIERS (Adolphe)..............	Mis de Pastoret.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).....................	Baron Bignon.
CLÉMENT (Jean-Pierre)..........	"
TERNAUX (Louis-Mortimer)......	"
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)	Blondeau.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1868.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	PELLAT (Charles-Auguste).......	Comte d'Argout.
1860	DARU (Le comte Napoléon)......	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.
1867	PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir)....................	Le duc de Broglie, démissionnaire.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	BROUGHAM (Lord), à Londres.....	»
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.......	Hallam.
1864	GROTE (Georges), à Londres.....	Lord Macaulay.
1865	RAUMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin...................	De Savigny.
1865	GLADSTONE (William Ewert), à Londres........................	Mac-Culloch.
....	....	Brandis.

CORRESPONDANTS.

Section Iʳᵉ. — Philosophie.

MM.

1838 Ritter (H.), à Göttingue.

1842 Bouillier (Francisque) O. ✠, à Simandre (Isère); et à Paris, boulevard Saint-Michel, n° 9.

1850 Martin (Thomas-Henri) ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1856 Tappan, à Détroit (États-Unis).

1858 Fichte, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 Waddington (Charles), à Strasbourg.

1866 Trendelenburg (Frédéric-Adolphe), à Berlin.

1866 Lotze (Rudolf-Hermann), à Göttingue.

....

Section IIᵉ. — Morale.

MM.

1834 Julius, à Hombourg (Hesse-Hombourg).

1851 Lieber (Francis), à New-York.

1856 Ducpétiaux (Édouard), à Bruxelles.

1858 Châtellier (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).

1864 DEMETZ (O. ✠), à la Colonie de Mettray (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey).

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1867 CHARTON (Édouard), à Versailles.

Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1845 WARNKŒNIG ✠, à Tübingue (Wurtemberg).

1845 SCLOPIS (Le comte Frédéric) ✠, à Turin.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse Rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER ✠, à Amsterdam; et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1857 MOHL (Robert DE), à Munich.

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) O. ✠, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

. . . .

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

MM.

1833 QUÉTELET (Jacques-Adolphe-Lambert) O. ✠, à Bruxelles.

1837 LA SAGRA (Ramon DE) ☘, à Madrid; et à Livry, près Bondy (Seine-et-Oise).

1844 BABBAGE (Charles), à Londres.

1846 LAFARELLE (François-Félix DE), à Nîmes (Gard).

1856 CIBRARIO (Louis) G. O. ☘, à Turin.

1858 RAU, à Heidelberg.

1859 CHERBULIEZ (A.), à Zurich.

1860 MILL (John-Stuart), à Londres.

1860 ROSCHER, à Leipzig.

1863 MINGHETTI (Marco) G. C. ☘, à Turin.

1865 FONBLANQUE (Albany William), à Londres.

1865 ARRIVABENE (Le comte Jean), à Turin.

Section V^e. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

MM.

1848 BANCROFT (G.), à New-York.

1857 COLMEIRO (Don Manuel), à Madrid.

1859 DARESTE DE LA CHAVANNE ☘, à Lyon (Rhône).

1860 MOTLEY, à Boston.

1861 STANHOPE (Le comte Philippe-Henri), à Londres.

1864 KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron Joseph), à Bruxelles.

1864 DONIOL (Henry) ☘, à Clermont-Ferrand.

1864 STANLEY (Arthur-Penrhyn), à Londres.

1865 MILMAN, doyen de Saint-Paul, à Londres, au doyenné de Saint-Paul.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.

Reybaud.

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

(1er JANVIER 1868.)

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ⁂, rue du Bac, n° 104	Sciences.
ALEXANDRE (Charles) C. ⁂, rue de Mogador, n° 9	Inscriptions.
ANDRAL (Gabriel) C. ⁂, rue Bonaparte, n° 5	Sciences.
ARCHIAC (Le vicomte Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON D') O. ⁂, rue Casimir-Perier, n° 3	Sciences.
AUBER (Daniel-François-Esprit) G. O. ⁂, rue Saint-Georges, n° 24	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. O. ⁂, rue Royale Saint-Honoré, n° 5	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) O. ⁂, place de Rivoli, n° 3	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D'), rue du Bac, n° 42...	Inscr. et bell. lettr.
B	
BABINET (Jacques) ✱, rue Servandoni, n° 15...	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ✱, rue de l'Ouest, n° 72...	Sciences.
BALTARD (Victor) O. ✱, rue de l'Abbaye, n° 4...	Beaux-Arts.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5...	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✱, rue d'Astorg, n° 29 *bis*...	Sc. mor. et polit.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✱, rue de l'Odéon, n° 10...	Sc. mor. et polit.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✱, au Jardin des Plantes...	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) ✱, rue Cuvier, 57...	Sciences.
BERLIOZ (Louis-Hector) O. ✱, rue de Calais, n° 4...	Beaux-Arts.
BERNARD (Claude) C. ✱, rue de Luxembourg, n° 24...	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Berryer (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64	Française.
Bersot (Ernest), rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17; et à Versailles, rue de la Chancellerie, n° 20	Sc. mor. et polit.
Bertrand (Joseph-Louis-François) O. ✻, rue de Rivoli, n° 82	Sciences.
Beulé (Charles-Ernest) ✻, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscr. et Beaux-Arts.
Bienaymé (Irénée-Jules) O. ✻, rue de Fleurus, n° 1	Sciences.
Blanchard (Charles-Émile) ✻, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
Bonnassieux (Jean) ✻, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*	Beaux-Arts.
Bonnet (Pierre-Ossian) ✻, rue des Feuillantines, n° 70	Sciences.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✻, rue des Vosges, n° 8	Sciences.
Brewster (Sir David) O. ✻, à Édimbourg (Écosse)	Sciences.
Broglie (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce de) G. C. ✻, rue de Lille, n° 83	Franç. et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE) ✠, rue de Lille, n° 83.........	Française.
BRONGNIART (Adolphe-Théodore) C. ✠, au Jardin des Plantes..............	Sciences.
BROUGHAM (Lord), à Londres.........	Sc. mor. et polit.
BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 61.	Inscriptions.
BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, place Saint-Michel, n° 3...........	Sciences.
C	
CABANEL (Alexandre) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 17.............	Beaux-Arts.
CABAT (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de la Visitation-Sainte-Marie, n° 3 *ter*......	Beaux-Arts.
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49......................	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50...............	Beaux-Arts.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3...............	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CAUCHY (Eugène-François) ⁂, rue de Tournon, n° 12	Sc. mor. et polit.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre) ⁂, rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ⁂, rue Bossuet, n° 8	Beaux-Arts.
CHASLES (Michel) C. ⁂, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ⁂, rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ⁂, avenue de l'Impératrice, n° 27	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
CLÉMENT (Jean-Pierre) O. ⁂, rue de l'Université, n° 80	Sc. mor et polit.
CLOQUET (le baron Jules-Germain) C. ⁂, boulevard Malesherbes, n° 19	Sciences.
COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86	Sc. mor. et polit.
COGNIET (Léon) O. ⁂, rue de l'Entrepôt, n° 17	Beaux-Arts.
COMBES (Charles-Pierre-Matthieu) C. ⁂, boulevard Saint-Michel, n° 62	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
MM.	
Cormenin (Le vicomte Louis-Marie de La-luze de) C. ✠, rue de l'Arcade, n° 25.	Sc. mor. et polit.
Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ✠, rue Neuve-de-l'Université, n° 12.	Sciences.
Couder (Louis-Charles-Auguste) O. ✠, boulevard d'Enfer, n° 25.	Beaux-Arts.
Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste), O. ✠, avenue Raphaël (Passy), n° 4	Française.
D	
Daru (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75	Sc. mor. et polit.
Daubrée (Gabriel-Auguste) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91	Sciences.
Decaisne (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
Dehèque (Félix-Désiré) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 116.	Inscriptions.
Delafosse (Gabriel) O. ✠, rue Geoffroy Saint-Hilaire, n° 20.	Sciences.
Delangle (Claude-Alphonse) G. C. ✠, rue de la Pépinière, n° 106	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELAUNAY (Charles-Eugène) O. ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76......	Sciences.
DELESSERT (François) O. ⁂, rue Montmartre, n° 172....................	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ⁂, rue d'Hauteville, n° 13....................	Inscriptions.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ⁂, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, n° 57............	Inscriptions.
DONALDSON, à Londres..............	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ⁂, rue du Bac, n° 32......................	Française.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ⁂, rue François I[er], n° 47................	Sc. mor. et polit.
DUBAN (Félix-Jacques) O. ⁂, rue de Lille, n° 19.....................	Beaux-Arts.
DUC (Louis-Joseph) O. ⁂, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 4............	Beaux-Arts.
DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon) O. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84.........................	Sciences.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), rue Le Peletier, 24....................	Française.
DUHAMEL (Jean-Marie-Constant) O. ⁂, rue Cassette, n° 39..................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ⁂, rue Nicolo (Passy), n° 27	Inscriptions.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ⁂, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Sciences.
DUMON (Pierre-Sylvain) G. O. ⁂, boulevard Haussmann, n° 104	Sc. mor. et polit.
DUMONT (Augustin-Alexandre) O. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ⁂, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret).	Française.
DUPIN (Le baron Charles) G. O. ⁂, rue du Bac, n° 118	Sciences et Sciences mor. et polit.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ⁂, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) O. ⁂, rue de Madame, n° 48	Inscriptions.
EHRENBERG, à Berlin	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ☙, rue de Lille, n° 5	Sciences.
EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS) C. ☙, rue de Mézières, n° 7	Française.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), rue Vanneau, n° 39	Française.
FAVRE (Claude-Gabriel-Jules), rue d'Amsterdam, n° 87	Française.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) O. ☙, rue de la Tour (Passy), n° 61 *bis*.	Sciences.
FELSING, à Darmstadt	Beaux-Arts.
FEUILLET (Octave) O. ☙, rue de Rivoli, n° 202	Française.
FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis) ☙, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3	Sciences.
FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
FORSTER (François) O. ☙, rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
FOUCAULT (Jean-Bernard-Léon) O. ☙, rue d'Assas, n° 34	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FRANCK (Adolphe) O. ⁂, boulevard St-Michel, n° 77	Sc. mor. et polit.
FREMY (Edmond) O. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
G	
GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore) ⁂, rue Saint-André-des-Arts, n° 43	Inscriptions.
GATTEAUX (Jacques-Édouard) O. ⁂, rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.
GAY (Claude) ⁂, rue de la Ville-l'Évêque, n° 26	Sciences.
GÉRÔME (Jean-Léon) O. ⁂, rue de Bruxelles, n° 6	Beaux-Arts.
GILBERT (Émile-Jacques) O. ⁂, rue de l'Université, n° 7	Beaux-Arts.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ⁂, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
GLADSTONE (William-Ewert), 11, Carlton-Terrace, à Londres	Sc. mor. et polit.
GOUNOD (Charles-François) ⁂, rue de La Rochefoucauld, n° 17	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GRATRY (L'abbé Joseph-Auguste-Alphonse), rue Barbet-de-Jouy, n° 34...	Française.
GROTE (Georges), à Londres, 12, Saville Row (W.)........................	Sc. mor. et polit.
GUESSARD (François) ⁂, Grande-Rue, n° 87, à Passy....................	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) C. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25...	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) O. ⁂, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ⁂, rue Billault, n° 10........	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ⁂, rue du Buis (Auteuil), n° 8................	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ⁂, à l'hôtel de la Préfecture de la Seine........................	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) O. ⁂, rue Singer, n° 3 *bis*, quartier de la Muette......	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ⁂, rue Saint-Lazare, n° 51	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ⁂, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERSCHEL (Sir John-William), à Londres	Sciences.
HESSE (Nicolas-Auguste) ⁂, quai Conti, n° 27	Beaux-Arts.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre), rue de l'Ouest, n° 76	Beaux-Arts.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ⁂	Française.
HUSSON (Jean-Christophe-Armand) C. ⁂, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 3	Sc. mor. et polit.
J	
JANET (Paul) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.
JAUBERT (Le comte Hippolyte-François) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86; et au domaine de Givry, par Jouet-de-l'Aubois (Cher)	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET) O. ✠, rue de Luxembourg, 21.	Inscriptions.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26...............	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Le vice-amiral Jean-Pierre-Edmond) G. O. ✠, rue Greffuhle, n° 7..................	Sciences.
K	
KAULBACH (Wilhelm) O. ✠, à Munich..	Beaux-Arts.
L	
LABORDE (Le marquis Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE) C. ✠, aux Archives de l'Empire.....................	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE) ✠, rue Taitbout, n° 34............	Inscriptions.
LABROUSTE (Pierre-François-Henri) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 47............	Beaux-Arts.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.....................	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE) ✠, rue Cambacérès, n° 9	Française.
LAMÉ (Gabriel) O. ✠, rue de Madame, n° 48	Sciences.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor-Richard DE) ✠, rue de l'Université, n° 32	Française.
LA RIVE (Auguste DE) ✠, à Genève	Sciences.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) C. ✠, rue de Lille, n° 91	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) O. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône)	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue Bonaparte, n° 13	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 3	Inscriptions.
LEBRUN (Pierre-Antoine) C. ✠, rue de Beaune, n° 1	Française.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, rue Vaneau, n° 15	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G.O. ✠, à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIEBIG (Justus, baron DE) C. ✠, à Munich (Bavière)	Sciences.
LIOUVILLE (Joseph) O. ✠, rue de Condé, n° 13	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48	Inscriptions.
LONGET (François-Achille) C. ✠, rue de Lille, n° 1	Sciences.
LONGPÉRIER (Henri-Adrien PRÉVOST DE) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109 ...	Sc. mor. et polit.
M	
MARTINET (Achille-Louis) O. ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
MATHIEU (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Inscriptions.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.
MERCADANTE, à Naples	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (Prosper) G.O. ✠, rue de Lille, n° 52	Française et Inscr.
MICHELET (Jules) ✠, rue de l'Ouest,	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue d'Aumale, n° 14	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) ✠, au palais du Corps Législatif	Inscriptions.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120	Inscriptions.
MONTALEMBERT (Le comte Charles DE), rue du Bac, n° 40	Française.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O. ✠, boulevard Latour-Maubourg, n° 18	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) G. O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de la Victoire, n° 66	Beaux-Arts.
N	
NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul) G.C. ✠, au Palais-Royal.	Beaux-Arts.
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue de Rivoli, 184.	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ✠, au Muséum d'histoire naturelle	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NÉLATON (Auguste), G. O. ⁂, avenue d'Antin, n° 1	Sciences.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ⁂, au palais du Louvre....	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ⁂, rue Casimir Delavigne, n° 2...	Française.
NOAILLES (Le duc Paul DE), rue de l'Université, n° 43....................	Française.
O	
OVERBECK, à Rome..................	Beaux-Arts.
OWEN (Richard) O. ⁂, à Londres.....	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. O. ⁂, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) ⁂, rue du Regard, n° 3......................	Inscriptions.
PÂRIS (François-Edmond), vice-amiral, C. ⁂, rue des Saussaies, n° 14......	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ⁂, boulevard Haussmann, n° 44...........	Sc. mor. et polit.
PASSY (Antoine-François) C. ⁂, rue Pigalle, n° 69....................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PASTEUR (Louis) O. ☧, à l'École normale.	Sciences.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ☧, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) C. ☧, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ☧, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) C. ☧, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph) C. ☧, avenue Gabriel, n° 46	Beaux-Arts.
PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir), G. O. ☧, rue Galilée, n° 76	Sc. mor. et polit.
PERRAUD (Jean-Joseph) O. ☧, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 49	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin	Inscriptions.
PEYRON (Amédée) ☧, à Turin	Inscriptions.
PICOT (François-Édouard) O. ☧, rue de La Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ☧, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45 *bis*	Sciences.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE) C. ☧, rue Taranne, n° 7	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
POUILLET (Claude-Servais-Mathias) O. ⁂, rue Turenne, n° 125.	Sciences.
PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), rue Saint-Georges, n° 47.	Française.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ⁂, au Jardin des Plantes.	Sciences.
QUICHERAT (Louis) ⁂, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
RAMBUTEAU (Le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE) G. O. ⁂, rue de l'Arcade, n° 19.	Beaux-Arts.
RANKE (Léopold), à Berlin.	Sc. mor. et polit.
RAÜMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), Kochstrasse, n° 67, à Berlin.	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix) C. ⁂, quai Voltaire, n° 9.	Inscriptions.
RÉBER (Napoléon-Henri) ⁂, rue de Condé, n° 15.	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) C. ⁂, au Collége de France.	Sciences.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ⁂, rue de Vaugirard, n° 22.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118.	Française et Science mor. et polit.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Vanneau, n° 29.	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) O. ✠, à la Sorbonne.	Inscriptions.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ✠, rue de Provence, n° 49.	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Blanche, n° 6.	Sc. mor. et polit.
RITSCHL (Frédéric) ✠, à Leipzig.	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, rue Hautefeuille, n° 19.	Sciences.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) ✠, à Rome.	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, rue Jacob, 19	Inscriptions.
ROSSINI, G. O. ✠, à Bologne; et à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 2.	Beaux-Arts.
ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) O. ✠, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) ✠, au palais de l'Institut	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S	ACADÉMIES.
MM.	
SAINT-MARC-GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) O. ✠, rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph) O. ✠, rue du Regard, n° 3	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) O. ✠, rue de Madame, n° 47	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, rue du Cirque, n° 17	Inscriptions.
SCHNETZ (Jean-Victor) C. ✠, rue Cuvier, n° 14	Beaux-Arts.
SCHNORR (Julius-Veit-Hans VON CAROLSFELD), à Dresde	Beaux-Arts.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue Garancière, n° 11	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue de la Pépinière, n° 104	Française.
SERRES (Étienne-Renaud-Augustin) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 59	Sciences.
SERRET (Joseph-Alfred) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SIGNOL (Émile) O. ⁂, rue de l'Ouest, 56.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française.
SIMON (Jules-François) ⁂, place de la Madeleine, n° 10	Sc. mor. et polit.
SLANE (William MAC GUCKIN DE) O. ⁂, rue de la Tour (Passy), n° 60	Inscriptions.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ⁂, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome	Beaux-Arts.
TERNAUX (Louis-Mortimer) ⁂, rue de la Pépinière, n° 61	Sc. mor. et polit.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ⁂, rue du Mont-Thabor, n° 34	Sciences.
TEXIER (Charles-Félix-Marie) ⁂, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43	Inscriptions.
THENARD (Le baron Paul) ⁂, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) C. ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
MM.	
THIERS (Adolphe) G. O. ✱, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) O. ✱, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien) ✱, rue Saint-Victor, n° 33	Sciences.
TROPLONG (Raymond-Théodore) G. C. ✱, au palais du Luxembourg	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ✱, rue de Vaugirard, n° 73	Sciences.
V	
VAILLANT (Le maréchal comte Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ✱, au Ministère de la Maison de l'Empereur	Sciences.
VERDI (Joseph) O. ✱, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ✱, rue de Varennes, n° 76	Sciences.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume) C. ✱, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 19	Française.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ✱, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française et Inscriptions.
VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) O. ✱, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 60, passage Stanislas, n° 2	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VITET (Louis) O. ✠, r. Barbet-de-Jouy, 9.	Française et Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Varennes, n° 78	Sc. mor. et polit.
W	
WADDINGTON (William-Henri), rue Fortin, n° 14	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) ✠, rue Basse (Passy), n° 30	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 95	Inscriptions.
WELCKER (Théophile-Frédéric) ✠, à Bonn (Prusse Rhénane)	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de Clichy, n° 49	Sc. mor. et polit.
WURTZ (Charles-Adolphe) O. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
Y	
YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) ✠, rue Cassini, n° 14	Sciences.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. Roulin ⁂, Bibliothécaire, au palais de l'Institut.

Tardieu (Amédée), place de la Madeleine, n° 3.	Sous-Bibliothécaires.
Lenormant (François), rue du Dragon, n° 15.	

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. Pingard (Antonius) ⁂, *Agent spécial et Chef du Secrétariat,* au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. Pingard fils, *adjoint.*

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.

M. Klincksieck, rue de Lille, n° 11.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1869.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1869.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXIX.

TABLE DES MATIÈRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des beaux-arts, le samedi à 3 heures.

Académie des sciences morales et politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.

Académie française, mois de mai.

Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de juillet.

Académie des sciences, mois de novembre.

Académie des beaux-arts, mois d'octobre.

Académie des sciences morales et politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1869.

JANVIER.

☾ Dernier quartier le 5.
⊙ Nouvelle lune le 12.
☽ Premier quartier le 21.
○ Pleine lune le 28.

Vend.	1	CIRCONCISION.
Sam.	2	S. Basile.
DIM.	3	Ste Geneviève.
Lun.	4	S. Rigobert.
Mar.	5	Ste Amélie.
Mer.	6	ÉPIPHANIE.
Jeud.	7	Ste Mélanie.
Vend.	8	S. Lucien.
Sam.	9	S. Pierre, évêque.
1 D.	10	S. Paul, ermite.
Lun.	11	S. Théodose.
Mar.	12	S. Arcade, mart.
Mer.	13	Baptême de N. S.
Jeud.	14	S. Hilaire.
Vend.	15	S. Maur, abbé.
Sam.	16	S. Guillaume.
2 D.	17	S. Antoine, abbé.
Lun.	18	Ch. de S. Pierre.
Mar.	19	S. Sulpice.
Mer.	20	S. Sébastien.
Jeud.	21	Ste Agnès.
Vend.	22	S. Vincent.
Sam.	23	S. Ildefonse.
DIM.	24	*Septuagésime.*
Lun.	25	Conv. de S. Paul.
Mar.	26	Ste Paule, veuve.
Mer.	27	S. Julien, évêque.
Jeud.	28	S. Charlemagne.
Vend.	29	S. François de S.
Sam.	30	Ste Bathilde.
DIM.	31	*Sexagésime.*

FÉVRIER.

☾ Dernier quartier le 3.
⊙ Nouvelle lune le 11.
☽ Premier quartier le 19.
○ Pleine lune le 26.

Lun.	1	S. Ignace, martyr.
Mar.	2	PURIFICATION.
Mer.	3	S. Blaise.
Jeud.	4	Ste Jeanne de Val.
Vend.	5	Ste Agathe.
Sam.	6	S. Waast.
DIM.	7	*Quinquagésime.*
Lun.	8	S. Lucien.
Mar.	9	*Mardi-Gras.*
Mer.	10	CENDRES.
Jeud.	11	S. Séverin, abbé.
Vend.	12	S. Jean de Matha.
Sam.	13	S. Lézin.
1 D.	14	*Quadragésime.*
Lun.	15	S. Faustin.
Mar.	16	Ste Julienne.
Mer.	17	*Quatre-Temps.*
Jeud.	18	S. Siméon.
Vend.	19	S. Léon, martyr.
Sam.	20	S. Eucher.
2 D.	21	*Reminiscere.*
Lun.	22	Ste Isabelle.
Mar.	23	S. Mérault.
Mer.	24	S. Mathias.
Jeud.	25	S. Césaire.
Vend.	26	S. Phocas, mart.
Sam.	27	Ste Honorine.
3 D.	28	*Oculi.*

Nombre d'Or, 8.
Épacte, XVII.

MARS.			AVRIL.		
☾ Dernier quartier le 5. ⊙ Nouvelle lune le 13. ☽ Premier quartier le 21. ○ Pleine lune le 27.			☾ Dernier quartier le 3. ⊙ Nouvelle lune le 12. ☽ Premier quartier le 19. ○ Pleine lune le 26.		
Lun.	1	S. Aubin, évêque.	Jeud.	1	S. Hugues.
Mar.	2	S. Simplice.	Vend.	2	S. François de P.
Mer.	3	S. Anatole.	Sam.	3	S. Richard.
Jeud.	4	*Mi-Carême.*	1 D.	4	QUASIMODO.
Vend.	5	Ste Cunégonde.	Lun.	5	S. Ambroise.
Sam.	6	Ste Colette.	Mar.	6	S. Prudence.
4 D.	7	*Lætare.*	Mer.	7	S. Clotaire.
Lun.	8	S. Jean de Dieu.	Jeud.	8	S. Édèze.
Mar.	9	Ste Françoise.	Vend.	9	S. Zosime.
Mer.	10	S. Doctrovée.	Sam.	10	S. Fulbert.
Jeud.	11	S. Sophrone.	2 D.	11	Ste Godeberte.
Vend.	12	S. Maximilien.	Lun.	12	S. Jules.
Sam.	13	Ste Euphrasie.	Mar.	13	S. Marcellin.
DIM.	14	*Passion.*	Mer.	14	S. Tiburce.
Lun.	15	S. Zacharie.	Jeud.	15	S. Paterne.
Mar.	16	S. Cyriaque.	Vend.	16	S. Fructueux.
Mer.	17	Ste Gertrude.	Sam.	17	S. Anicet.
Jeud.	18	S. Alexandre.	3 D.	18	S. Parfait.
Vend.	19	S. Joseph.	Lun.	19	S. Léon, pape.
Sam.	20	S. Joachim.	Mar.	20	S. Théotime.
DIM.	21	RAMEAUX.	Mer.	21	S. Anselme.
Lun.	22	S. Épaphre.	Jeud.	22	S. Ustazade.
Mar.	23	S. Victorien.	Vend.	23	Ste Opportune.
Mer.	24	S. Épaphrodite.	Sam.	24	S. Léger.
Jeud.	25	ANNONCIATION.	4 D.	25	S. Marc, évangél.
Vend.	26	*Vendredi saint.*	Lun.	26	S. Clet, pape.
Sam.	27	Ste Lydie.	Mar.	27	S. Polycarpe.
DIM.	28	PÂQUES.	Mer.	28	S. Vital.
Lun.	29	S. Frisque.	Jeud.	29	Ste Marie Égypt.
Mar.	30	S. Rieul.	Vend.	30	S. Eutrope.
Mer.	31	Ste Balbine.	Lettre dominicale, C.		

MAI.			JUIN.		
☾ Dernier quartier le 3.			☾ Dernier quartier le 2.		
⊙ Nouvelle lune le 11.			⊙ Nouvelle lune le 10.		
☽ Premier quartier le 18.			☽ Premier quartier le 17.		
○ Pleine lune le 25.			○ Pleine lune le 24.		
Sam.	1	S. J. S. Philippe.	Mar.	1	S. Pamphile.
5 D.	2	S. Athanase.	Mer.	2	S. Pothin, évêque.
Lun	3	*Rogations.*	Jeud.	3	Ste Clotilde.
Mar.	4	Ste Monique.	Vend.	4	S. Quirin.
Mer.	5	C. de S. Augustin.	Sam.	5	S. Boniface.
Jeud.	6	ASCENSION.	3 D.	6	S. Claude.
Vend.	7	S. Stanislas.	Lun.	7	S. Robert, abbé.
Sam.	8	S. Désiré, évêque.	Mar.	8	S. Médard.
6 D.	9	S. Grégoire de N.	Mer.	9	Ste Pélagie.
Lun.	10	S. Gordien.	Jeud.	10	S. Landry.
Mar.	11	S. Mamert.	Vend.	11	S. Barnabé.
Mer.	12	S. Pancrace.	Sam.	12	Ste Olympe.
Jeud.	13	S. Servais.	4 D.	13	S. Antoine de P.
Vend.	14	S. Pacôme.	Lun.	14	S. Rufin.
Sam.	15	*Vigile jeûne.*	Mar.	15	Ste Lutgarde.
DIM.	16	PENTECÔTE.	Mer.	16	S. Fargeau.
Lun.	17	S. Pascal.	Jeud.	17	S. Avit.
Mar.	18	S. Venance.	Vend.	18	Ste Marine.
Mer.	19	*Quatre-Temps.*	Sam.	19	S. Gerv. S. Prot.
Jeud.	20	S. Bernardin.	5 D.	20	S. Silvère.
Vend.	21	S. Hospice.	Lun.	21	S. Leufroy.
Sam.	22	Ste Julie, martyre.	Mar.	22	S. Paulin.
1 D.	23	TRINITÉ.	Mer.	23	S. Audry, évêque.
Lun.	24	S. Donatien.	Jeud.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Mar.	25	S. Urbain.	Vend.	25	S. Prosper.
Mer.	26	S. Quadrat.	Sam.	26	S. Babolein.
Jeud.	27	FÊTE-DIEU.	6 D.	27	S. Crescent.
Vend.	28	S. Germain.	Lun.	28	S. Irénée.
Sam.	29	S. Maximin.	Mar.	29	S. Pierre, S. Paul.
2 D.	30	S. Félix.	Mer.	30	Com. S. Paul.
Lun.	31	Ste Petronille.	Cycle solaire, 2.		

JUILLET.

☾ Dernier quartier le 2.
⊙ Nouvelle lune le 9.
☽ Premier quartier le 16.
○ Pleine lune le 23.
☾ Dernier quartier le 31.

Jeud.	1	S[te] Éléonore.
Vend.	2	Visit. de N. D.
Sam.	3	S. Thierry.
7 D.	4	Tr. S. Martin.
Lun.	5	S[te] Zoé, martyre.
Mar.	6	S. Tranquillin.
Mer.	7	S[te] Aubierge.
Jeud.	8	S. Procope.
Vend.	9	S. Cyrille.
Sam.	10	S[te] Félicité.
8 D.	11	T. de S. Benoît.
Lun.	12	S. Gualbert.
Mar.	13	S. Eugène.
Mer.	14	S. Bonaventure.
Jeud.	15	S. Henri, emper.
Vend.	16	S. Eustathe, év.
Sam.	17	S. Alexis.
9 D.	18	S. Thomas d'Aq.
Lun.	19	S. Vincent de Paul.
Mar.	20	S[te] Marguerite.
Mer.	21	S. Victor, martyr.
Jeud.	22	S[te] Madeleine.
Vend.	23	S. Apollinaire.
Sam.	24	Jours canicul.
10 D.	25	S. Jacques Majeur.
Lun.	26	Tr. de S. Marcel.
Mar.	27	S. Pantaléon.
Mer.	28	S[te] Anne.
Jeud.	29	S[te] Marthe.
Vend.	30	S. Abdon, martyr.
Sam.	31	S. Germain-l'Aux.

AOUT.

⊙ Nouvelle lune le 7.
☽ Premier quartier le 14.
○ Pleine lune le 22.
☾ Dernier quartier le 30.

11 D.	1	S[te] Sophie.
Lun.	2	S. Étienne, pape.
Mar.	3	Inv. S. Étienne.
Mer.	4	S. Dominique.
Jeud.	5	S. Yon.
Vend.	6	Transfig. de N. S.
Sam.	7	S. Gaëtan.
12 D.	8	S. Justin, martyr.
Lun.	9	S. Amour.
Mar.	10	S. Laurent.
Mer.	11	S[te] Suzanne.
Jeud.	12	S[te] Claire.
Vend.	13	S. Hippolyte.
Sam.	14	*Vigile jeûne.*
13 D.	15	ASSOMPTION.
Lun.	16	S. Roch.
Mar.	17	S. Mamès.
Mer.	18	S[te] Hélène.
Jeud.	19	S. Louis, évêque.
Vend.	20	S. Bernard.
Sam.	21	S. Privat.
14 D.	22	S. Symphorien.
Lun.	23	S. Sidoine.
Mar.	24	S. Barthélemy.
Mer.	25	S. Louis, roi.
Jeud.	26	Fin jours canic.
Vend.	27	S. Césaire.
Sam.	28	S. Augustin.
15 D.	29	S. Médéric.
Lun.	30	S. Fiacre.
Mar.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

— Nouvelle lune le 6.
— Premier quartier le 12.
— Pleine lune le 20.
— Dernier quartier le 28.

Mer.	1	S. Leu, S. Gilles.
Jeud.	2	S. Lazare.
Vend.	3	S. Grégoire.
Sam.	4	Ste Rosalie.
16 D.	5	S. Bertin, abbé.
Lun.	6	S. Onésiphore.
Mar.	7	S. Cloud, prêtre.
Mer.	8	Nativité de N. D.
Jeud.	9	S. Omer, évêque.
Vend.	10	Ste Pulchérie.
Sam.	11	S. Hyacinthe.
17 D.	12	S. Raphaël.
Lun.	13	S. Maurille.
Mar.	14	Exalt. Ste Croix.
Mer.	15	*Quatre-Temps.*
Jeud.	16	S. Corneille.
Vend.	17	S. Lambert.
Sam.	18	S. Jean-Chrysost.
18 D.	19	S. Janvier.
Lun.	20	Ste Maure.
Mar.	21	S. Matthieu.
Mer.	22	S. Maurice.
Jeud.	23	Ste Thècle, vierge.
Vend.	24	S. Andoche.
Sam.	25	S. Firmin.
19 D.	26	Ste Justine.
Lun.	27	S. Côme, S. Dam.
Mar.	28	S. Céran.
Mer.	29	S. Michel, arch.
Jeud.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 12.

OCTOBRE.

— Nouvelle lune le 5.
— Premier quartier le 12.
— Pleine lune le 20.
— Dernier quartier le 28.

Vend.	1	S. Remy, évêque.
Sam.	2	SS. Anges gard.
20 D.	3	S. Denis l'Aréop.
Lun.	4	S. Franç. d'Assise.
Mar.	5	Ste Aure, vierge.
Mer.	6	S. Bruno.
Jeud.	7	S. Serge.
Vend.	8	Ste Brigitte.
Sam.	9	S. Denis, évêque.
21 D.	10	S. Géréon.
Lun.	11	S. Gomer.
Mar.	12	S. Wilfrid.
Mer.	13	S. Géraud.
Jeud.	14	S. Calixte, pape.
Vend.	15	Ste Thérèse.
Sam.	16	S. Gall, évêque.
22 D.	17	S. Cerboney.
Lun.	18	S. Luc, évangél.
Mar.	19	S. Savinien.
Mer.	20	S. Caprais.
Jeud.	21	Ste Ursule.
Vend.	22	S. Mellon, évêque.
Sam.	23	S. Hilarion.
23 D.	24	S. Magloire.
Lun.	25	S. Crépin, S. Crép.
Mar.	26	S. Rustique.
Mer.	27	S. Frumence.
Jeud.	28	S. Simon, S. Jude.
Vend.	29	S. Faron.
Sam.	30	*Vigile jeûne.*
24 D.	31	S. Quentin.

NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
Nouvelle lune le 3. Premier quartier le 11. Pleine lune le 19. Dernier quartier le 26.			Nouvelle lune le 3. Premier quartier le 10. Pleine lune le 18. Dernier quartier le 26.		
Lun.	1	TOUSSAINT.	Mer.	1	S. Éloi, évêque.
Mar.	2	Les Trépassés.	Jeud.	2	S. François-Xavier.
Mer.	3	S. Marcel, évêque.	Vend.	3	S. Clément d'Al.
Jeud.	4	S. Charles.	Sam.	4	Ste Barbe.
Vend.	5	S. Zacharie.	2 D.	5	S. Sabas.
Sam.	6	S. Léonard.	Lun.	6	S. Nicolas de M.
25 D.	7	S. Florent.	Mar.	7	Ste Fare, vierge.
Lun.	8	Stes Reliques.	Mer.	8	Concept. de N.-D.
Mar.	9	S. Mathurin.	Jeud.	9	Ste Gorgonie.
Mer.	10	S. Just.	Vend.	10	Ste Valère.
Jeud.	11	S. Martin.	Sam.	11	S. Daniel.
Vend.	12	S. René.	3 D.	12	S. Valery.
Sam.	13	S. Brice.	Lun.	13	Ste Luce.
26 D.	14	S. Bertrand.	Mar.	14	S. Nicaise.
Lun.	15	Ste Eugénie.	Mer.	15	*Quatre-Temps.*
Mar.	16	S. Edme.	Jeud.	16	Ste Adélaïde.
Mer.	17	S. Agnan, évêque.	Vend.	17	Ste Olympiade.
Jeud.	18	Ste Aude, vierge.	Sam.	18	S. Gratien.
Vend.	19	Ste Élisabeth.	4 D.	19	S. Timothée.
Sam.	20	S. Edmond.	Lun.	20	S. Théophile.
27 D.	21	Présent. de N. D.	Mar.	21	S. Thomas, apôtre.
Lun.	22	Ste Cécile.	Mer.	22	S. Honorat.
Mar.	23	S. Clément.	Jeud.	23	Ste Victoire.
Mer.	24	S. Séverin, abbé.	Vend.	24	*Vigile jeûne.*
Jeud.	25	Ste Catherine.	Sam.	25	NOËL.
Vend.	26	Ste Genev. des Ard.	Dim.	26	S. Étienne, 1er m.
Sam.	27	S. Maxime.	Lun.	27	S. Jean, évangél.
1 D.	28	Avent.	Mar.	28	SS. Innocents.
Lun.	29	S. Saturnin.	Mer.	29	S. Trophime.
Mar.	30	S. André.	Jeud.	30	S. Sabin.
L. du Martyrol. t.			Vend.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III—22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République ; il est fixé à Paris ; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères ; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui au-

ront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers ; dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE. SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.......	6	6
2 Morale...........................	6	6
3 Science sociale et Législation...........	6	6
4 Économie politique..................	6	6
5 Histoire...........................	6	6
6 Géographie.........................	6	6
	36	36
IIIe CLASSE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire........................	6	6
2 Langues anciennes..................	6	6
3 Poésie...........................	6	6
4 Antiquités et Monuments.............	6	6
5 Peinture..........................	6	6
6 Sculpture.........................	6	6
7 Architecture......................	6	6
8 Musique et Déclamation..............	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis, au concours mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins ;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV — 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national*,

[1] Voyez ci-devant, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique [2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

(1) Voyez ci-devant, page 25.

(2) *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;* P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;* D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII — 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X — 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit; 2° il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géo-

graphie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

I.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et zoologie, six *idem;*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne sera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :
Le Secrétaire d'État,
Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :
Le Ministre de l'intérieur,
Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68)[1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron Dacier,
Daunou,
le comte Garat,
Lacuée, comte de Cessac,
le comte Merlin,
le marquis de Pastoret,
le comte Reinhard,
le comte Rœderer,
le comte Sieyès,
le prince de Talleyrand.

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte Destutt de Tracy,
le baron de Gérando.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département
de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre secrétaire d'État au département
de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires.

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout Académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 [1].

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

[1] Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au *15 août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . .

. . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon (art. 1er).

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix

mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années (art. 4) [1].

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances,* laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections (art. 7).

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des sciences morales et politiques, section de politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voir, page 66 et suivantes, les décrets impériaux des 11 août 1859 et 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de *Politique, Administration, Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de 20,000 francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France dans sa séance publique commune aux cinq académies.

Ce prix sera attribué, tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département
de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

Pour ampliation :

Pour le directeur du personnel
et du secrétariat général,

Le chef du bureau des archives,

Signé : A. RENAULT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 21 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir :

Section de peinture............	14	peintres.
Section de sculpture...........	8	sculpteurs.
Section d'architecture...........	8	architectes.
Section de gravure.............	4	graveurs.
Section de composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres............	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des Membres de la section de *Géographie et Navigation* de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux Membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département
de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances,* est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les Membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : Ch. ROBERT.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des sciences préside l'Institut pendant l'année 1869.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1869.

MM. Bernard, président de l'Académie des sciences..........	Président.
Regnier, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres..................	Vice-Présidents.
Guillaume, délégué de l'Académie des beaux-arts.........	Vice-Présidents.
Hélie, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques.................	Vice-Présidents.
Villemain, délégué de l'Académie française............	Vice-Présidents.
Élie de Beaumont..........	Secrétaires.
Dumas.....................	Secrétaires.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN. . . . . DOUCET.	pour l'Académie française.
GARCIN DE TASSY. . . . . MOHL	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
CHASLES . . . . DECAISNE	pour l'Académie des sciences.
GILBERT . . . . LEFUEL.	pour l'Académie des beaux-arts.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE . . . . . REYBAUD.	pour l'Académie des sciences morales et politiques.

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

MÉRIMÉE PATIN DUFAURE	pour l'Académi française.
MOHL REGNIER LITTRÉ	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
EDWARDS	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1868.

M. Ponsard, décédé le 7 juillet 1867;
Remplacé par M. Autran, le 7 mai 1868.

M. Flourens, décédé le 6 décembre 1867;
Remplacé par M. Claude Bernard, le 7 mai 1868.

M. Viennet, décédé le 10 juillet 1868;
Remplacé par M.

M. Berryer, décédé le 29 novembre 1868;
Remplacé par M. le

M. Empis, décédé le 11 décembre 1868;
Remplacé par M. le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).......	Cte de Fontanes.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine)........	Cte François de Neufchâteau.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)......................	Comte Daru.
1830	SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE).	Duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE)........	Mis de Lally-Tolendal.
1833	THIERS (Adolphe)............	Andrieux.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Casimir Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper)............	Nodier.
1845	VITET (Louis)................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)......................	Royer-Collard.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).......	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré)......................	De Féletz.
1851	MONTALEMBERT (Le comte Charles DE)......................	Droz.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert)......................	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade)......................	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).......	Ancelot.
1855	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)...........	Cte de St-Aulaire.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE).	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE)................	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le prince Jacques-Victor-Albert DE)...............	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).............	Scribe.
1863	CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE)..................	Biot.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSE
1865	DOUCET (Charles-Camille).......	De Vigny.
1865	PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole).	Ampère.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.
1867	GRATRY (Joseph-Auguste-Alphonse).	Baron de Bar
1867	FAVRE (Claude-Gabriel-Jules).....	Cousin.
1868	AUTRAN (Joseph-Antoine)........	Ponsard.
1868	BERNARD (Claude).............	Flourens.
....	....	Viennet.
....	....	Berryer.
....	....	Empis.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François)......	Arnault.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE
DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel.

DE PONGERVILLE.

PATIN.

SAINTE-BEUVE.

MIGNET.

NISARD.

. . . .

COMMISSION
POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel, trésorier, président.

LEBRUN.

DOUCET.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1868.

M. le duc D'ALBERT DE LUYNES, décédé le 15 décembre 1867;
Remplacé par M. le comte DE VOGÜÉ, le 7 février 1868.

M. VINCENT, décédé le 26 novembre 1868;
Remplacé par M. [illegible] le [illegible]

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. WELCKER, à Bonn, décédé le 17 décembre 1868;
Remplacé par M. le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1868.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph)	Cte Garran de Coulon
1833	JULIEN (Stanislas)	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel)	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin)	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)	Pouqueville.
1841	VILLEMAIN (Abel-François)	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE)	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE)	Mionnet.
1842	LABORDE (Le marquis Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE)	Cte A. de Laborde.
1844	MOHL (Jules)	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE)	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre)	Vte Le Prevost d'Iray
1850	WALLON (Henri-Alexandre)	Quatrem. de Quincy.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir)	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre)	Eugène Burnouf.
1853	ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE)	Pardessus.
1854	EGGER (Émile)	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest)	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles)	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor)	Ét. Quatremère.
1860	BEULÉ (Charles-Ernest)	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément)	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy)	Jomard.
1862	SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE)	Magnin.
1863	JOURDAIN (Ch.-Marie-Gabriel BRÉCHILLET)	Berger de Xivrey.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1864	QUICHERAT (Louis)	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-)	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henri)	Comte Beugnot.
1866	AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Amand-Pascal D')	Le Clerc.
1867	GUESSARD (François)	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)	Reinaud.
[illegible]	[illegible]	Vincent.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel)	Naudet, Secr. perp. démissionnaire.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1839	VITET (Louis)	Michaud.
1843	MÉRIMÉE (Prosper)	Marquis de Fortia d'Urban.
1846	LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE)	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE)	Marquis Séguier de Saint-Brisson.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Penhoën.
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1859	DEHÈQUE (Félix-Désiré)..........	Aug. Le Prevost.
1860	LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE)...	Monmerqué.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)..................	Biot.
1868	VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE)..................	Duc d'Albert de Luynes.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	PEYRON (Amédée), à Turin.......	Cardinal Maï.
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane).................	Wilson.
1863	PERTZ (Georges-Henri), à Berlin..	J. Grimm.
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers.....	Cureton.
1867	RITSCHL (Frédéric), à Leipzig.....	Gerhard.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig..................	Bœckh.
1867	DE ROSSI (Jean-Baptiste), à Rome..	Bopp.
....	....	Welcker.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1815 VALSAMACHI (Le chevalier Démétrius), à Céphalonie.

1833 CAUMONT (Arcisse DE) (O. ⁂), à Caen (Calvados); et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

1839 DEVILLE (Achille) ⁂, à Alençon (Orne); et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 19.

1839 BERBRUGGER (O. ⁂), à Alger (Afrique).

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ⁂, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1842 BORÉ (Eugène) ⁂, à Constantinople.

1842 WRIGHT (Thomas), à Londres.

1843 BOTTA (Paul-Émile) (C. ⁂), à Tripoli de Barbarie.

1844 LAPLANE (Édouard DE), à Sisteron (Basses-Alpes).

1844 RAWLINSON (Sir Henri Creswick), C. B. à Londres.

1847 EICHHOFF ⁂, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, rue Monsieur-le-Prince, n° 58

MM.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✠, en Angleterre.

1850 ROULEZ (J.) ✠, à Gand.

1850 RHANGABÉ (Rizo), à Athènes.

1854 MINERVINI (Jules) ✠, à Naples.

1854 LAYARD (Austen-Henry), à Londres.

1854 POLAIN (Mathieu-Lambert) ✠, à Liége.

1854 MICHEL (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde).

1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).

1855 COUSSEMAKER (Edmond DE) ✠, à Lille (Nord).

1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.

1856 GORRESIO (Gaspare) (O. ✠), à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

1858 HERCULANO DE CARVALHO, à Lisbonne.

1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.

1858 MÜLLER (Max), à Oxford.

1859 AMARI (Michel), à Florence.

1860 MORTREUIL, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1860 GERMAIN ✠, à Montpellier (Hérault).

1860 WEIL (Gustave), à Heidelberg.

1860 BEKKER (Immanuel), à Berlin.

1860 MOMMSEN (Théodore) ✠, à Berlin.

1861 BIRCH (Samuel), à Londres.

1861 BENFEY (Théodore), à Göttingue.

1861 DIEZ (Frédéric), à Bonn (Prusse Rhénane).

MM.

1862 ROBERT (Charles) (O. ✻), à Metz; et à Paris, rue des Saints-Pères, n° 9.

1863 MARIETTE (Auguste) (C. ✻), actuellement en Égypte.

1863 DUMAST (Le baron GUERRIER DE) ✻, à Nancy.

1863 TARBÉ (Prosper), à Reims.

1863 WESTERGAARD (Niels-Ludvig), à Copenhague.

1864 COCHET (L'abbé Jean-Benoît-Désiré) ✻, à Rouen.

1864 LANE (Edward-William), à Londres.

1865 WEBER (Albrecht), à Berlin.

1866 HENZEN (Jean-Henri-Guillaume) ✻, à Rome.

1866 WEIL (Henri), à Besançon.

1866 DOZY (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.

1867 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Marie-Henri) ✻, à Troyes.

1867 CONESTABILE (Le comte GIANCARLO), à Pérouse.

1867 JAHN (Otto), à Bonn.

1867 SPIEGEL (Frédéric-Louis-Ernest), à Erlangen.

1867 MIKLOSICH (François DE), à Vienne.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

Renier.
De Longpérier.
Egger.
Wallon.
Naudet, secrétaire perpétuel honoraire, assistant.
Guillaume, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

Paris (Paulin).
Littré.
Renan.
Hauréau.

COMMISSION

Chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum* institué par délibération de l'Académie du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM.

MOHL.

DE SAULCY.

DE LONGPÉRIER.

RENAN.

DE SLANE.

WADDINGTON.

DE VOGÜÉ.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET.

MOHL.

LABOULAYE.

WALLON.

EGGER.

DE LONGPÉRIER.

MAURY.

DELISLE.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

Vitet.

De Saulcy.

De Longpérier.

Renier.

Maury.

Delisle.

De Lasteyrie.

Hauréau.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

Brunet de Presle.

Egger.

Dehèque.

Miller.

MM.

WADDINGTON.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

GARCIN DE TASSY.

MOHL.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1868.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. PONCELET, décédé le 23 décembre 1867;
Remplacé par M. DE SAINT-VENANT, le 20 avril 1868.

M. FOUCAULT, décédé le 11 février 1868;
Remplacé par M PHILLIPS, le 22 juin 1868.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. POUILLET, décédé le 13 juin 1868;
Remplacé par M. JAMIN, le 14 décembre 1868.

SECTION DE CHIMIE.

M. DUMAS, élu secrétaire perpétuel le 20 janvier 1868;
Remplacé par M. CAHOURS, le 11 mai 1868.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. RAYER, décédé le 10 septembre 1867;
Remplacé par M. BOULEY, le 2 mars 1868.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. Velpeau, décédé le 24 août 1867;
Remplacé par M. Laugier (Stanislas), le 17 février 1868.

M. Serres, décédé le 22 janvier 1868;
Remplacé par M. Bouillaud, le 1er juin 1868.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

M. Flourens, décédé le 6 décembre 1867;
Remplacé par M. Dumas, le 20 janvier 1868.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. Delessert, décédé le 15 octobre 1868;
Remplacé par M. , le

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Faraday, décédé le 25 août 1867;
Remplacé par M. Murchison, à Londres, le 23 mars 1868.

M. Brewster, décédé le 10 février 1868;
Remplacé par M. Kummer, à Berlin, le 29 juin 1868.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1868.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. Plücker, à Bonn, décédé le 21 mai 1868;
Remplacé par M. Kronecker, à Berlin, le 28 décembre 1868.

M. Kummer, à Berlin, élu associé étranger, le 29 juin 1868;
Remplacé par M. Weierstrass, à Berlin, le 21 décembre 1868.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. Bernard, à Saint-Benoît-du-Sault, décédé le 10 août 1866;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. Encke, à Berlin, décédé le septembre 1865;
Remplacé par M. , le

M. l'amiral SMYTH, à Londres, décédé le septembre 1865;

Remplacé par M. , le

M. PETIT, à Toulouse, décédé le 27 novembre 1865;

Remplacé par M. , le

M. VALZ, à Marseille, décédé le 22 février 1867;

Remplacé par M. , le

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. GIVRY, au Goulet, près Gaillon (Eure), décédé le 6 mars 1867;

Remplacé par M. , le

M. D'ABBADIE, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz, élu membre de l'Académie, le 22 avril 1867;

Remplacé par M. , le

M. BACHE (Dallas), à Washington, décédé le 17 février 1867.

Remplacé par M. , le

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. MARIANINI, à Modène, décédé le 9 juin 1866;

Remplacé par M. , le

M. MATTEUCCI, à Pise, décédé le 20 juin 1868;

Remplacé par M. , le

SECTION DE CHIMIE.

M. SCHOENBEIN, à Bâle, décédé le 29 août 1868;

Remplacé par M. , le

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. Murchison, à Londres, élu associé étranger, le 23 mars 1868;

Remplacé par M. , le

SECTION DE BOTANIQUE.

M. de Martius, à Munich, décédé le 13 décembre 1868;

Remplacé par M. , le

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. Lindley, à Londres, décédé le 1er novembre 1865;

Remplacé par M. , le

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. Panizza, à Pavie, décédé le 17 avril 1867;

Remplacé par M. , le

M. Lawrence, à Londres, décédé le 5 juillet 1867

Remplacé par M. , le

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
1843	LAMÉ (Gabriel).................	Puissant.
1851	CHASLES (Michel)...............	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles)..............	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred)..........	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).........	Biot.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1818	DUPIN (Le baron Charles).......	Périer.
1840	PIOBERT (Guillaume)............	Baron de Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules)...........	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Matthieu).	Gambey.
1868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE)...................	Poncelet.
1868	PHILLIPS (Édouard)............	Foucault.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).........	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph)............	Lefrançais Delalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)...	Savary.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	Faye (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)......................	Bon de Damoiseau.
1855	Delaunay (Charles-Eugène)......	Mauvais.
	Section IVe. — Géographie et Navigation.	
1861	Tessan (Louis-Urbain Dortet de).	Daussy.
1863	Pâris (François-Edmond).......	Bravais.
1866	Jurien de la Gravière (Jean-Pierre-Edmond)..................	Duperrey.
1866	Dupuy de Lôme (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).............	"
1867	Abbadie (Antoine-Thomson d')....	"
1867	Yvon Villarceau (Antoine-Joseph-François-).................	"
	Section Ve. — Physique générale.	
1829	Becquerel (Antoine-César)......	Lefèvre-Gineau.
1840	Babinet (Jacques).............	Dulong.
1840	Duhamel (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1860	Fizeau (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
1863	Becquerel (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
1868	Jamin (Jules-Célestin)..........	Pouillet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).......	Proust.
1840	REGNAULT (Henri-Victor).........	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).........	D'Arcet.
1857	FREMY (Edmond)..............	Baron Thénard.
1867	WURTZ (Charles-Adolphe).......	Pelouze.
1868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1857	DELAFOSSE (Gabriel)............	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	ARCHIAC (Le vicomte Étienne-Jules-Ad. DESMIER DE SAINT-SIMON D')..	Constant Prevost.
1857	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph)..................	Dufrénoy.
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste)......	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri)....................	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis)..............	De Senarmont.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	TULASNE (Louis-René)..........	Adrien de Jussieu.
1856	GAY (Claude)..................	De Mirbel.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles)..............	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)...............	Huzard.
1842	PAYEN (Anselme)...............	Audouin.
1847	DECAISNE (Joseph).............	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior)......	Baron de Silvestre.
1864	THÉNARD (Le baron Paul).......	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie)..........	Rayer.
	Section Xe.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).........	Frédéric Cuvier.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor)..................	De Blainville.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE)................	De Savigny.
1860	LONGET (François-Achille).......	Duméril.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile)......	Is. Geoffroy Saint Hilaire.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	ROBIN (Charles-Philippe)........	Valenciennes.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1843	ANDRAL (Gabriel)..............	Double.
1854	BERNARD (Claude)..............	Roux.
1855	CLOQUET (le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1867	NÉLATON (Auguste).............	Jobert, de Lamballe.
1868	LAUGIER (Stanislas)............	Velpeau.
1868	BOUILLAUD (Jean)..............	Serres.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.......	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
1832 1868	DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques...........	Sérullas. Flourens, Secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).........	Duc de Raguse.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert).............	Bon Héron de Villefosse.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE)...............	Vicomte Héricart de Thury.
1857	PASSY (Antoine-François)........	De Bonnard.
1858	JAUBERT (Le comte Hippolyte-François).....................	Largeteau.
1865	ROULIN (François-Désiré)........	Du Petit-Thouars.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
....	....	Delessert.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres..................	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres.......	Robert Brown.
1860	EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.....................	Bon A. de Humboldt.
1861	LIEBIG (Le baron Justus DE), à Munich......................	Tiedemann.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1864	LA RIVE (Auguste DE), à Genève..	Bon Plana.
1868	MURCHISON (Sir Roderick Impey), à Londres.................	Faraday.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.

CORRESPONDANTS.

(Nota. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1847 Le Besgue ✠, à Bordeaux (Gironde).
1860 Tchébychef, à Saint-Pétersbourg.
1863 Neumann, à Kœnigsberg.
1863 Sylvester (James-Joseph), à Woolwich.
1868 Weierstrass (Charles), à Berlin.
1868 Kronecker (Léopold), à Berlin.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1842 Burdin (O. ✠), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1845 Seguin aîné (Marc) (O. ✠), à Montbard (Côte-d'Or).
1848 Moseley, à Londres.
1852 Fairbairn (William) ✠, à Manchester.
1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Wurtzbourg (Bavière).
....

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1835 Airy (G. Biddell) ☙, à Greenwich.
1843 Hansen, à Gotha.
1845 Santini, à Padoue.
1851 Argelander, à Bonn (Prusse Rhénane).
1851 Hind, à Londres.
1857 Peters, à Altona.
1857 Adams (J.-C.), à Cambridge (Angleterre).
1857 Secchi (Le Père) (O. ☙), à Rome.
1863 Cayley (Arthur), à Londres.
1863 Mac-Lear (Thomas), au Cap de Bonne-Espérance.
1865 Struve (Otto-Wilhelm), à Pulkova.
1865 Plantamour (Émile), à Genève.

....
....
....
....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1846 Démidoff (Le prince Anatole de) (C. ☙), à Saint-Pétersbourg; et à Paris, rue de la Pépinière, n° 25.
1856 Wrangell (L'amiral Ferdinand de), à Saint-Pétersbourg.
1861 Lütke (L'amiral Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

MM.

1861 TCHIHATCHEF (Pierre-Alexandre DE) (C. ☼), à Saint-Pétersbourg; et à Paris, rue du Cirque, n° 4.

1866 RICHARDS (Le capitaine George-Henry), à Londres.

....

....

....

Section V°. — PHYSIQUE GÉNÉRALE (9).

MM.

1833 HANSTEEN, à Christiania.

1842 FORBES (James-David), à Édimbourg.

1842 WHEATSTONE ☼, à Londres.

1852 PLATEAU (J.), à Gand.

1864 MAGNUS (Henri-Gustave), à Berlin.

1865 WEBER (Wilhelm), à Göttingue.

1867 HIRN (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

....

....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI°. — CHIMIE (9).

MM.

1819 BÉRARD (O. ☼), à Montpellier (Hérault).

1847 GRAHAM, à Londres.

1853 BUNSEN (O. ☼), à Heidelberg.

MM.

1855 Malaguti (O. ⁂), à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1859 Hoffmann, à Londres.

1863 Favre (Pierre-Antoine) ⁂, à Marseille.

1866 Marignac (Jean-Charles Galissard de), à Genève.

1866 Frankland (Edward), à Londres.

....

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1832 Rose (Gustave), à Berlin.

1842 Omalius d'Halloy (Jean-Baptiste-Julien d'), à Halloy, près de Ciney (Belgique).

1853 Fournet ⁂, à Lyon (Rhône).

1855 Haidinger, à Vienne.

1858 Sedgwick, à Cambridge (Angleterre).

1862 Lyell (Sir Charles), à Londres.

1862 Damour (Augustin-Alexis) (O. ⁂), à Villemoisson (Seine-et-Oise); et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

....

Section VIIIe. — Botanique (10).

MM.

1838 Mohl (Hugo de), à Tübingue.

1845 Lestiboudois (Gaspard-Thémistocle) (C. ⁂), à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

MM.

1851 CANDOLLE (Alphonse DE) ✠, à Genève.
1854 SCHIMPER ✠, à Strasbourg (Bas-Rhin).
1857 THURET, à Antibes (Alpes-Maritimes).
1859 LECOQ (Henri) ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1865 BRAUN (Alexandre), à Berlin.
1865 HOFMEISTER (Friedrich-Wilhelm), à Heidelberg.
1866 HOOKER (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

....

Section IXᵉ. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

1842 GIRARDIN (O. ✠), à Lille (Nord).
1847 KUHLMANN (C. ✠), à Lille (Nord).
1853 PIERRE (Isidore) ✠, à Caen (Calvados).
1857 CHEVANDIER (O. ✠), à Cirey (Meurthe).
1857 REISET (Jules) O. ✠, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure); et à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, nº 39.
1863 MARTINS (Charles) ✠, à Montpellier (Hérault).
1863 VIBRAYE (Le marquis Guillaume-Marie-Paul-Louis HURAULT DE), à Cheverny (Loir-et-Cher); et à Paris, rue de Varennes, nº 56.
1865 VERGNETTE-LAMOTTE (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred DE), à Beaune (Côte-d'Or).
1866 MARÈS (Henri-Pierre-Louis), à Montpellier, place Castries.

....

Section Xᵉ. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1830 Quoy (C. ☘), à Brest (Finistère).
1839 Agassiz (O. ☘), à Cambridge (États-Unis).
1849 Pouchet (O. ☘), à Rouen (Seine-Inférieure).
1858 Baer (de), à Saint-Pétersbourg.
1859 Carus, à Dresde.
1861 Purkinje, à Breslau.
1861 Gervais (François-Louis-Paul) ☘, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Rollin, n° 11.
1866 Van Beneden (Pierre-Joseph), à Louvain.
1867 De Siebold (Charles-Théodore-Ernest), à Munich.
1867 Pictet (François-Jules), à Genève.

Section XIᵉ. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

1846 Sédillot (C. ☘), à Strasbourg (Bas-Rhin).
1856 Guyon (C. ☘), à Alger; et à Paris, rue de la Sainte-Chapelle, n° 9.
1859 Virchow (Rodolphe de), à Berlin.
1863 Bouisson (Étienne-Frédéric) ☘, à Montpellier.
1863 Ehrmann (Charles-Henri) (O. ☘), à Strasbourg.
1864 Gintrac (Élie) (O. ☘), à Bordeaux.
....
....

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène)	Proust.
1840	REGNAULT (Henri-Victor)	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).	D'Arcet.
1857	FREMY (Edmond)	Baron Thénard.
1867	WURTZ (Charles-Adolphe)	Pelouze.
1868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1857	DELAFOSSE (Gabriel)	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	ARCHIAC (Le vicomte Étienne-Jules-Ad. DESMIER DE SAINT-SIMON D'). .	Constant Prevost.
1857	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph)	Dufrénoy.
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste)	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri).	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis)	De Senarmont.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore) . .	Desfontaines.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	Tulasne (Louis-René)	Adrien de Jussieu.
1856	Gay (Claude)	De Mirbel.
1861	Duchartre (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	Naudin (Charles)	Moquin-Tandon.
1866	Trécul (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
	Section IXe.— Économie rurale.	
1839	Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)	Huzard.
1842	Payen (Anselme)	Audouin.
1847	Decaisne (Joseph)	Dutrochet.
1852	Peligot (Eugène-Melchior)	Baron de Silvestre.
1864	Thénard (Le baron Paul)	Cte de Gasparin.
1868	Bouley (Henri-Marie)	Rayer.
	Section Xe.— Anatomie et Zoologie.	
1838	Edwards (Henri-Milne)	Frédéric Cuvier.
1851	Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor)	De Blainville.
1852	Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand de)	De Savigny.
1860	Longet (François-Achille)	Duméril.
1862	Blanchard (Charles-Émile)	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

M. Kastner, décédé le 19 décembre 1867.

Remplacé par M. le comte Walewski, le 8 février 1868.

M. le comte Walewski, décédé le 27 septembre 1868;

Remplacé par M. Charles Blanc, le 25 novembre 1868.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. Rossini, à Bologne, décédé le 13 novembre 1868;

Remplacé par M. , le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1868.

SECTION DE PEINTURE.

M. Duclaux, à Lyon, décédé le 21 mars 1868;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Abadie, à Angoulême, décédé le 3 décembre 1868.
Remplacé par M. , le

SECTION DES CORRESPONDANTS LIBRES.

M. Waagen, à Berlin, décédé le 1868.
Remplacé par M. Perkins, à Boston, le 25 novembre 1868.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1837	SCHNETZ (Jean-Victor)..........	Baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1849	COGNIET (Léon)...............	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile)...............	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre)...........	Horace Vernet.
1863	HESSE (Nicolas-Auguste).........	Delacroix.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem)...............	Alaux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).........	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon)...........	Heim.
1867	HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre)..	Ingres.
1867	CABAT (Louis-Nicolas)..........	Brascassat.
1868	PILS (Isidore-Alexandre-Augustin).	Picot.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).......	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1ER JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François)...........	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène)....................	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).........	Duret.
1865	PERRAUD (Jean-Joseph).........	Nanteuil.
1866	BONNASSIEUX (Jean)............	Jaley.
1868	BARYE (Antoine-Louis)..........	Seurre.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	GILBERT (Émile-Jacques)........	Fontaine.
1854	DUBAN (Félix-Jacques)..........	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).........	Gauthier.
1863	BALTARD (Victor)..............	Caristie.
1866	DUC (Louis-Joseph)............	De Gisors.
1867	LABROUSTE (Pierre-François-Henri).	Hittorff.
1868	VAUDOYER (Léon)..............	Le Bas.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François)............	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).......	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis)........	Baron Desnoyers.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE.	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)....................	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise)............	Spontini (comte de Sant'Andrea).
1853	REBER (Napoléon-Henri)........	Onslow.
1856	BERLIOZ (Louis-Hector).........	Ad. Adam.
1866	GOUNOD (Charles-François).......	Clapisson.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1862	BEULÉ (Charles-Ernest).........	Halévy.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE)..........	Vte de Sénones.
1843	RAMBUTEAU (Le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE)..........	Cte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).........	Cte de Vaublanc.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin)..................	Cte de Clarac.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1[er] JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE)................	Aristide Dumont.
1857	NAPOLÉON (S. A. I. le Prince Joseph-Charles-Paul)................	M[is] Am. de Pastoret.
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph).	De Mercey.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène)....................	Fould.
1868	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Duchâtel.
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles)..................	Comte Walewski.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1844	TENERANI (Pietro), à Rome.......	Thorvaldsen.
1844	OVERBECK, à Rome.............	Camuccini.
1854	FELSING, à Darmstadt...........	Toschi.
1856	MERCADANTE (Severio), à Naples...	Canina.
1863	KAULBACH (Whilhelm), à Munich.	De Hess.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres..................	Cockerell.
1864	VERDI (Joseph), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin....	Stüler.
1867	SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.........	De Cornelius.
....	....	Rossini.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1832 NAVEZ, à Bruxelles.
1848 BENDEMANN, à Dresde.
1853 GALLAIT (L.) ☆, à Bruxelles.
1854 WAPPERS (Le baron) (O. ☆), à Anvers; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 28.
1858 BODINIER ☆, à Angers.
1859 MADRAZO (Frédéric DE) (O. ☆), à Madrid.
1859 MUSSINI, à Sienne.
1860 LANGRENON, ☆, à Besançon.
1861 MARÉCHAL (O. ☆), à Metz.
1861 ALIGNY (CARUELLE D') ☆, à Lyon.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (DE), à Anvers.
1867 LEYS (Le baron Henri) (O. ☆), à Anvers.

....

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1834 Lemoyne ⁂, à Rome.
1850 Geefs (G.) ⁂, à Bruxelles.
1854 Angelini ⁂, à Naples.
1859 Cloot, à Saint-Pétersbourg.
1860 Simonis, à Bruxelles.
1862 Dupré ⁂, à Florence.
1863 Fraccaroli, à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.

Section IIIe. — Architecture (8).

1825 Schlick, à Copenhague.
1830 Bruloff, à Saint-Pétersbourg.
1842 Bonucci (C.), à Naples.
1854 Coste (O. ⁂), à Marseille.
1855 Chenavard (A. M.) ⁂, à Lyon.
1863 Kousmine, à Saint-Pétersbourg.
1863 Nyström, à Stockholm.
1866 Hesse (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelmstrasse, n° 100.

Section IVe. — Gravure (4).

1848 Calamatta (Louis-Antoine-Joseph) (O. ⁂), à Milan.

MM.

1855 MANDEL ✻, à Berlin.
1859 KELLER (Joseph) ✻, à Dusseldorf.
1862 PYE (John), à Londres.

Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE (6).

1834 DAUSSOIGNES-MÉHUL, à Liége.
1859 CONTI, à Naples.
1863 VALLDEMOSA (DE), à Madrid.
1863 GASPARI, à Bologne.
1864 BÉNÉDICT (Jules), à Londres.
1864 FLOTOW (DE), à Vienne.

Section VIe. — CORRESPONDANTS LIBRES (10).

1850 VISCONTI (Le commandeur P. E.) (C. ✻), archéologue, à Rome.
1863 OLFERS (Le comte D'), directeur du musée royal, à Berlin.
1863 TOLSTOÏ (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 POLITI, directeur du musée, à Agrigente.
1863 MAZEL, directeur du musée, à la Haye.
1863 JEANRON, directeur du musée, à Marseille.

MM.

1863 Rosa (Pietro) ⁂, archéologue, à Rome.
1866 Fiorelli (Giuseppe), à Naples, au Musée national.
1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.
1868 Perkins (Charles-Callahan) ⁂, à Boston, à l'Athenæum.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER. . . . . pour la peinture.
GUILLAUME. . . . . pour la sculpture.
BALTARD. . . . . pour l'architecture.
GATTEAUX. . . . . pour la gravure.
REBER. . . . . pour la musique.
BEULÉ, Secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

GILBERT.
LEFUEL.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1868.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. Cousin, décédé le 14 janvier 1867;
Remplacé par M. Vacherot, le 7 mars 1868.

SECTION DE MORALE.

M. le vicomte de Cormenin, décédé le 6 mai 1868;
Remplacé par M. , le

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

M. le comte Duchâtel, décédé le 5 novembre 1867;
Remplacé par M. Levasseur, le 4 avril 1868.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. BRANDIS, à Bonn, décédé le 24 juillet 1867;
Remplacé par M. , le

Lord BROUGHAM, à Londres, décédé le 9 mai. 1868;
Remplacé par M. , le

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1868.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. le docteur WHEEWELL, à Cambridge, décédé le

Remplacé par M. , le

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. MITTERMAÏER, à Heidelberg, décédé le 28 août 1867;

Remplacé par M. , le

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1[er] JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section I[re]. — PHILOSOPHIE.	
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)........................	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe)	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).........	Baron de Gérando.
1864	JANET (Paul)	"
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles)..........	Saisset.
1866	BROGLIE (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE)............	"
1868	VACHEROT (Étienne)............	Cousin.
	Section II[e]. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie)......	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	V[te] de Villeneuve-Bargemont.
1863	HUSSON (Jean-Christophe-Armand).	"
1863	SIMON (Jules-François)..........	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon).	"
1865	COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin).	Garnier.
1866	BERSOT (Ernest)................	Gust. de Beaumont.
....	....	V[te] de Cormenin.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1[er] JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section III[e].— LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore) . .	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy)	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin)	Vivien.
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre ESQUIROU DE)	„
1859	DELANGLE (Claude-Alphonse)	Dupin.
1859	DUMON (Pierre-Sylvain)	„
1861	RENOUARD (Augustin-Charles)	Laferrière.
1866	CAUCHY (Eugène-François)	Bérenger.
	Section IV[e]. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.	
1832	DUPIN (Le baron Charles)	„
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert)	Prince de Talleyrand
1851	CHEVALIER (Michel)	Villermé.
1855	AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D')	„
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond)	Blanqui.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE)	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe)	"
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile)	Comte Duchâtel.
	Section Ve. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph)	"
1832	GUIZOT (François-Joseph-Guillaume)	"
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)	"
1838	MICHELET (Jules)	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe)	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique)	Baron Bignon.
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre)	"
1865	TERNAUX (Louis-Mortimer)	"
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)	Blondeau.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1869.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	PELLAT (Charles-Auguste).......	Comte d'Argout.
1860	DARU (Le comte Napoléon)......	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.
1867	PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir)....................	Le duc de Broglie, démissionnaire.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.......	Hallam.
1864	GROTE (George), à Londres......	Lord Macaulay.
1865	RAUMER (Friedrich-Ludwig-Georg DE), à Berlin...............	De Savigny.
1865	GLADSTONE (William Ewart), à Londres........................	Mac-Culloch.
....	....	Brandis.
....	....	Brougham.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — Philosophie.

MM.

1838 Ritter (H.), à Göttingue.

1842 Bouillier (Francisque) (O. ✠), à Simandre (Isère); et à Paris, à l'École normale.

1850 Martin (Thomas-Henri) ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1856 Tappan, à Détroit (États-Unis).

1858 Fichte, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 Waddington (Charles), à Strasbourg; et à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 44.

1866 Trendelenburg (Frédéric-Adolphe), à Berlin.

1866 Lotze (Rudolf-Hermann), à Göttingue.

....

Section IIe. — Morale.

MM.

1834 Julius, à Hombourg (Hesse-Hombourg).

1851 Lieber (Francis), à New-York.

1856 Ducpétiaux (Édouard), à Bruxelles.

1858 Châtellier (Du), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère); et à Paris, rue de Verneuil, n° 41.

1864 DEMETZ (O. ✻), à la Colonie de Meltray (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de la Victoire, n° 52.

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey).

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1867 CHARTON (Édouard), à Versailles.

Section IIIe.— LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

MM.

1845 WARNKŒNIG ✻, à Tübingue (Wurtemberg).

1845 SCLOPIS (Le comte Frédéric) ✻, à Turin.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse Rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER ✻, à Amsterdam; et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1857 MOHL (Robert DE), à Munich.

1859 BLUNTSCHLI, à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) (O. ✻), à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

....

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

MM.

1833 QUÉTELET (Jacques-Adolphe Lambert) (O. ✻), à Bruxelles.

1837 LA SAGRA (Ramon DE) ✠, à Madrid; et à Paris, rue Cadet, n° 5.

1844 BABBAGE (Charles), à Londres.

1846 LAFARELLE (François-Félix DE), à Nîmes (Gard).

1856 CIBRARIO (Louis) (G. O. ✠), à Turin.

1858 RAU, à Heidelberg.

1859 CHERBULIEZ (A.), à Zurich.

1860 MILL (John-Stuart), à Londres.

1860 ROSCHER, à Leipzig.

1863 MINGHETTI (Marco) G. C. ✠, (à Turin.)

1865 FONBLANQUE (Albany-William), à Londres.

1865 ARRIVABENE (Le comte Jean), à Turin.

Section V°. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

MM.

1848 BANCROFT (G.), à New-York.

1857 COLMEIRO (Don Manuel), à Madrid.

1859 DARESTE DE LA CHAVANNE ✠, à Lyon (Rhône).

1860 MOTLEY, à Boston.

1861 STANHOPE (Le comte Philippe-Henri), à Londres.

1864 KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron Joseph), à Bruxelles.

1864 DONIOL (Henry) ✠, à Clermont-Ferrand.

1864 STANLEY (Arthur-Penrhyn), à Londres.

1865 MILMAN, doyen de Saint-Paul, à Londres, au doyenné de Saint-Paul

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.

Reybaud.

Et les Membres composant le Bureau.



LISTE ET ADRESSES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

(1er JANVIER 1869.)

A	ACADÉMIES.
MM.	
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 104	Sciences.
ALEXANDRE (Charles) C. ✠, rue de Mogador, n° 5	Inscriptions.
ANDRAL (Gabriel) C. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Sciences.
ARCHIAC (Le vicomte Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON D') O. ✠, rue Casimir-Perier, n° 3	Sciences.
AUBER (Daniel-François-Esprit) G. O. ✠, rue Saint-Georges, n° 24	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. O. ✠, rue Royale Saint-Honoré, n° 5	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, place de Rivoli, n° 3	Française.
AUTRAN (Joseph-Antoine) ✠, rue Neuve des Mathurins, n° 87	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal D') O. ✠, rue du Bac, n° 42.	Inscr. et bell. lettr.
B	
BABINET (Jacques) ✠, rue Servandoni, n° 15	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) C. ✠, rue d'Assas, n° 100	Sciences.
BALTARD (Victor) O. ✠, rue de l'Abbaye, n° 4	Beaux-Arts.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ville-l'Évêque, n° 5	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*	Sc. mor. et polit.
BARYE (Antoine-Louis) O. ✠, quai des Célestins, n° 4	Beaux-Arts.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 10	Sc. mor. et polit.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, rue Cuvier, 57	Sciences.
BERLIOZ (Louis-Hector) O. ✠, rue de Calais, n° 4	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BERNARD (Claude) C. ⁂, rue de Luxembourg, n° 24	Franç. et Sciences.
BERSOT (Ernest), rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17; et à Versailles, rue de la Chancellerie, n° 20	Sc. mor. et polit.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) O. ⁂, rue de Rivoli, n° 82	Sciences.
BEULÉ (Charles-Ernest) ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscr. et Beaux-Arts.
BIENAYMÉ (Irénée-Jules) O. ⁂, rue de Fleurus, n° 1	Sciences.
BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles), à Saint-Gratien (près Enghien), et à Paris, rue Vivienne, n° 55	Beaux-Arts.
BLANCHARD (Charles-Émile) ⁂, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
BONNASSIEUX (Jean) ⁂, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*	Beaux-Arts.
BONNET (Pierre-Ossian) ⁂, rue des Feuillantines, n° 70	Sciences.
BOUILLAUD (Jean) C. ⁂, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 32	Sciences.
BOULEY (Henri-Marie) O. ⁂, boulevard Saint-Michel, n° 50	Sciences.
BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ⁂, rue des Vosges, n° 8	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Broglie (Le duc Charles-Achille-Victor-Léonce de) G. C. ✻, rue de Solferino (faubourg Saint-Germain), n° 10	Franç. et Sciences mor. et polit.
Broglie (Le prince Jacques-Victor-Albert de) ✻, rue de Solferino (faubourg Saint-Germain), n° 10.............	Française.
Brongniart (Adolphe-Théodore) C. ✻, au Jardin des Plantes.............	Sciences.
Brunet de Presle (Charles-Marie-Wladimir) ✻, rue des Saints-Pères, n° 71.	Inscriptions.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✻, place Saint-Michel, n° 3...........	Sciences.
C	
Cabanel (Alexandre) O. ✻, rue de La Rochefoucauld, n° 17.............	Beaux-Arts.
Cabat (Louis-Nicolas) O. ✻, rue de Bourgogne, n° 39.....................	Beaux-Arts.
Cahours (Auguste-André-Thomas) O. ✻, hôtel des Monnaies................	Sciences.
Cailleux (Alphonse de) O. ✻, rue Laffitte, n° 49.....................	Beaux-Arts.
Carafa de Colobrano (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✻, rue de Douai, n° 50..............	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CARNÉ-MARCEIN (Le comte Louis-Marie DE) ⁂, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3.	Française.
CAUCHY (Eugène-François) O. ⁂, rue de Tournon, n° 12	Sc. mor. et polit.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre) ⁂, rue Bonaparte, n° 6.	Inscriptions.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ⁂, rue Bossúet, n° 8	Beaux-Arts.
CHASLES (Michel) C. ⁂, rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 3.	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ⁂, rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ⁂, avenue de l'Impératrice, n° 27.	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. O. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
CLÉMENT (Jean-Pierre) O. ⁂, hôtel des Monnaies	Sc. mor. et polit.
CLOQUET (le baron Jules-Germain) C. ⁂, boulevard Malesherbes, n° 19	Sciences.
COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin) ⁂, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86.	Sc. mor. et polit.
COGNIET (Léon) O. ⁂, rue de l'Entrepôt, n° 15	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
COMBES (Charles-Pierre-Matthieu) C. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 62.......	Sciences.
COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ✠, rue du Pré-aux-Clercs, n° 12.	Sciences.
COUDER (Louis-Charles-Auguste) O. ✠, boulevard d'Enfer, n° 25...........	Beaux-Arts.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste), O. ✠, avenue Raphaël (Passy), n° 4.......	Française.
D	
DARU (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75......................	Sc. mor. et polit.
DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 91....	Sciences.
DECAISNE (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31..........	Sciences.
DEHÈQUE (Félix-Désiré) ✠, rue de Bourgogne, n° 50....................	Inscriptions.
DELABORDE (Le vicomte Henri) ✠, rue Blanche, n° 45..................	Beaux-Arts.
DELAFOSSE (Gabriel) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy St-Hilaire, n° 36.	Sciences.
DELANGLE (Claude-Alphonse) G. C. ✠, rue Abbatucci, n° 1~~66~~50..........	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELAUNAY (Charles-Eugène) O. ☩, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76......	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ☩, rue d'Hauteville, n° 13...................	Inscriptions.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ☩, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, n° 57............	Inscriptions.
DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ☩, rue du Bac, n° 32.....................	Française.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ☩, rue François I[er], n° 47.................	Sc. mor. et polit.
DUBAN (Félix-Jacques) C. ☩, rue de Lille, n° 19.....................	Beaux-Arts.
DUC (Louis-Joseph) O. ☩, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 4...........	Beaux-Arts.
DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon) O. ☩, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84..........................	Sciences.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), rue de Provence, n° 48...............	Française.
DUHAMEL (Jean-Marie-Constant) O. ☩, rue Cassette, n° 39.................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ⁂, rue Nicolo (Passy), n° 27	Inscriptions.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ⁂, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Sciences.
DUMÉRIL (Auguste-Henri-André) ⁂, rue Cuvier, n° 13	Sciences.
DUMON (Pierre-Sylvain) G. O. ⁂, boulevard Haussmann, n° 162	Sc. mor. et polit.
DUMONT (Augustin-Alexandre) O. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ⁂, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret).	Française.
DUPIN (Le baron Charles) G. O. ⁂, rue du Bac, n° 118	Sciences et Sciences mor. et polit.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ⁂, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) O. ⁂, rue de Madame, n° 48	Inscriptions.
EHRENBERG (Christian-Gottfried), à Berlin.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ✠, rue de Lille, nº 5.	Sciences.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), rue Vanneau, nº 39.	Française.
FAVRE (Claude-Gabriel-Jules), rue d'Amsterdam, nº 87.	Française.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) O. ✠, rue de la Tour (Passy), nº 61 *bis*.	Sciences.
FELSING, à Darmstadt.	Beaux-Arts.
FEUILLET (Octave) O. ✠, rue de Rivoli, nº 202.	Française.
FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, nº 3.	Sciences.
FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
FORSTER (François) O. ✠, rue Royer-Collard, nº 4.	Beaux-Arts.
FRANCK (Adolphe) O. ✠, rue Laffitte, nº 44.	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FREMY (Edmond) O. ⁂, au Jardin des Plantes	Sciences.
G	
GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore) ⁂, rue Saint-André-des-Arts, n° 43	Inscriptions.
GATTEAUX (Jacques-Édouard) O. ⁂, rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.
GAY (Claude) ⁂, rue de la Ville-l'Évêque, n° 26	Sciences.
GÉRÔME (Jean-Léon) O. ⁂, rue de Bruxelles, n° 6	Beaux-Arts.
GILBERT (Émile-Jacques) O. ⁂, rue de l'Université, n° 7	Beaux-Arts.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ⁂, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
GLADSTONE (William-Ewart), à Londres	Sc. mor. et polit.
GOUNOD (Charles-François) O. ⁂, rue de La Rochefoucauld, n° 17	Beaux-Arts.
GRATRY (L'abbé Joseph-Auguste-Alphonse), rue Barbet-de-Jouy, n° 34	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GROTE (George), à Londres	Sc. mor. et polit.
GUESSARD (François) ⁂, Grande-Rue, n° 87, à Passy	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) C. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25...	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) O. ⁂, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ⁂, rue Billault, n° 10........	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) ⁂, rue du Buis (Auteuil), n° 8..............	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ⁂, à l'hôtel de la Préfecture de la Seine........................	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) O. ⁂, rue Singer, n° 3 *bis*, quartier de la Muette......	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ⁂, rue Saint-Lazare, n° 51................	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HERMITE (Charles) O. ✻, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERSCHEL (Sir John-William), à Londres	Sciences.
HESSE (Nicolas-Auguste) ✻, quai Conti, n° 27	Beaux-Arts.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre) O. ✻, rue d'Assas, n° 104	Beaux-Arts.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✻	Française.
HUSSON (Jean-Christophe-Armand) C. ✻, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 3	Sc. mor. et polit.
[illegible]	

J

JAMIN (Jules-Célestin) O. ✻, rue Soufflot, n° 24	Sciences.
JANET (Paul) ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.
JAUBERT (Le comte Hippolyte-François) ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 86; et au domaine de Givry, par Jouet-de-l'Aubois (Cher)	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ✻, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET) O. ✠, rue de Luxembourg, 21.	Inscriptions.
JULIEN (Stanislas) C. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Le vice-amiral Jean-Pierre-Edmond) G. O. ✠, rue Greffulhe, n° 7	Sciences.
K	
KAULBACH (Wilhelm) O. ✠, à Munich.	Beaux-Arts.
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin	Sciences.
L	
LABORDE (Le marquis Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE) C. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 28	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE) ✠, rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.
LABROUSTE (Pierre-François-Henri) O. ✠, boulevart Saint-Michel, n° 81	Beaux-Arts.
LA GRANGE (Le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE) G. O. ✠, rue Barbet-de-Jouy, n° 29	Inscriptions.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE) ✠, rue Cambacérès, n° 9	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAMÉ (Gabriel) O. ✠, rue de Madame, n° 48	Sciences.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue de l'Université, n° 32	Française.
LA RIVE (Auguste DE) ✠, à Genève	Sciences.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) C. ✠, rue de Lille, n° 91	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) O. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône)	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
LAUGIER (Stanislas) O. ✠, rue Caumartin, n° 32	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue Neuve des Petits-Champs, n° 99	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 3	Inscriptions.
LEBRUN (Pierre-Antoine) G. O. ✠, rue de Beaune, n° 1	Française.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23	Beaux-Arts.
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, rue Vanneau, n° 15	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles	Sc. mor. et polit.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) G.O. ✠, à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIEBIG (Le baron Justus DE) C. ✠, à Munich (Bavière)	Sciences.
LIOUVILLE (Joseph) O. ✠, rue de Condé, n° 13	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 78	Inscriptions.
LONGET (François-Achille) C. ✠, rue de Lille, n° 1	Sciences.
LONGPÉRIER (Henri-Adrien PRÉVOST DE) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
M	
MARTINET (Achille-Louis) O. ✠, rue de Poissy, n° 2	Beaux-Arts.
MATHIEU (Claude-Louis) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) O. ✠, aux Archives de l'Empire	Inscriptions.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.
MERCADANTE, à Naples	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (Prosper) G.O. ✠, rue de Lille, n° 52	Française et Inscr.
MICHELET (Jules) ✠, rue d'Assas, n° 76.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue d'Aumale, n° 14	Française et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) ✠, au palais du Corps Législatif....	Inscriptions.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120...	Inscriptions.
MONTALEMBERT (Le comte Charles DE), rue du Bac, n° 40	Française.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 11	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O. ✠, boulevard Latour-Maubourg, n° 18...	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) G. O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292....................	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de la Victoire, n° 66..................	Beaux-Arts.
MURCHISON (Sir Roderick Impey) ✠, à Londres........................	Sciences.
N	
NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul) G. C. ✠, au Palais-Royal.	Beaux-Arts.
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue de Rivoli, 184.	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NAUDIN (Charles) ✠, au Muséum d'histoire naturelle..................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Nélaton (Auguste), G. O. ⁂, avenue d'Antin, n° 1	Sciences.
Nieuwerkerke (Le comte Alfred-Émilien de) G. O. ⁂, au palais du Louvre....	Beaux-Arts.
Nisard (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ⁂, rue Casimir-Delavigne, n° 2...	Française.
Noailles (Le duc Paul de), rue de l'Université, n° 43	Française.
O	
Overbeeck, à Rome	Beaux-Arts.
Owen (Richard) O. ⁂, à Londres	Sciences.
P	
Parieu (Marie-Louis-Pierre-Félix Esquirou de) G. O. ⁂, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
Paris (Alexis-Paulin) ⁂, rue du Regard, n° 3	Inscriptions.
Pâris (François-Edmond), vice-amiral, C. ⁂, rue des Saussaies, n° 14	Sciences.
Passy (Hippolyte-Philibert) C. ⁂, boulevard Haussmann, n° 116	Sc. mor. et polit.
Passy (Antoine-François) C. ⁂, rue Pigalle, n° 69	Sciences.
Pasteur (Louis) C. ⁂, à l'École normale.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) C. ⁂, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) C. ⁂, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ⁂, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) C. ⁂, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph) C. ⁂, avenue Gabriel, n° 46	Beaux-Arts.
PERIER (Auguste-Laurent-Victor-Casimir), G. O. ⁂, rue Galilée, n° 76	Sc. mor. et polit.
PERRAUD (Jean-Joseph) O. ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 49	Beaux-Arts.
PERTZ (Georges-Henri), à Berlin	Inscriptions.
PEYRON (Amédée) ⁂, à Turin	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ⁂, avenue des Champs-Élysées, n° 115	Sciences.
PILS (Isidore-Alexandre-Augustin) O. ⁂, place Pigalle, n° 11	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ⁂, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43	Sciences.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE) C. ⁂, rue Taranne, n° 7	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Prévost-Paradol (Lucien-Anatole), rue Saint-Georges, n° 47	Française.
Q	
Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand de) O. ⁂, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36	Sciences.
Quicherat (Louis) ⁂, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
Rambuteau (Le comte Claude-Philibert Barthelot de) G. O. ⁂, boulevard Malesherbes, n° 26	Beaux-Arts.
Ranke (Léopold), à Berlin	Sc. mor. et polit.
Raümer (Friedrich-Ludwig-Georg de), à Berlin	Sc. mor. et polit.
Ravaisson (Jean-Gaspard-Félix) C. ⁂, quai Voltaire, n° 9	Inscriptions.
Reber (Napoléon-Henri) ⁂, rue de Condé, n° 15	Beaux-Arts.
Regnault (Henri-Victor) C. ⁂, au Collége de France	Sciences.
Regnier (Jacques-Auguste-Adolphe) ⁂, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
Rémusat (Charles-François-Marie de) ⁂, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118.	Française et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Vanneau, n° 29	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) O. ✠, à la Sorbonne	Inscriptions.
RENOUARD (Augustin-Charles) O. ✠, rue de Provence, n° 43	Sc. mor. et polit.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
RITSCHL (Frédéric) ✠, à Leipzig	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, rue Hautefeuille, n° 19	Sciences.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) ✠, à Rome	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, r. Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROUGÉ (Le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) C. ✠, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
ROULIN (François-Désiré) ✠, au palais de l'Institut	Sciences.
S	
SAINT-MARC-GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE) O. ✻, rue Rollin, n° 35...	Sciences.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) O. ✻, rue du Mont-Parnasse, n° 11........	Française.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles-Joseph) O. ✻, rue du Regard, n° 3.........	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✻, rue de Madame, n° 47........	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✻, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 27..	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✻, rue du Cirque, n° 17.....	Inscriptions.
SCHNETZ (Jean-Victor) C. ✻, rue Cuvier, n° 14.........................	Beaux-Arts.
SCHNORR VON CAROLSFELD (Julius-Veit-Hans), à Dresde.................	Beaux-Arts.
SÉGUIER (Le baron Armand-Pierre) O. ✻, rue Garancière, n° 11......	Sciences.
SÉGUR (Le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✻, rue Abbatucci, n° 48......	Française.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✻, place Saint-Sulpice, n° 6..................	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✻, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ✻, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23.....................	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10	Sc. mor. et polit.
SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE) O. ✠, rue de la Tour (Passy), n° 60	Inscriptions.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome	Beaux-Arts.
TERNAUX (Louis-Mortimer) ✠, rue Abbatucci, n° 6. 21	Sc. mor. et polit.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34	Sciences.
TEXIER (Charles-Félix-Marie) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39	Inscriptions.
THÉNARD (Le baron Paul) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) G. O. ✠, rue de Tournon, n° 12	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) C. ✠, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien) ⁂, rue Saint-Victor, n° 33	Sciences.
TROPLONG (Raymond-Théodore) G. C. ⁂, au palais du Luxembourg	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ⁂, rue de Vaugirard, n° 73	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ⁂, rue Bonaparte, n° 62	Sc. mor. et polit.
VAILLANT (Le maréchal Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ⁂, au Ministère de la Maison de l'Empereur	Sciences.
VAUDOYER (Léon) O. ⁂, rue Lesueur, n° 7	Beaux-Arts.
VERDI (Joseph) O. ⁂, à Busseto (province de Parme)	Beaux-Arts.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ⁂, rue de Varennes, n° 76	Sciences.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ⁂, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française et Inscriptions.
VITET (Louis) O. ⁂, rue Barbet-de-Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Vogüé (Le comte Charles-Jean-Melchior de), rue Fabert, n° 2	Inscript. et belles-lettres.
Vuitry (Adolphe) G. C. ✠, rue de Varennes, n° 78	Sc. mor. et polit.
W	
Waddington (William-Henry), rue Boissy d'Anglas, n° 8	Inscriptions.
Wailly (Joseph-Noël de) O. ✠, rue Raynouard (Passy), n° 30	Inscriptions.
Wallon (Henri-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 95	Inscriptions.
Witte (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie de) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5	Inscriptions.
Wöhler (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
Wolowski (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de Clichy, n° 45	Sc. mor. et polit.
Wurtz (Charles-Adolphe) O. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
Y	
Yvon Villarceau (Antoine-Joseph-François) ✠, rue Cassini, n° 14	Sciences.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. Roulin ✠, Bibliothécaire, au palais de l'Ins-
titut.

Tardieu (Amédée), place de la Madeleine, n° 3.	Sous-Bibliothécaires.
Lenormant (François), rue de Seine, n° 1.	

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. Pingard (Antonius) ✠, Agent spécial et Che[f] du Secrétariat, au palais de l'Institut, ru[e] Mazarine, n° 3.

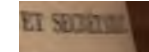
J. Pingard fils, Adjoint, au palais de l'Insti[tu]t, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

[illegible] Didot frères, fils et Cie, rue Jacob

LIBRAIRE.

[illegible], rue de Lille, n° 11.



INSTITUT
IMPÉRIAL
DE FRANCE

ANNUAIRE POUR 1869.



PARIS.
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

MDCCCLXIX.

